



III.3. La diversité architecturale du patrimoine bâti L'Islois



III.3.1. Vocabulaire architectural

Le Vocabulaire architectural

Toitures : les types de couvertures au fil du temps (1)

Toiture les types de couverture au fil du temps (2)

Toiture: la forme des toits

Toiture : les ouvrages émergeant du vélum

Toitures : les avant-toits de bois

Toitures : les avant-toits en génoises

Toitures : les avant toit en corniches de plâtre

Toitures : les avant-toit en corniches de pierre de taille

Toitures : l'évacuation des eaux pluviales (1)

Toitures : l'évacuation des eaux pluviales (2)

Façades à parements spécifiques : l'opus spicatum

Façades à parements spécifiques : les appareils médiévaux du XII et XIV^{ème} siècles

Façades à parements spécifiques : vestiges de façades mixtes

Façades à parements spécifiques : vestiges de façades mixtes

Façades à composition spécifique : ordonnancement des façades du XVII^{ème} siècle

Façades à composition spécifique : façades atypiques et exceptionnelles du XVII^{ème} siècle

Façades à composition spécifique : ordonnancement des façades du XVIII^{ème} siècle

Façades à composition spécifique : ordonnancement des façades du XVIII^{ème} siècle

Façades à composition spécifique : Fin XVIII^{ème} à XIX^{ème} siècle

Parements de façades : décors soignés habitat populaire des XIXe et XXe

Parements de façades : d les décors de rocaille

Façades à encorbellements : pans de bois (1)

Façades à encorbellement : pans de bois (2)

Façades à encorbellement avec corniches maçonnées

Arcs médiévaux

Encadrements de baies : portes d'entrées XII à XVIe

Encadrements de baies : portes d'entrées XVI à XVIIe

Encadrements de baies : portails et portes classiques et p baroques du XVIIIe

Encadrements de baies : portes d'entrées du XVIIIe

Encadrements de baies : portails

Encadrements de baies : portails XVIIIe

Encadrements de baies : portails fin XVIII et début XIXe

Encadrements de baies : pore d'entrées maisons XIXe à XXe

Encadrements de baies : portes cochères

Encadrements de baies : fenêtrés du XII au XVIe

Encadrements de baies : croisées de pierre des Xv et XVIe

Encadrements de baies : petites fenêtrés chanfreinées des XV et XVIe

Encadrements de baies : fenêtrés atypiques es XV à XVIIe

Encadrements de baies : fenêtrés du XVIIIe

Encadrements de baies : fenêtrés du XVIIIe

Menuiseries : portes du XVI au XVIIe

Menuiseries : portes du XVIIIe

Menuiseries : portes du XIXe

Menuiseries : devantures en applique (1)

Menuiseries : devantures en applique (2)

Menuiseries : devantures en applique (3)

Menuiseries : fenêtrés, introduction

Menuiseries : fenêtrés des XVI et XVIIe

Menuiseries : fenêtrés du XVIIIe

Menuiseries : fenêtrés du XIX et début XXe

Menuiseries : volets, contrevents, lambrequins, fin XVIII à XXe

Ferronnerie : balcons et garde-corps XVIIIe

Ferronnerie : balcons et garde-corps XIXe

Ferronnerie : garde-corps en appui de fenêtrés

Ferronnerie : grilles d'impostes (1)

Ferronnerie : grilles d'impostes (2)

Ferronnerie : ferrures

Ferronnerie : Potences diverses en façade

Ferronnerie : Garnitures et heurtoirs (1)

Ferronnerie : Garnitures et heurtoirs (2)

Ferronnerie : grille de protection de fenêtrés

Ferronnerie : Portails extérieurs

Escaliers droits

Escalier en vis en pierre de taille

Escalier en vis suspendus en bois et plâtre

Escaliers rampe sur rampe

Escalier tournants à volées droites et à jour central (1)

Escalier tournants à volées droites et à jour central (2)

Demeures du XVIe à coursives desservies par escalier tournant

Sols

Plafonds (1)

Plafonds (2)

Cheminées (1)

Cheminées (2)

L'Objectif du présent chapitre est d'avoir un aperçu de ce qui fait la diversité architecturale de l'Isle avec une approche « par élément » d'architecture.

Les édifices vont donc être « décomposés » et nous nous attacherons ici à mettre en évidence les caractéristiques de style, de formes, de mises en œuvre qui constituent des indices de datation : les éléments conservés peuvent faire partie d'un tout cohérent ou bien être isolés, sans rapport avec l'aspect général de la construction et leur mise en valeur est à privilégier dans le cadre d'une AVAP.

La **toiture** est abordée du point de vue de

- sa forme
- ses matériaux
- Les ouvrages en émergence
- le type d'avant toit
- le type d'évacuation des eaux pluviales

Les **façades** sont traitées du point de vue :

- de leur parement particulier: aspect du matériau, modalités de mise en œuvre, ordonnancements, modénatures, dans la mesure où ils sont des indices stylistiques ou de datation
- de leurs décors et composition (disposition relative des éléments entre eux)
- des encorbellements

Les **baies** sont les ouvertures dans les murs elles sont classées suivant les différents types dans la mesure où ils sont représentatifs d'un style ou d'une période donnée. On a donc :

- les portails (baies de portes principales dont les encadrements sont ouvragés)
- Les portails dans les clôtures (accès aux cours et jardins)
- Les portes cochères (destinées a priori au passage de véhicules ou chevaux, du fait de leur largeur importante elle sont souvent en arcade
- Les fenêtres

Les **menuiseries** extérieures sont les ouvrages réalisés en bois. Par extension les fenêtres ou portes métalliques ont été nommées menuiseries.

- les portes d'entrée (piétonnes ou bâtarde)
- Les portes cochères ou de grange
- Les fenêtres
- Les volets, contrevents, lambrequins et divers éléments d'occultation de la fenêtre
- Les devantures des magasins

Certains éléments d'architecture intérieure ou seulement partiellement extérieurs ont été intégrés dans les éléments de vocabulaire car ils font partie de l'architecture de la ville dont les façades ont été très remaniées et qu'ils constituent des indices de datation des bâtiments :

- Les sols,
- Les plafonds
- Les escaliers
- les cheminées

Les **ferronneries** et ouvrages de serrurerie comprennent :

- les grilles de protection ou en garde-corps,
- Les portails
- Les éléments de serrurerie liés aux portes : entrées de serrure, heurtoirs, ferrures, etc.

TOITURES : les types de couverture au fil du temps (1)

Si au Moyen Age, il a pu exister des toitures assez pentues couvertes en dalles de pierre, elles semblent avoir été limitées aux édifices relativement riches et plus adaptées aux édifices voûtés. La tuile canal représente déjà le matériau le plus courant aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles.

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Toitures

Dalles de pierre médiévales

Parcelle CP 569, rue Michelet

Vestige de toiture de dalles de pierre, sur courette intérieure : elle couronne un mur en *opus spicatum* (XII à XIV^{ème} siècle).



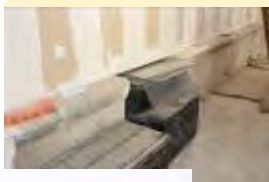
Parcelle CP 1547



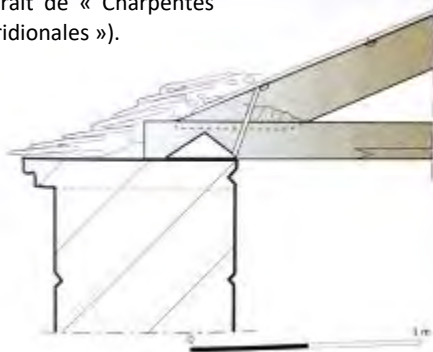
SIMILITUDE probable de ND des Anges avant reconstruction avec la Collégiale de Villeneuve-lès-Avignon.



Parcelle CP 1048 rue J.-Jacques Rousseau

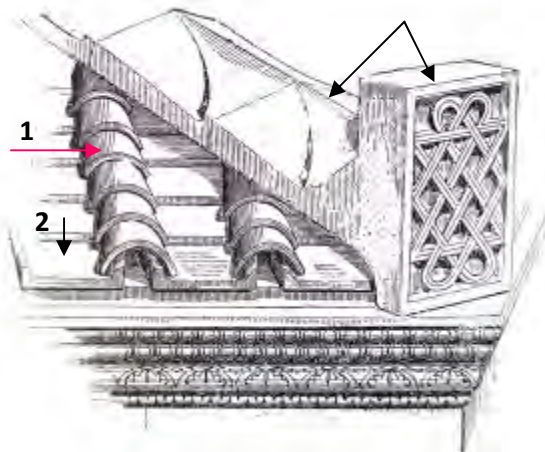


Vestige possible de mur avec pierre formant corniche avant couvertine de pierre cachant la toiture située en **retrait (?)** (mur sur rue, 2^e étage) Suivant coupe ci-jointe de toiture de lauzes (extrait de « Charpentes méridionales »).



Tuiles canal, du moyen âge à nos jours

La tuile romaine, ancêtre de la tuile canal qui n'en a gardé que la partie supérieure : l'*imbrix* (1). La *tegula* (2) (partie plate inférieure) a disparu mais ce principe de couverture a pu être conservé jusqu'au XVIII^{ème} siècle d'après Pierre LEBOUTEUX dans son « traité de couverture traditionnel » aux éd. Vial, 2007. Ci-dessous illustration de Viollet-le-Duc, extraite du dictionnaire raisonné de l'architecture.



La tuile canal dans l'iconographie médiévale : bible de Manerlus, vers 1117 (extrait de l'ouvrage de P. LEBOUTEUX)



Les faitages et arêtiers sont aussi en tuiles canal. C'est la diversité des nuances de terre cuite qui donne sa qualité esthétique à la couverture de tuiles.



Les tuiles mécaniques, fin XIX^{ème} et début XX^{ème} siècles

Les tuiles mécaniques

Les tuiles mécaniques font leur apparition avec la révolution industrielle et le transport en chemin de fer.



Les arêtiers sont réalisés la plupart du temps en tuiles canal ou suivant des modèles plus ouvragés.



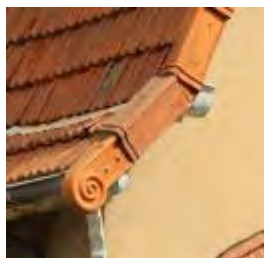
Les « accessoires » qui les accompagnent

Fin XIX^{ème} elles couvrent les « châteaux » de l'Isle, mais aussi des maisons plus modestes qui s'ornent d'épis de faîtage et autres ornements fabriqués en série.

Tuile de rive, épi de faîtage conservés sur des maisons de dimension modeste



Les décors restent en terre cuite mais deviennent polychromes ou de dentelle sur les « châteaux » de L'Isle.



TOITURES : la forme des toits dans la ville intramuros

Les toitures sont majoritairement à deux pans avec un faîtiage parallèle à la rue et la plupart des angles sont traités en arêtiers.

Place Ferdinand Buisson vue depuis les échafaudages du chœur de la Collégiale



Rue de la République vue depuis les échafaudages du chœur de la Collégiale



Les vues depuis les toitures de la collégiale ou de la Tour d'Argent, nous révèlent la dominante d'orientation des pentes vers les rues : L'Isle présente une majorité de façades sur rue à mur gouttereau (qui comporte l'égout de la toiture).

Ci-dessous la place Ferdinand Buisson et rue Molière vues depuis la toiture de la Tour d'Argent



En revanche, les cœurs d'îlot peuvent présenter des volumétries « cacophoniques » qui résultent de démolitions et reconstructions (ici on aperçoit le mur de la nef de l'église des Capucins détruite en 1, le vide du parking des parcelles 1019 et 1020 en 2)



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Toitures

Les toitures situées aux angles de deux rues ne sont pas toujours traitées avec un arêtier comme sur les exemples en (a) ci-contre. Il arrive qu'elles comportent une génoise de « politesse » qui vient dessiner un mur gouttereau qui est surplombé du pignon, comme s'il n'avait pas été correct de le montrer « tout nu ».

Parcelle CP 127
à l'alignement de
l'hôtel de Campredon



Parcelle CP 792
Quai Jean Jaurès



TOITURES : la forme des toits dans la ville extramuros

Contrairement aux toitures de la ville intra muros, dont le faîtiage est systématiquement parallèle à la rue, dans la ville extramuros, il arrive que le bâti déroge à cette règle pour obéir à d'autres :

Les pignons en façade et façades perpendiculaires à la rue

Les toits à quatre pans sur bâtiments en pavillon

Toitures « retroussées en lucarne » artifice du début XX^{ème} il vient marquer la symétrie de la façade Sur des maisons modestes comme sur les villas cos-sues.

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Toitures



Route du Thor



Cours Anatole France



Avenue Fabre de Sérignan : deux maisons



Avenue Jean Bouin



Route d'Avignon : cours Emile Zola



TOITURES : ouvrages émergant du vélum (niveau des toitures)

Les toitures du centre ancien présentent des surfaces pleines, dont les pentes sont souvent orientées sur les rues, globalement harmonieuses avec un velum relativement homogène. Cependant certains ouvrages caractéristiques en émergent.

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Toitures

Tours d'escalier en vis des XV & XVI^{ème} siècles

Parcelle CP 620, rue Ledru Rollin : vue depuis la collégiale



Quelques tours d'escaliers en vis constituent des émergences reconnaissables.

Des tours circulaires ou octogonales se détachent des volumétries à pentes faibles des toitures.

Celle de la parcelle CP 620, immeuble protégé monument historique, comporte un édicule abritant un petit escalier en vis donnant accès à la toiture en dalles de pierre qui offre un panorama sur la ville.



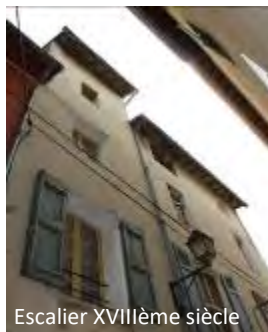
Parcelle CP 1547, rue Ledru Rollin : vue depuis la collégiale



Parcelle CP 1233, vue depuis la rue Valmy



Autres escaliers



Escalier XVIII^{ème} siècle

Le Portalet

Le Portalet vue début XX^{ème} siècle. Depuis lors, la tour de l'escalier a été étêtée tandis qu'une terrasse couverte est apparue à sa gauche.



Terrasses couvertes du XIX^{ème} siècle

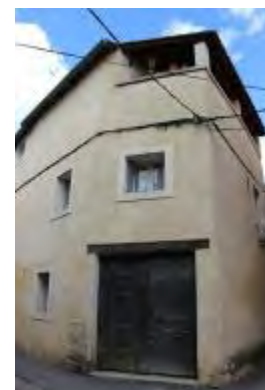
Caisse d'Epargne



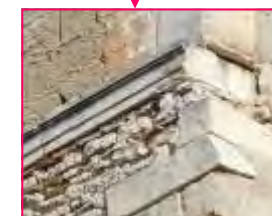
Avant le XIX^{ème} siècle, il ne semble pas qu'il y ait eu de terrasses couvertes en façade. Celles-ci apparaissent en retrait par rapport aux façades et non pas sur la rue, et souvent disposées à l'aplomb des escaliers.

Parcelle CP 63
rue de l'Ecrevisse

Une des rares terrasses visibles depuis la rue à l'aplomb d'une façade



Parcelle CP 1427, vue



Parcelle CP 1407, cœur d'îlot, place de la Liberté



Datée du XIX^{ème} elle surmonte une façade XV^{ème}

TOITURES : les avant-toits

Les avant- toits de bois

Ceux supposés XVII^{ème} siècle et antérieurs

Les avant-toits à chevrons débordants ont précédé les génoises. Ce couronnement de façade peut constituer un élément de datation du bâti supposé ainsi antérieur au XVIII^{ème} siècle, ce qui se vérifie pour les édifices connus et datés.

Dès le Moyen Age, les débords de toit sont de 40 à 75 cm chevrons débordent de 60 cm environ (source Emilien BOUTICOURT) et sont espacés de 40 à 60cm, parfois ils sont chantournés. Ils supportent des planches jointives apparentes.

Noter que les édifices qui comportaient des chevrons ont pu les voir recouvrir de plâtre par des corniches à la fois pour des questions de mode architecturale et de protection au feu.

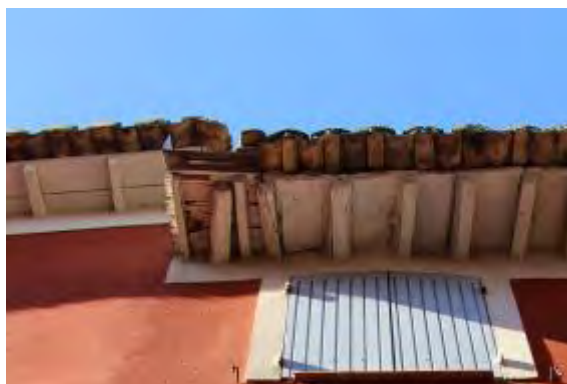
Parcelle CP 507
Place de la Liberté

Arêtier sculpté



Parcelle CP 314, rue Garibaldi

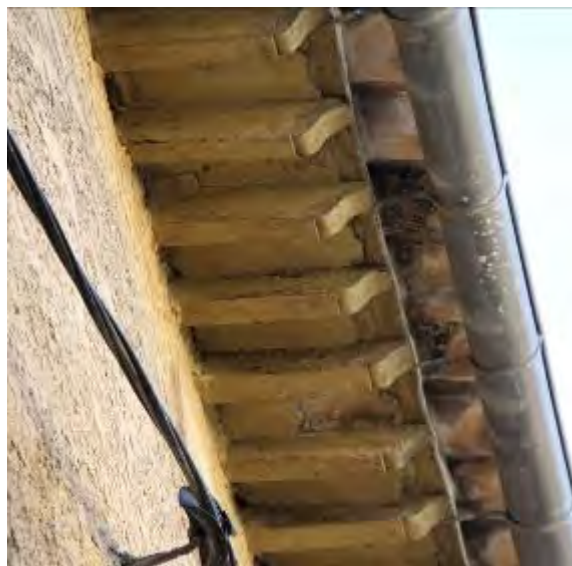
Débord bois remplissage plâtre entre chevrons



Ancien hôtel particulier, parcelle CP 1420, angle rue Denfert Rochereau et rue de la Flûte

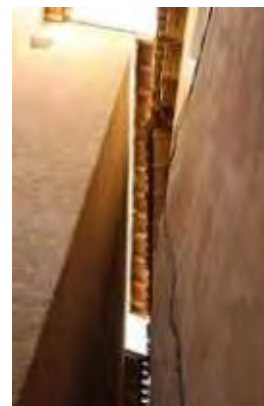
Arêtier sculpté et chevrons chantournés avec remplissage au plâtre entre les chevrons .

Quelques rares arêtiers visibles dans les angles des édifices sont sculptés, comme il en existe à Avignon, à Pernes -les-Fontaines ou au Thor. Ce type de sculpture conserve parfois un vocabulaire zoomorphe en référence à l'architecture médiévale et à celui des gargouilles.



Venelle entre les parcelles
CP 994 et 442

Toitures avec les égouts sur une venelle avec débords en chevrons



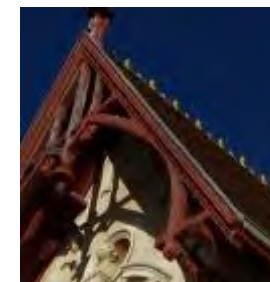
III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Toitures

Fin XIX et début XX^{ème} siècle

La fin du XIX^{ème} siècle renoue avec les styles médiévaux : le néogothique, les néo-régionalismes et autres expressions redonnent la vedette aux avant-toits de bois avec des aisseliers sculptés prenant appui sur des corbeaux de pierre.



Maison Gauthier

Château Char



École du centre



TOITURES : les avant-toits

Les génoises : elles apparaissent au XVII^{ème} siècle, et sont devenues le modèle dominant jusqu'à nos jours

Au XVII^{ème} siècle, elles remplacent les avant-toits de chevrons débordants mais n'éclipsent pas immédiatement les corniches de pierre et de plâtre. Les génoises tournantes sur les angles arrondis sont généralisées au XVIII^{ème} siècle sur les demeures les plus cossues. Le nombre de rangs, qui augmente la hauteur de l'avant-toit de toit serait lié à la hauteur de la façade, mais aussi à la noblesse du propriétaire.

Certaines ne sont pas équipées de gouttière pendante et gardent ainsi une silhouette élégante.

Parcelle CP 323, 37 rue Denfert Rochereau

Génoise à trois rangs de tuiles canal et parefeuilles alternés avec un travail de rejointoiement et lissage très soigné vraisemblablement daté du XIX^{ème} siècle.

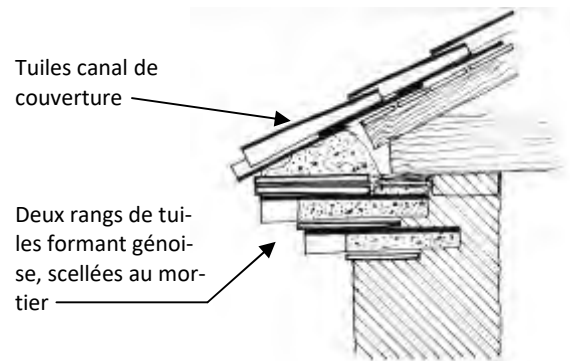


Parcelle CP 982, rue Denfert Rochereau



Parcelle CP 592, impasse du Docteur Samuel

Génoise plus rustique mais comportant une pièce de terre cuite en remplissage sous la cavité de la tuile de couverture.



Coupe extraite du traité de couverture de Pierre LEBOUTEUX éditions Vial, 2007.

Parcelle CP 300, rue de la Flûte



Parcelle CP 691
Angle République, quai
Jean Jaurès



Calage d'angle de génoise avec briques et carreaux.

Le fait d'arrondir ou de chanfreiner l'angle de l'immeuble permet de faire tourner la génoise en arrondi avec les tuiles canal alors que les arêtes des angles en maçonnerie posent les problèmes des retours d'une face sur l'autre, souvent traités avec beaucoup de mortier ou en parefeuilles.

TOITURES : les avant-toits

A partir de la fin du XVII^{ème} siècle, la notion de décor n'est plus seulement un enjeu esthétique mais aussi social. Elle touche à la notion de convenance (ce qui se fait et ne se fait pas). Les chevrons ne doivent plus être apparents dans les maisons de notables. Parfois les corniches de plâtre semblent englober les chevrons déjà existants, parfois on réalise une corniche de plus grande ampleur mais au profil plus simple que les corniches de pierre

Corniches de plâtre non datées

Parcelle CP621
rue de la République



Les formes le plus simples semblent résulter de l'habillage le plus simple des chevrons, avec un lattis bois interposé. La forme qui en résulte est assez trapue, rustique et presque horizontale, elle semble avoir traversé les siècles sans bouger.

Parcelle CP 631, rue de la République



Parcelle CP 1523, intérieur îlot, place de la Liberté



Corniches de plâtre du début XVIII^{ème} siècle



Angle rue Monition et rue du Mont de Piété

Corniches en cavet qui dessinent la toiture avec ampleur et donne de la prestance à l'édifice. Elles sont liées à des édifices aux façades ordonnancées de style XVIII^{ème} siècle et dont les façades sont enduites.

Parcelle 604
rue Michelet



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Toitures

Corniches de plâtre fin XVIII^{ème} ou XIX^{ème}

Certaines comportent tout de même un profil en cavet ou bien un ressaut ou une mouluration plus complexe qui permet de les dater si elles couronnent comme ci-dessous une façade qui comporte des éléments XVIII^{ème} siècle, à gauche de la descente d'eau pluviale sur la vue ci-dessous.

Parcelles CP 628 & 627, place de la Liberté



TOITURES : les avant-toits

Les corniches en pierre de taille

XVII^{ème} siècle

Noter que dans les cas présentés, les gouttières pendantes nuisent à la perception de la corniche en empâtant leur profil. Les dessins ci-contre de Lequeu montrent le détail d'exécution des corniches (1) avec un chéneau encaissé qui préserve l'élégance de la corniche.

Ci-dessous : dessin de Blondel extrait de ses « cours d'architecture » (1675-1683).



Tous les édifices ci-contre ont des façades en pierre de taille, la corniche est logiquement dans le même matériau.



*Corniche aux reliefs exagérés
façade baroque de la collégiale ND des Anges*



*Grenier public,
parcelle CP15
place de la Liberté*

Les descentes d'eaux pluviales se font en saignées dans la corniche qui contient le chéneau encaissé.

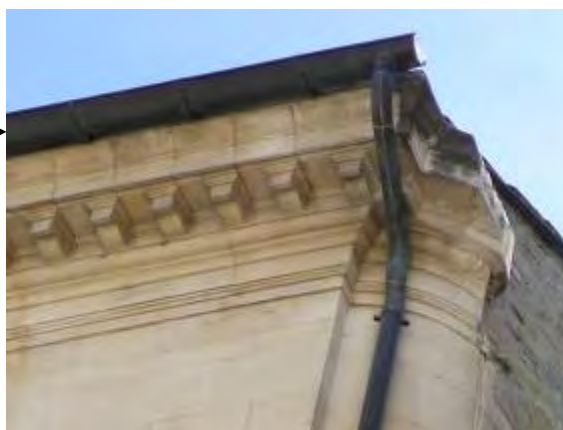
*Hôtel de Campredon
parcelle 126
rue du Docteur Tallet*

Le couronnement est souligné par des modillons.



XVIII^{ème} siècle

Hôtel d'Inguibert, parcelle CP 717, rue de la République



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Toitures

Les corniches du XIX^{ème} siècle

Parcelle CP 727, place Ferdinand Buisson

Sur ce petit immeuble, une vue de dessus permet d'observer que le chéneau encaissé s'évacue par une gargouille latérale s'évacuant sur le canal de l'Arquet.



La Charité, parcelle CP 1278, rue Autheman

Sur l'église de la Charité, la corniche en pierre de taille aux moulures aux arêtes démultipliées est ceinturée d'une gouttière pendante.



Les gargouilles un système rare mais qui se poursuit au cours des siècles.

Tours des escaliers à vis du XVI^{ème} siècle

Parcelle CP 1547, rue Ledru Rollin



De dimensions modestes par rapport aux gargouilles des églises, leur vocabulaire est néanmoins zoomorphique (cf. écailles et « gueule » ci-contre). Elles s'accrochent au bandeau mouluré qui ceinture les tours. Ci-dessous, la toiture en pente ayant remplacé la terrasse de pierre, les gargouilles ont été déposées.

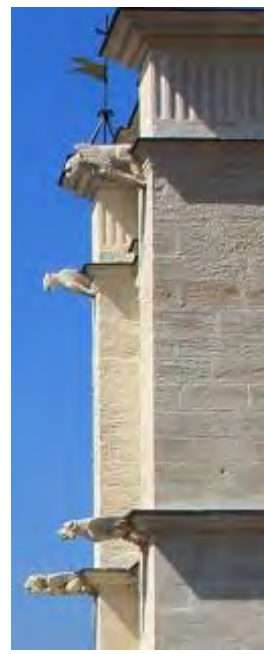
Parcelle CP 620, rue Ledru Rollin



Collégiale Notre Dame des Anges gothique et baroque



Tout un réseau de chemins d'eau (1) conduit les eaux pluviales des toitures jusqu'aux gargouilles dont le vocabulaire évolue au cours de l'histoire, du plus zoomorphique (2) au décor abstrait à volutes baroques (3).



Architecture éclectique, fin XIX- début XX^{ème}

« château de la Caisse d'Epargne



Corniche et eaux pluviales

Parcelle CP 1336, quai Lices Berthelot

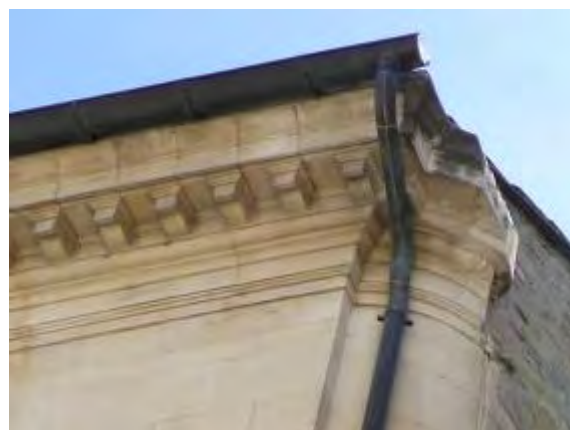


Campredon : les tuiles canal visibles entre corniche et gouttière pendante en zinc, angle côté quai



Pour mémoire

Par exemple, vue la configuration de mur « façade western » comme posée en applique, on pourrait avoir le chéneau encaissé et les descentes d'EP de chaque côté sur les façades enduites.



Globalement, la question de la pertinence de prévoir systématiquement des descentes d'eaux pluviales est à discuter car on maintient :

- un aménagement qui va à l'encontre de la mise en valeur des dépassées de toiture
- la contradiction avec le fait que les descentes d'EP ne soient pas raccordées à un réseau enterré.

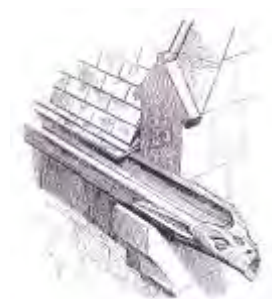
Autres dispositifs sans descentes

En complément de la gargouille de métal disposée en bout de chéneau cf. page précédente (parcelle CP 727, place Ferdinand Buisson).

En (1) Vue d'une gargouille métallique sur corniche à chéneau encaissé (au Louvre).

En (2) gouttière pendante en bois, posée sur corbeau de pierre sur une façade à pignon : dessin de Viollet-le-Duc.

Nous n'avons pas trouvé de trace de ces dispositifs



Les gouttières pendantes avec descentes d'eaux pluviales

Si l'on se réfère à Philippe BERNARDI dans « Bâtir au Moyen Age » et les exemples qu'il cite à Londres et Barcelone, elles existaient dès le Moyen Age. Leur présence est d'abord liée à la nécessité de rejeter les eaux pluviales sur la voie publique et non pas sur la propriété du voisin. Lorsque l'on a des toitures dont la pente donne sur la rue, la descente d'eau pluviale ne s'impose donc pas, lorsque l'on a des *andrones* ou autres venelles, elle n'est pas utile non plus . Or ce sont les deux cas de figure que nous avons rencontrés à l'Isle.

A COMPLETER
Photo descente zinc

FACADES à PAREMENT SPECIFIQUE

Si les appareillages de moellons son complexes à dater en général, il existe un type de pose qui est spécifique à la période romane de l'histoire de l'Isle. En général on le trouve en cœur d'îlot, sur cour, en intérieur ou en mur mitoyen. Il peut apparaître au décaissage des façades enduites.

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Façades

Façade de moellons en *opus spicatum* ou « appareil en arête de poisson » . XII à XIV^{ème} siècles

Parcelle CP 1407, rue de la République

Mur sur cour séparatif avec la parcelle 718



Parcelle CP 569, rue Michelet

Façade sur courette, visible de la parcelle CP 568. Noter un chaînage en pierre de taille de même nature que celle de la Tour d'Argent, et un très léger encorbellement.



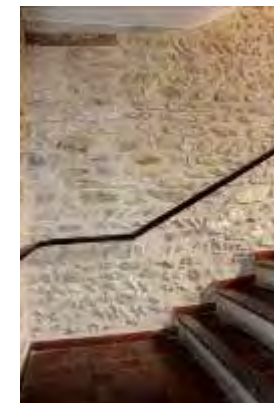
Parcelle CP 953/952, rue Docteur Jean Roux

Trace d'opus spicatum dans le mur séparatif.



Parcelle CP 752
rue Roumanille

Mur latéral en réemploi pour une cage d'escalier du XVII^{ème} siècle.



Parcelle CP 746, rue Roumanille

Trois murs visibles intérieurs dont un qui comporte un jour chanfreiné et deux des cordons de départ de voûte en berceau, de facture XII ou XIII^{ème} siècle.

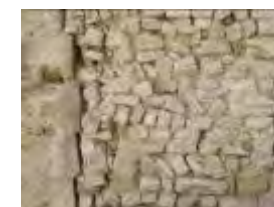


Parcelle CP 1246, (Tour d'Argent) Place de la Liberté

Mur mis au jour par la démolition de l'hôtel particulier du XVIII^{ème} siècle, en clôture contre le canal de l'Arquet



Parcelle CP 72
Place du Planet



FACADES à PAREMENT SPECIFIQUE

Les appareils en pierre de taille médiévaux du XII^{ème} au XIV^{ème}

Pendant la période romane, comme de tous temps, ce sont les édifices prestigieux qui sont réalisés en pierre de taille. Sa mise en œuvre se fait suivant un appareil réglé qui présente la particularité de superposer des lits de hauteurs différentes et de longueurs aléatoires. Pour les tours nobiliaires, souvent les pierres d'angle sont aussi de hauteurs irrégulières mais de deux hauteurs de lits courants. La pierre est souvent une **molasse** verdâtre qui résiste mal aux agressions des intempéries, ce qui explique que les bossages de la tour d'Argent aient disparus en façade même s'ils n'ont pas été bûchés a posteriori.

CP 1246, Tour d'Argent, place de la Liberté

Le mur présente des traces de bûchage des bossages pour permettre la réalisation d'un enduit intérieur.



Exemples de tours englobées dans le bâti actuel : elle se distinguent par leur appareil.

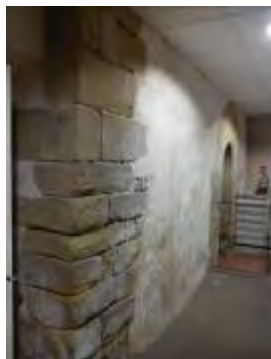
Parcelle CP719, angle de tour visible de la CP1407



Parcelle CP488, tour mitoyenne de l'hôtel de Ville



Tour incluse dans l'hôtel de Ville



Il est possible qu'il existe des tours de ce type qui ne soient pas encore identifiées dans l'Isle.

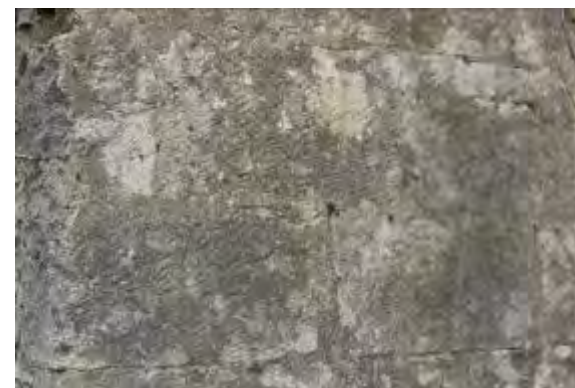
III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Façades

Chapelle romane de Vélorgues

Traces d'outil (layage) sur les contreforts rapportés a posteriori.



Pierre comportant une patte d'oie. Elle a été posée verticalement au lieu d'horizontalement, les incisions étant conçues pour que le mortier, le coulis de chaux ou le plâtre de scellement accroche mieux entre les lits de pierre.



Ci-contre : exemple de bossages non bûché (extrait du « vocabulaire de l'architecture » de JM. PE-ROUSE-DE-MONTCLOS)



La pierre de taille constitue un parement, l'intérieur du mur est constitué d'un blocage.



Tour médiévale de Vélorgues

Traces d'outil (layage)



FACADES à PAREMENT SPECIFIQUE

Les vestiges de façades XV et XVI^{ème} siècles, mixtes en maçonnerie et pan de bois

Rez-de-chaussée en pierre de taille : étages en pan de bois?

Il arrive que les rez-de-chaussée soient en pierre de taille appareillée, y compris avec des blocs de très grande dimension. Les étages étant systématiquement enduits aujourd'hui avec des ouvertures de style XVII ou XIX^{ème} siècle on peut imaginer soit d'anciens pans de bois (on remarque effectivement des encorbellements) soit une maçonnerie de moellons.

Parcelle CP639
rue de la République

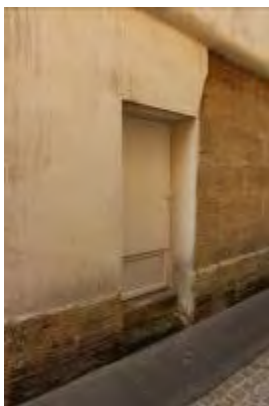
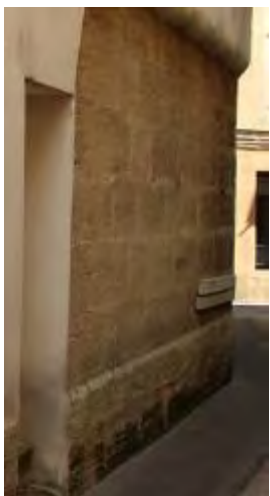


Parcelle CP1337, rue de la République



Parcelle CP1390, rue Lamartine

On y remarque un mur sous encorbellement maçonné, appareil réglé de pierres de taille de 35 à 38 cm de hauteur, un soubassement saillant d'environ 65 cm par rapport au niveau du sol actuel (supposé rehaussé).



Façades enduites au plâtre avec croisées de bois et plâtre

Façade très remaniée sur cour : elle comporte des éléments de moulures de fenêtres à croisée datant vraisemblablement du XVI^{ème} siècle.

On distingue (en **1**) la croisée rebouchée avec la moulure en cavet dans l'angle, en **2** le linteau en bois, et des traces de piochage dans l'enduit de plâtre rapporté en rebouchage de baie qui ont mis au jour le profil de la croisée (en **3**).

Ci-contre proposition de restitution par François Guyonnet (direction du patrimoine de l'Isle-sur-la-Sorgue).

On y repère des piliers d'étage d'attique (?) en **4** mais aussi un vestige de couverture en pierre (en **5**).

Parcelle CP1407, rue de la République

Essai de restitution (document FG, DPI)

1



FACADES à PAREMENT SPECIFIQUE

Modes constructifs révélateurs de périodes particulières de construction

Vestiges de façades médiévales mixtes en maçonnerie et pan de bois

Parcelle CP 1495/1500 , rue Carnot

Mur séparatif entre les deux parcelles : vestiges de mur en pan de bois : il n'en reste ici que les piliers maçonnés porteurs « partant de fond », qui partait du sol pour soutenir la charpente et formait une ossature primaire aux pans de bois de remplissage.



Ici ils sont visibles car restés enduits (au plâtre?) et les parties en pan de bois ont été supprimées pour être reconstruites en maçonnerie.

Similitude

Vue extraite de « charpentes méridionales » d'Emilien BOUTICOURT, Editions Honoré Clair , 2016

Vestiges d'une maison en pan de bois sur piliers porteurs partant de fond. Maison rue Carreterie, Avignon (photo F. Guyonnet).



Ici les vestiges des pans de bois sont apparents entre les poteaux maçonnés.

Façades en « parpaings » de plâtre du XIX^{ème} siècle

Parcelle CP 756, rue Voltaire



?

Rehausse de façade arrière de la chapelle des Pénitents Bleus.



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Façades

Parcelle CP 463, rue Carnot

Mur en façade , dent creuse



Parcelle CP 724, place de la Liberté

Le mur de refend en carreau de plâtre porteur de la charpente , îlot de la Tour d'argent.



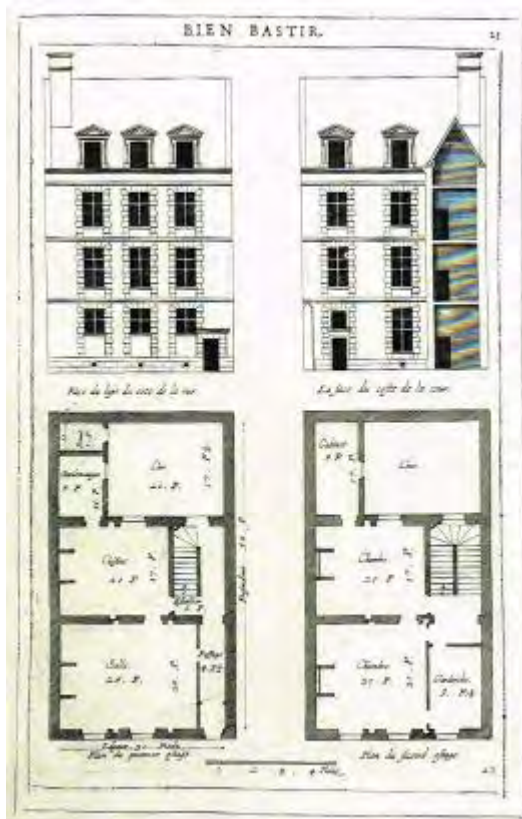
FACADES à COMPOSITION SPECIFIQUE

Façades du XVII^{ème} siècle, ordonnancements et modénatures

Le XVII^{ème} siècle constitue une charnière dans l'histoire de l'architecture qui devient de plus en plus cadrée dans son expression. Les ouvrages théoriques apparaissent qui servent de cadre à la conception des immeubles.

Pierre LE MUET écrit « *Manière de bien bastir pour toutes sortes de personnes* » (extrait ci-dessous) qui devient un guide pour de nombreux architectes. Ancré dans la culture du XVI^{ème} siècle, il s'appuie sur les travaux de Vitruve, Vignole et Palladio.

L'ordonnement de l'élévation de la maison urbaine (petit hôtel particulier) ci-contre montre des ouvertures alignées entre elles et celles du rez-de-chaussée rehaussées pour accueillir un niveau dédié aux usages domestiques annexes et non pas à l'habitation.



Le décor a une triple fonction :

- un rôle pratique (protection contre le ruissellement des eaux),
- un rôle esthétique,
- un rôle social (les nouveaux riches doivent montrer leur richesse en façade).

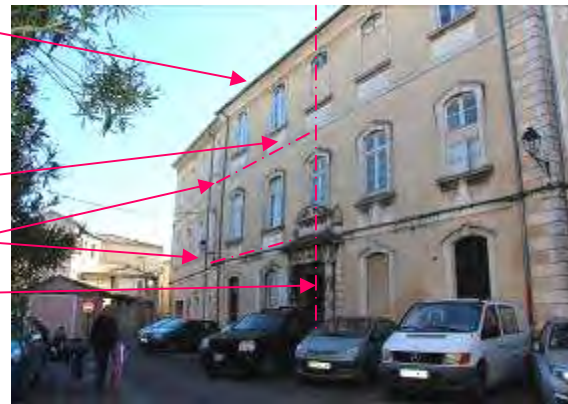
Le décor depuis la Renaissance jusqu'à Louis XV voit la création d'un vocabulaire entièrement neuf avec la volonté de créer une véritable cassure avec le MA. On se base sur le modèle de l'Antique, on cite Vitruve, on manie les entablements, les frises à rinceaux. Si l'Ordre est le fil conducteur de la conception, il nécessite des moyens financiers, du savoir faire et de la culture. Le bossage constitue une manière jugée convenable d'éviter l'Ordre tout en rejetant l'eau loin de la façade et en respectant les convenances. Il sera presque systématiquement utilisé à l'Isle.

Tout d'abord, au XVII^{ème} siècle, les bandeaux d'appui hérités des XV et XVI^{ème} siècles restent en place, on leur rajoute des bandeaux de niveau (situés au niveau des planchers d'étages). Les fenêtres sont marquées par des ressauts de travées, elles ont des linteaux droits en platebande ouvragés.

On trouve à vrai dire peu d'exemples de cette architecture à l'Isle.

Puis les bandeaux d'appui se font plus rares, ici illustré par l'Hôtel de Ganges, rue Denfert Rochereau, dont la construction commence fin XVII^{ème} siècle et présente une solution intermédiaire. On n'a plus tout à fait le ressaut de travée : la fenêtre est reliée, par une allège en ressaut de pierre de taille, au bandeau de niveau inférieur mais pas au bandeau de niveau supérieur).

- Corniche (ici de plâtre)
- Allèges marquée en pierre de taille entre appui mouluré et bandeau de niveau
- Bandeaux de niveau
- Portail monumental axé sur la façade)



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

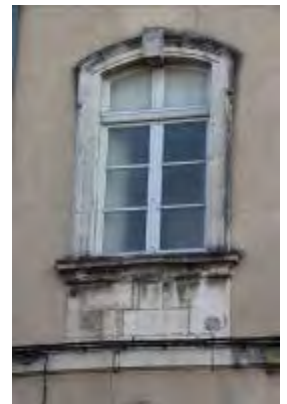
III.3.1. Vocabulaire architectural

Façades

Le portail s'étale au sol par un emmarchement généreux bien que la hauteur à monter soit peu importante.



Les fenêtres sont reliées au bandeau de niveau par une allège en pierre de taille qui forme un ressaut, surmontée d'un appui mouluré.



Il surgit de la façade avec son fronton curviligne qui dépasse non seulement du bandeau de niveau mais aussi de l'allège de la fenêtre.



Les chaînes d'angle présentent des pierres décalées qui expriment le mode constructif.



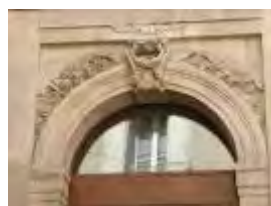
Façades des XVII et XVIII^{ème} siècle, façades atypiques et exceptionnelles, place de la Liberté

Ensemble remarquable de façade urbaine : les trois édifices des XVII et XVIII^{ème} siècles protégés monument historique forment un enchaînement de ressauts, évoquant un glissement très représentatif de l'expression de l'architecture baroque. De gauche à droite : l'ancienne église des pénitents blancs (1), le grenier public (2) et la collégiale Notre Dame des Anges (3), reconstruite en 1645, c'est à cette occasion qu'est démolie l'ancien *sextier* (grenier public).

Parcelle CP154
place de la Liberté



Parcelle 155, place de la Liberté

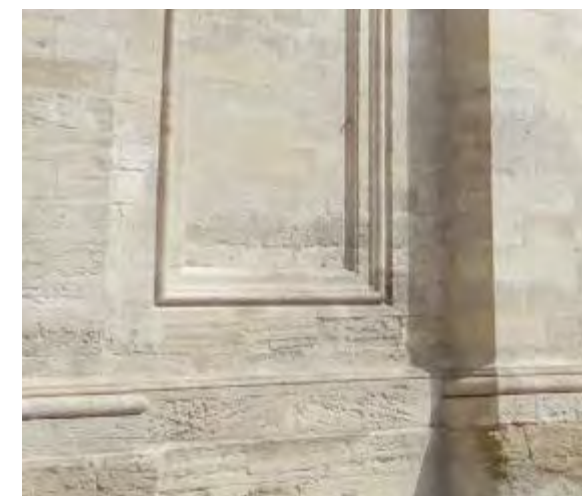


Grenier public : les premiers devis sont de 1739 mais la date inscrite est 1779.

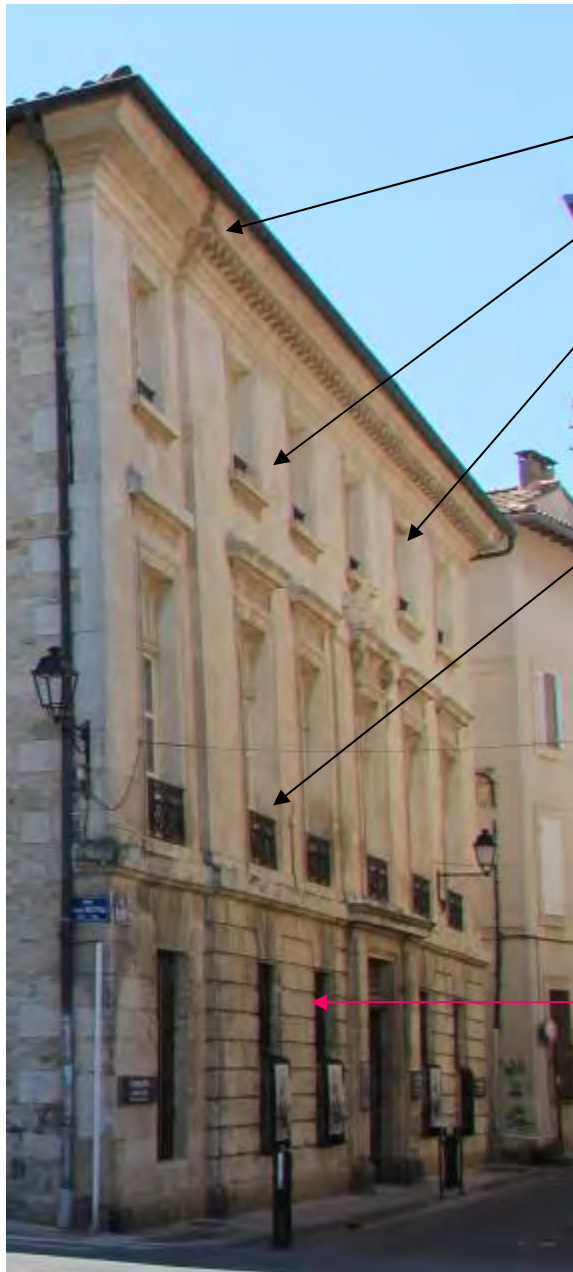


Collégiale Notre Dame des Anges

La façade baroque exprime les préoccupations du XVII^{ème} siècle. Remarquer la superposition des ordres avec :
- sur un soubassement dans la hauteur du « rez-de-chaussée » : pilastres d'ordre dorique agrémenté de fleurons et parements moulurés,
- sur « l'étage » un ordre ionique et les ailerons latéraux rattrapant la largeur des bas côtés.



Ordonnancement et modénatures du XVIII^{ème} siècle : exemple de l'hôtel de Campredon



Façade sur rue

Édifice représentatif des modénatures et ordonnancement du XVIII^{ème} siècle, il en présente de nombreuses caractéristiques. Avec une symétrie sur le portail monumental.

Corniche (à denticules) en pierre de taille

Façade à parement en pierre de taille lisse

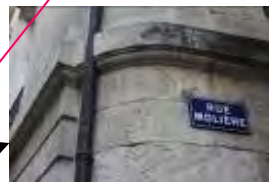
Fenêtres à chambranles et appuis moulurés

Fenêtres du premier étage reposant sur bandeau de niveau (elles sont donc munies d'un garde-corps de hauteur de balcon).

La fenêtre du premier étage située à l'aplomb du portail formalise son couronnement par un fronton dont l'ornementation a été bûchée (certainement à la Révolution).

Profil du bandeau de niveau entre rez-de-chaussée et premier étage : méplat + filet + quart de rond + filet.

Il couronne le soubassement en bossages continus (qui se retourne pour exprimer la platebande au-dessus des fenêtres).



Le bandeau de niveau se généralise



Façade sur cour et jardin

1. Avant-toit en chevrons de bois.
2. Bandeau de niveau (et d'appui).
3. baies en arcs surbaissées avec encadrements de fenêtre en méplat.
4. Bandeau de niveau avec moulure à méplat, listel et quart de rond

Alignements verticaux des fenêtres.



Ordonnancement et modénatures du XVIII^{ème} siècle : les bandeaux disparus

Les chaînes d'angle sont marquées, souvent en pierre de taille. Parfois elles nous racontent les éléments de modénatures disparus qui étaient réalisés au mortier de chaux ou au plâtre et n'ont pas été reconduits lors des ravalements.

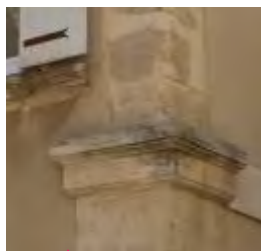
Parcelle CP 691, rue de la République

Chaîne d'angle en pierre de taille formant un quart de rond, amorçant les bandeaux de niveau en méplat.



Parcelle CP 1324, angle rue Monition et passage du Mont de Piété

La chaîne d'angle en pierre de taille comporte un tailloir qui raconte le bandeau disparu, qui comportait vraisemblablement ici. L'immeuble à la charnière avec le XVII^{ème} siècle comporte encore un bandeau d'appui au premier étage, qui a été reconduit au mortier deuxième.



Les bandeaux de niveau (1) se généralisent. Les appuis de fenêtre tendent à devenir isolés. Ces derniers sont soit moulurés, droits ou en «chapeau de gendarme», de style Régence et Louis XV (repris au XIX^{ème} siècle), soit constitués d'un simple bandeau en méplat, prolongeant l'encadrement de baie.

Ci-dessous le bandeau de niveau absorbe un léger encorbellement de façade (3). On constate ici aussi que sur certaines portions de façade le bandeau est en pierre de taille (3) et sur d'autres en plâtre (4), suivant les mêmes profils tirés au gabarit (non reconduit en (1)).

Parcelles CP 472 et 466, place de la Juiverie



FACADES à COMPOSITION SPECIFIQUE

Fin XVIII^{ème} à XIX^{ème} siècle : une généralisation des modénatures, une grande diversité

Parcelle CP 192, Rue Denfert Rochereau

Toutes les modénatures sont réalisées au plâtre en méplat. Les chaînes d'angle comportent des ressauts en table formant un faux appareil, se raccordant avec le bandeau sous avant toit comme avec celui séparant le rez-de-chaussée du premier étage. Il n'y a pas de bandeau de niveau intermédiaire.



Parcelle CP 187, Rue Denfert Rochereau

L'enduit de finition est au plâtre. Les appuis de fenêtres en pierre de taille moulurée. Les encadrements en méplat réalisés au plâtre. La corniche au plâtre recouvre les chevrons.



Les chaînes d'angle sont évoquées par un méplat de la largeur de ceux des fenêtres et il n'y a ni bandeau de niveau ni de bandeau d'appui. Le portail reste ornementé.



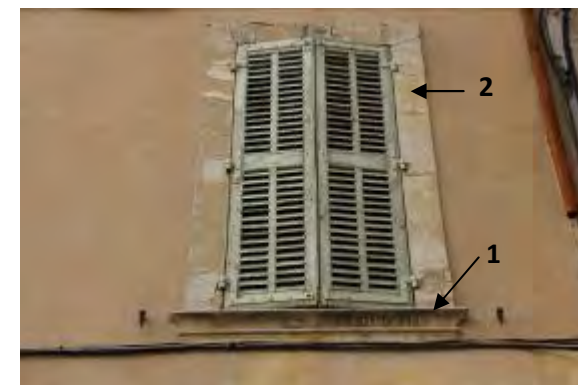
III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Façades

Parcelle CP 480, 6 rue de l'Hôtel de Ville

L'enduit est un enduit de chaux, les appuis de fenêtre sont en pierre de taille moulurés avec un profil en doucine (1), les encadrements de fenêtres sont des méplats réalisés au plâtre (2). La façade latérale montre les vestiges d'une mouluration (3) qui devait accompagner une corniche sommitale aujourd'hui disparue.



Parcelle CP 1531, Rue de la République

Les modénatures sont en pierre de taille avec des moulurations assez sophistiquées, en appui de fenêtre et sur les baies du premier étage comportant des arcs en plein cintre moulurés. Le bandeau en méplat situé sous la génoise se retourne verticalement en chaîne d'angle.



Parcelle CP 324, 35 rue Denfert -Rochereau



La partie supérieure de la façade est traitée avec un enduit de chaux texturé dont la teinte est dans la masse. Il est proche des enduits tyrolienne dans une teinte assez soutenue.

Sa texture granuleuse en légère surépaisseur joue les contrastes avec les bandeaux d'encadrement lissés et badigeonnés en blanc. Les encadrements de fenêtre mais aussi un bandeau qui cerne

complètement le premier et deuxième niveau, font du rez-de-chaussée un étage de soubassement.

Détails et finitions de la génoise sont traitées avec soin.



Parcelle CP 323, 37 rue Denfert -Rochereau



Ici les encadrements sont réalisés en méplat : simple surépaisseur sans moulure particulière.

Il n'y a pas de dessin de contour de la façade contrairement à la parcelle CP 324 mais une surépaisseur des étages par rapport au rez-de-chaussée, ce qui constitue une autre façon de donner un effet de soubassement.

L'enduit de finition au plâtre est badigeonné en ocre rouge.



Parcelle CP 362, 37 rue Denfert-Rochereau



La façade comporte un ordonnancement très marqué : chaîne d'angle se terminant en gouttes, bandeaux de niveaux et sous génoise, encadrements de fenêtres en méplat.

Le mortier de chaux texturé (proche de celui de la parcelle CP 234) qui couvre les étages ainsi cadrés comporte un décor de faux appareil (faux joints de pierre) qui sont exécutés en creux dans l'enduit, avec une nuance entre les parties ombrées et non ombrées accentuant l'effet de relief.



Les encadrements de fenêtre, chaîne d'angle et décor de gouttes sont réalisés au plâtre, avec un badigeon de teinte proche de la pierre de Pernes (?)



Le soubassement semble postérieur, ou restauré au ciment artificiel avec un effet de panneaux aux angles rognés en quart de cercle.

Les décors soignés de l'habitat populaire des XIX^{ème} & début XX^{ème} siècles : plâtre, mortier, enduit et badigeon



Parcelle 65 avenue Aristide Briand. Seules les modénatures ont été conservées en place: Le parement d'enduit courant du mur a été décroulé. Si ceci est contraire aux règles de l'art, cela permet néanmoins d'avoir une bonne lisibilité sur le



FACADES à DECORS SPECIFIQUES

Les décors soignés des maisons bourgeoises de la fin XIX^{ème} & début du XX^{ème} siècle : **décor peint et *sgraffito***

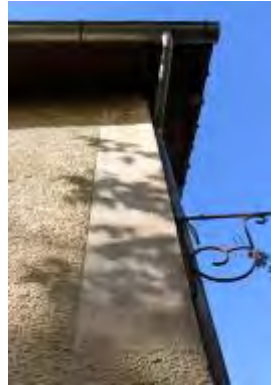
Maisons avenue Jean Boin : villas isolées

Parcelle 59, avenue Jean Boin



La façade comporte vraisemblablement deux, voire trois périodes de décors, dont le second est de 1930.

Nota : L'enduit à la tyrolienne (très granuleux) a été réalisé a posteriori, il empiète en bavant sur une volute de chapiteau.



Ci-contre à droite, vue en pied : est tentant de décrire un premier décor en sgraffito (deuxième couche de teinte grattée pour faire apparaître la plus claire dessous, qui aurait été repeint a posteriori.



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Façades

Parcelle 60, avenue Jean Boin

Ici le décor est plus simple, il présente des similarités avec les motifs des carreaux de ciment de la fin XIX et début XX^{ème} siècle.



Les décors soignés de l'habitat populaire des XIX^{ème} & début XX^{ème} siècles : éléments préfabriqués et imitations

L'arrivée du chemin de fer permet la diffusion des matériaux de construction préfabriqués en terre cuite comme la brique ou les céramiques émaillées

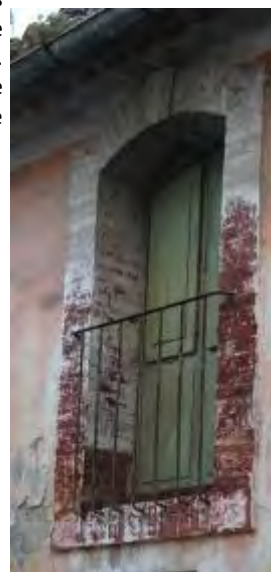
Parcelle CP 826 quai Jean Jaurès

Ici la brique est utilisée comme élément de décor, elle reprend les codes des modénatures habituels : chaînes d'angle, encadrements de baie, bandeaux de niveau. En couronnement de la façade sous l'avant toit, des modillons (brique peinte ou ciment?) . Les angles arrondis des briques donnent une certaine modernité aux baies.



Parcelle CP 232 rue Pasteur

Fin XIX^{ème} siècle, certains veulent mettre leur maison au goût du jour, et utilisent le plâtre pour réaliser un encadrement en fausses briques. La teinte est donnée par une peinture minérale. Ce qui suppose l'existence d'un savoir faire et d'une main d'œuvre peu coûteuse.



Route du Thor

Motif de briques alternées rouge et blanches, clef saillante Mais les baies sont condamnées ou pourvues de fenêtre de dimensions inadaptées sur cette façade pourtant soignée en entrée de ville.

Même s'il n'y a pas besoin de fenêtres, des contrevents seraient bienvenus.



L'arrivée du chemin de fer permet la diffusion des matériaux de construction préfabriqués en terre cuite comme la brique ou les céramiques émaillées

Château Reboul



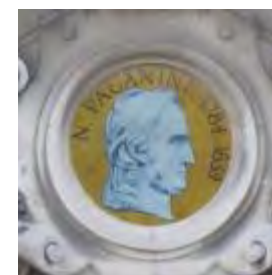
Caisse d'Epargne



Château Giroud



Remarquable ornementation mêlant éléments préfabriqués et décors sur mesure



Château des Névons

Éléments de terre cuite incrustés et vocabulaire d'architecture de référence mauresque et renaissance.



PAREMENTS & COMPOSITIONS DE FACADES : évolutions dues à l'usage des ciments armés

L'usage de ce matériau ouvre des possibilités d'expression à la fois en termes de décor et de composition architecturale. Les ouvertures à linteau large peuvent désormais être franchies autrement que par un arc ou un linteau de bois.

Les décors de rocaille fin XIX^{ème} et début XX^{ème} siècles : le ciment naturel comme nouveau matériau de construction ouvrant de nouvelles possibilités d'exprimer fantaisie et goût de la nature.

Au pied de la tour de Velorgues

La tour nobiliaire a fait l'objet de travaux fin XIX^{ème} siècle. Ils ont modifié la configuration de la tour mais aussi disposé des jardinières préfabriquées en ciment naturel imitant le bois, portant le cachet de la société AE Collet, rocailleur à Aix-les-Bains.



Parcelle CP 369 Quai lices Berthelot



Si la terrasse actuelle interpelle par son style et par son emplacement, le décor d'origine (sur carte postale ci-dessous) avec garde-corps et parements des parois en faux bois apparaît très dénaturé par rapport au modèle d'origine. Forme et revêtement des toits ont aussi été modifiés.



Les traces horizontales et dans l'angle sortant semblent être des vestiges de faux rondins.



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Façades

L'apparition de la baie vitrée

Avenue de la Libération

Immeuble à parement en pierre de taille dont les proportions de baies semblent être autorisées par l'usage du béton armé.





Une composition avec de grandes ouvertures permises par l'évolution des techniques constructives



FACADES à ENCORBELLEMENTS (1)

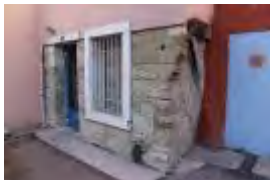
les pans de bois dateraient des XV à XVI^{ème} siècles et les vestiges sont relativement rares

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Façades

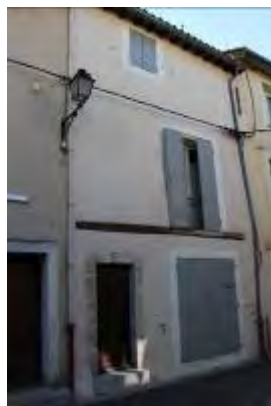
Parcelles CP 315 et 314
rue Denfert Rochereau



La jambe de force raconte l'encorbellement qui a été supprimé a posteriori sur la façade rouge dont les étage sont venus s'aligner sur le rez-de-chaussée.

Parcelle CP 981
rue de la Flûte

Bois au niveau du plancher du R+1, il constitue un indice probable de pan de bois. Il se situe au-dessus d'une porte Renaissance.



Parcelle CP 260
rue Emile Char



La façade présente un très petit débord; l'alignement de deux immeubles de part et d'autre de ces parcelles suggérerait-il un ancien encorbellement beaucoup plus important qui a pu être frappé d'alignement pour élargir le passage?



Parcelles CP 145 et 146
Rue Jean-Jacques Rousseau



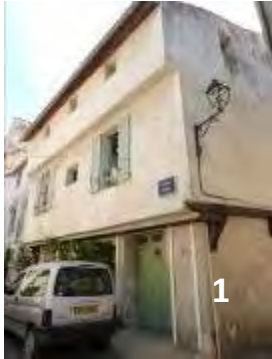
Le premier immeuble présente un corbeau de pierre en (1) et un about de solive en bois (2).

Les abouts de solive du second ont été habillés de plâtre (3); ainsi que la poutre (4).

FACADES à ENCORBELLEMENTS (2)

les pans de bois dateraient des XV à XVI^{ème} siècles et les vestiges sont relativement rares

Façade impasse Raspail :
Les abouts de solives
sont cachés sous l'enduit.



Façade rue Raspail



Ceux des pans de bois de la rue Raspail

Enchaînement des 3
façades des immeubles
rue Raspail avec leurs
encorbellements.



Les abouts de poutres
moulurés ont été très
remaniés, consolidés pas
des corbeaux, etc.
Les deux corbeaux laté-
raux ont des renforts en
pièces de bois triangulai-
res. L'un des pièces verti-
cales conserve une mou-
lure médiévale.
L'about central serait plus
large pour reprendre
deux travées de plancher.
Les solives devraient être
mises à nu impasse Ras-
pail grâce au dégroutage
de la façade.



ACOMPLER
AVEC DPI

Croquis à insérer

Deux gorges surmon-
tées d'un tore
Début XVe

Deux tores encadrant
une gorge seconde
moitié XVe

Deux doucies séparées
par un tore XVIIe

SIMILITUDES pour comparaisons et datations

Encorbellements successifs
en pans de bois : Avignon,
Hôtel B. de Rascas, XIV-
XV^{ème} siècles, Classé MH.



Détails des abouts de solives
des planchers.



COUPE DE PRINCIPE en-
corbellement sur poutres
armées, hôtel de Raspail.
Illustration extraite de
« charpentes méridiona-
les » d'Emilien BOUTI-
COURT



Château du Thor



Palais de Boulogne
Villeneuve Lès Avignon



Doublement par corbeau :
avant-toit de toit : hôtel de
Sade XV^{ème} siècle Avignon.



FACADES à ENCORBELLEMENTS 53°

avec corniches maçonnées

Fin XVI^{ème} à XVII^{ème} siècles (?)

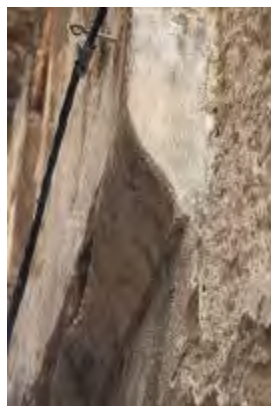
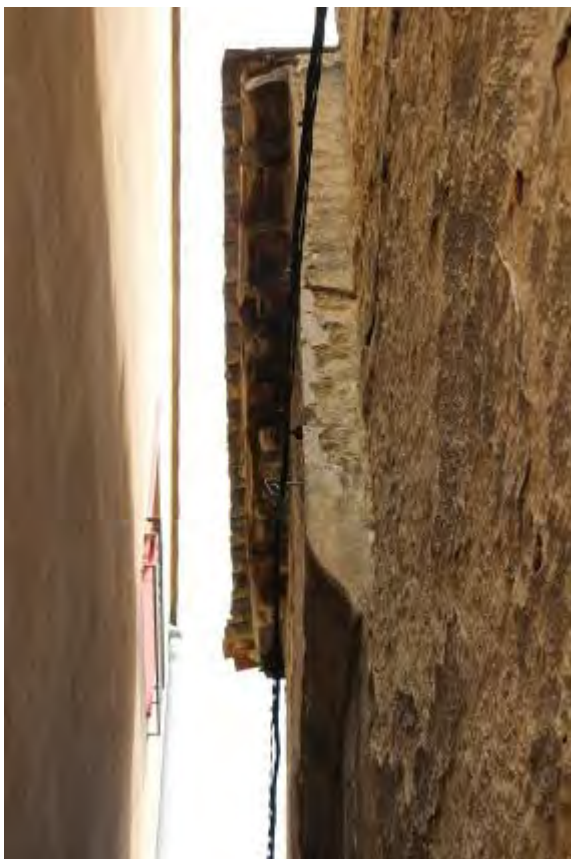
Si l'on fait le parallèle avec Aix en Provence, où les façades hourdées au plâtre seraient devenues courantes à partir du XVI^{ème} siècle (cf. « Cent maisons médiévales en France » sous la direction d'Yves ESQUIEU), on peut imaginer qu'il en est de même à une période équivalente à l'Isle.

Sachant que le pan de bois a été interdit en 1560, les encorbellements auraient-ils à partir de cette année-là alors été recouverts de plâtre ou réalisés en maçonnerie, puis délaissés avec l'apparition d'une nouvelle esthétique plus classique?

Les profils en mortier ou en plâtre en façade ne permettent d'absorber qu'un léger encorbellement de façade. Ces corniches se situent systématiquement sur des immeubles qui ont des débords de toiture en chevrons et sont donc a priori antérieurs au XVIII^{ème} siècle, période à laquelle la génoise se généralise.

Parcelle CP 826, rue de l'Anguille

Encorbellement avec corniche au plâtre avec profil en doucine



Deux fragments de corniches d'encorbellement avec profil en cavet.

Parcelle CP 99, rue Lamartine



Parcelle CP 352, rue du Collège



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Façades

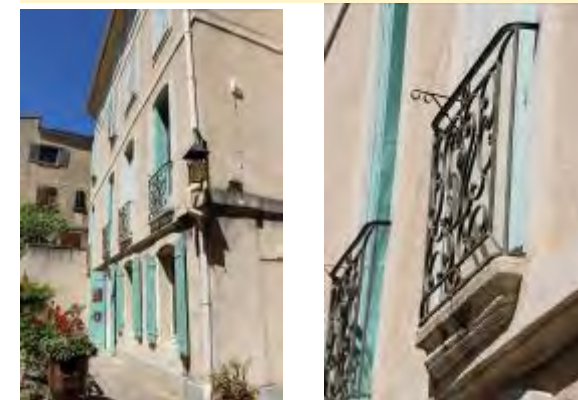
XVIII^{ème} siècles

Ci-dessous deux des rares bandeaux de pierre de taille avec un profil caractéristique du XVIII^{ème} siècle et formant corniche sous de légers encorbellements.

Parcelle CP 476, rue de l'Hôtel de Ville



Parcelle CP 466, place Juiverie / rue Carnot



ARCS MEDIEVAUX du XII au XIV^{ème} siècle

Dans la ville on les découvre dans les passages couverts (ou *soustets*) mais aussi dans les boutiques, les rez-de-chaussée d'immeubles privés. Ils sont les témoins des maisons médiévales dont les planchers du premier étage étaient portés par des arcs de pierre en plein cintre ou brisés.

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Arcs médiévaux

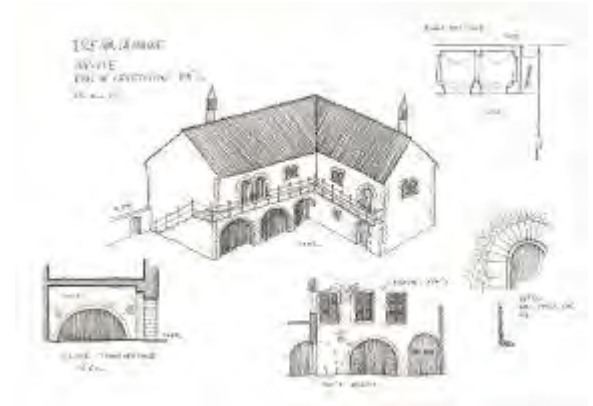
Parcelle CP 531, rue du Bicentenaire

Arc brisé, daté selon Coline POLO du XIII ou XIV^{ème} siècle et supposant l'existence d'une habitation sur deux niveaux (avec plancher sur arc diaphragme comme sur la coupe ci-contre), avec comme pour l'illustration suivante, une maison en cœur d'îlot et non pas alignée sur rue.



Parcelle CP 1048, rue Jean-Jacques Rousseau

« Cave » située en rez-de-chaussée de « la Prévôtée » vestige d'un logis médiéval du XII ou XIII^{ème} siècle dont est figurée ci-contre la proposition de restitution par F. Guyonnet, DPI : « Un bâtiment exceptionnel se trouve aujourd'hui inclus dans des bâtiments divers formant la cour de la Prévôtée. Cet édifice possédait un rez-de-chaussée voûté et au moins deux arcades ouvertes sur cour, ainsi qu'une galerie à l'étage, associées à de belles portes appareillées. »



Les arcs intérieurs sont chanfreinés.



Parcelle CP 1497, rue Carnot



Dans le commerce au rez-de-chaussée, on observe deux arcs successifs qui ne sont ni alignés, ni contemporains l'un de l'autre.



Arc situé dans le niveau de soubassement : ci-dessus vu de l'intérieur et ci-dessous vu de l'extérieur



ENCADREMENTS DE BAIES : les portes d'entrée

Les portes d'entrée sont les portes piétonnes, depuis la rue elles donnent accès directement dans l'édifice, à un couloir ou directement à l'escalier de desserte de l'immeuble. Le traitement des encadrements et la disposition de la porte a évolué au cours des temps.

Portes romanes, arc en plein cintre

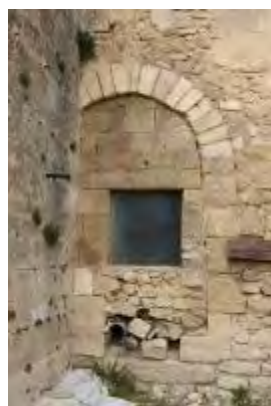
Elles sont rares à l'Isle-sur-la-Sorgue, et la plupart du temps elles se trouvent aujourd'hui englobées dans des bâtiments (en (1) et (2) celles de la tour romane de la mairie, ci-contre) et modifiées par des remaniements successifs. Les claveaux sont allongés et extradossés. La porte en 1 est ornée d'un tore.

Hôtel de ville

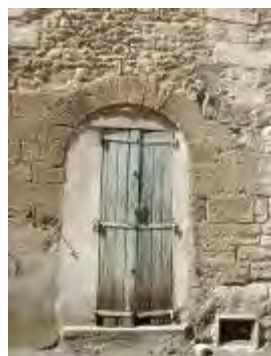


Porte sur ancienne rue condamnée vue depuis l'intérieur

Chapelle de Velorgues



Couvent des Cordeliers. Parcelle CP137
Rue Molière



La porte est antérieure au couvent : elle faisait partie d'une maison du XIII^e siècle qui a été englobée dans l'établissement religieux.
L'appareillage des pierres de taille en lits de hauteurs variées est également médiéval.

Parcelle CP 746, rue Roumanille

Portes : vue de la face intérieure, la ruelle qui la desservait a aujourd'hui disparu.



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

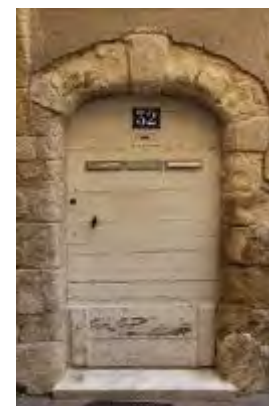
Encadrements de baies

XV à XVI^e siècles

Ces baies s'ouvrent par des arcs en anse de panier chanfreinés, avec ou sans clef saillante. Elles desservent des cages d'escaliers à vis et la cour arrière. Sur les façades des rues les plus fréquentées de la ville elles ont été remplacées et seules les portes intérieures subsistent.

Les portes à linteau monolithique en accolade sont plus rares. Elles peuvent se retrouver plus facilement en intérieur comme les portes romanes.

Parcelle CP 1173, impasse sur rue Raspail



Ilot de la Tour d'Argent



Parcelle CP 1548, impasse rue Ledru Rollin

Portes d'entrée avec des chanfreins en linteau et sur l'arc, tandis que les piédroits sont en quart de rond.



ENCADREMENTS DE BAIES : les portes d'entrée

Les portes d'entrée sont les portes piétonnes, depuis la rue elles donnent accès directement dans l'édifice, à un couloir ou directement à l'escalier de desserte de l'immeuble. Le traitement des encadrements et la disposition de la porte a évolué au cours des temps.

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Encadrements de baies

Passage du XVI au XVII^{ème} siècle

Si les arcs lisses en plein cintre perdurent parfois, leurs claveaux sont a priori moins allongés qu'à l'époque romane. .

Plus tardivement, ils reposent sur des sommiers saillants comme leur clef. Les arrière-voussures (à l'intérieur) font l'objet d'un travail de stéréotomie soigné.

Enfin, le linteau en platebande se généralise.

Parcelle CP 705
Rue Rose Goudard



Piédroit et départ d'arc de facture Renaissance



Parcelle CP 145
Rue Jean-Jacques Rousseau

Celui-ci, surmonté d'un oculus, repose sur des sommiers de facture Renaissance.



Parcelle CP 800
rue Voltaire

Sur rue



Parcelle CP 513
rue Carnot

Sur cour



Parcelle CP1052
Quai Hugues Clovis



Ci-dessus la porte d'un immeuble comportant un escalier à vis en pierre de taille supposé XVII^{ème} siècle.

Parcelle CP799
rue Voltaire



Avec une clef exacerbee malgré la modestie de l'ouvrage (clef traversante et tombante). Le piédroit et le linteau comportent une moulure en quart de rond.



ENCADREMENTS DE BAIES : les portails

Les baies sont les trous dans les murs et leurs ornements. Les portails, contrairement aux portes piétonnes ou cochères sont des ouvrages de représentation qui expriment la richesse de leur propriétaire, ils donnent accès aux parties les plus prestigieuses des hôtels particuliers ou édifices publics.

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Encadrements de baies

Renaissance : Les arcs moulurés XVI^{ème} siècle

Parcelle CP 1547, rue Ledru Rollin

Sommiers déclinant un ordre toscan, arc mouluré, clef en agrafe à feuille d'acanthé.



La plupart sont remaniés a posteriori. Ils conservent des caractéristiques et des moulures de style gothiques et Renaissance. Par exemple, le tympan en croissant de lune qui permet de passer de l'arc surbaissé de la porte à l'arc en plein cintre et comporte l'agrafe, est un élément de vocabulaire qui ne rentre pas dans les standards classiques de l'architecture et exprime une liberté formelle issue du gothique.

Parcelle CP 1538, quai de la Charité

Non existant sur cadastre 1828 : de remploi? Question DPI



Renaissance : Portail à fronton début XVII^{ème} siècle ?

Parcelle CP 238, rue Ernest Feuillet



Arc plein cintre sur sommiers, fronton triangulaire à oculus, sur entablement à trois fasces porté par deux pilastres à chapiteaux ioniques.



ENCADREMENTS DE BAIES : portails et portes

Portails classiques et baroques du XVII^{ème} siècle

Collégiale N D des Anges

Portail de la façade latérale sud : fronton reposant sur deux pilastres doriques encadrant un arc en plein cintre mouluré avec sommiers et agrafe.

L'entablement surmonté de denticules s'orne de triglyphes au droit desquels sont disposées des gouttes.

De facture classique, architecte François de Royers de la Valfenière.



Parcelle CP 238 rue Ernest Feuillet



Agrafe à feuille d'acanthe, arc sur cour intérieure.



Parcelle CP 1445
rue Danton

Porte sur cour intérieure à chambranles moulurées et crossettes typique du XVII^{ème} siècle et (équipée d'une porte vitrée).

Parcelle CP 1151, rue Danton
Ancien couvent des Ursulines



Le portail a été très remanié et abîmé. La menuiserie recoupe la hauteur de la porte d'origine qu'on pourrait imaginer dans le style de celle du portail sud de l'église (ci-contre) les agrafes comportent des motifs d'écailles, de style XVII^{ème} siècle.



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Encadrements de baies

Hôtel de Ganges, monument historique
parcelle 1124, rue Denfert Rochereau,

Son fronton curviligne (1) est encadré de deux trophées (2) ce qui fait de lui le plus baroque des portails de l'Isle. L'entablement, soutenu par des colonnes, alterne des triglyphes à gouttes (3) et des métopes à fleurons (4). La porte est encadrée d'un chambranle mouluré et ceint d'un tore de feuilles d'eau ? (5) et surmontée d'une agrafe à feuille d'acanthe (6).



ENCADREMENTS DE BAIES : les portes d'entrée

Les portes d'entrée sont les portes piétonnes, depuis la rue elles donnent accès directement dans l'édifice, à un couloir, ou directement à l'escalier de desserte de l'immeuble. Le traitement des encadrements et la disposition de la porte ont évolué au cours des temps.

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Encadrements de baies

Supposés XVII^{ème} siècle

Parcelle CP XXX
rue de la Flûte



CP 1523, rue Paul Julian



La porte a été remplacée par une porte vitrée (1), elle conserve une imposte (2) qui n'est pas contemporaine de l'agrafe zoomorphique (3) du XVII^{ème} siècle. En revanche on voit dans le mortier rebouché le fantôme de la traverse d'imposte d'origine en quart de rond.



Parcelle CP 807, Impasse Raspail

Piédroits en pierre de taille, linteau bois enduit au plâtre.

Parcelle CP 99
rue Lamartine

Piédroits en pierre de taille enduite à postériori. La présence d'un encorbellement surmontant le linteau droit. Peut la dater du XVII^{ème} siècle au plus tard.



Parcelle CP 614, rue Monition

Chambranles moulurés avec linteau en platebande, clef en pointe de diamant. Les portes en bois à motif losangés, inspirées



Augustin Charles D'Arviler (1653-1701) publie le « Cours d'architecture qui comprend les ordres de Vignole », Paris 1691. Il développe des modèles qu'il propose avec des variantes de motifs. Il ne parvient pas à s'imposer à Paris qu'il quitte en 1689 pour Montpellier.

Son travail est à placer dans le contexte de l'élaboration d'une doctrine architecturale officielle, mise en chantier par l'Académie d'architecture en 1671. Son objectif est de trouver un idéal normatif qui s'adapte à la construction à la française et à chaque type de demeure.



CP 237 rue Ernest Feuillet



ENCADREMENTS DE BAIES : portails

Portails classiques et baroques du XVIII^{ème} siècle

parcelle 472,
place Juiverie



Sur ce portail de vocabulaire baroque, la clef se poursuit en redans au fil des moulures depuis la corniche sommitale du fronton curviligne jusqu'à l'intrados de l'arc.



Parcelle CP 736, place Rose Goudard



L'agrafe a un mouvement souple, dissymétrique et « fantasque » caractéristique du style Louis XV (1730-1760). Les bossages de l'embrasure sont comme creusés en courbe dans le mur et dessinent des claveaux délicats.

Parcelle CP649, rue du Crédit

CP 252 rue Denfert-
Rochereau



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Encadrements de baies

Fin XVIII^{ème} début XIX^{ème} siècle, les motifs ornementaux de la Renaissance sont repris de façon moins ostentatoire puis abandonnés pour aller

Parcelle CP 952, ancienne église des pénitents blancs



Fin XVIII^{ème} début XIX^{ème} siècle, les motifs ornementaux de la Renaissance sont repris de façon moins ostentatoire puis abandonnés pour aller

Parcelle CP 952, ancienne église des pénitents blancs



ENCADREMENTS DE BAIES : les portes d'entrée

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Encadrements de baies

Portes des maisons du XIX^{ème} et début XX^{ème} siècles (quais intramuros)

XIX^{ème} siècle

Parcelle CP1211, quai Rouget de l'Isle



Si la façade exprime une certaine prestance dans sa composition et ses modénatures, l'ensemble des moulures et le portail font preuve de retenue et sobriété.



fin XIX^{ème} début XX^{ème} siècles

Portes sur des immeubles de style éclectique, au décor d'inspiration classique très librement interprété

Parcelle CP790, quai Jean Jaurès

Maison bourgeoise sur les quais exprimant la réussite avec une certaine ostentation : le balcon jadis orné de balustrades comme ses appuis de fenêtre, porté par des corbeaux très ornés et surmontant la porte lui donne des allures de portail monumental



Parcelle CP 1336, quai Berthelot



Parcelle CP811, quai Jean Jaurès



ENCADREMENTS DE BAIES : les portes d'entrée

Portes des maisons du XIX^{ème} et début XX^{ème} siècles (faubourgs extramuros)

Portes tiercées, à modénature de pilastre et à imposte à petits bois, contemporaine des encadrements en méplat et en plâtre

Portes sur des immeubles de style éclectique, aux décors d'inspiration Renaissance et Classique.

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Encadrements de baies

Porte à imposte dont les petits bois sont d'inspiration « Art Nouveau » (idem parcelle CP238)

Avenue Aristide Briand



Avenue de la Libération



Château Brun



Avenue de la Libération



ENCADREMENTS DE BAIES : les portes cochères

Les portes cochères sont les portes de grande dimension qui donnent accès soit à une cour soit à une dépendance (écurie par exemple). On les trouve donc dès la naissance des hôtels particuliers . Elles permettent le passage d'un carrosse. On trouve des arcs comme des linteaux droits en bois.

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Encadrements de baies

XVII & XVIII^{ème} siècle

Non datables

Les XVII & XVIII^{ème} siècles sont marqués par un retour de la stéréotomie qui exprime la taille de la pierre de façon presque expressionniste : les claveaux de pierre dessinent des embrasures très ouvertes, orientée parfois en fonction du sens de la rue.

Parcelle CP 238, rue Denfert Rochereau



Parcelle CP 604, rue Lirette



Parcelle CP120
Impasse rue Lamartine



Parcelle CP 63
rue de l'Ecrevisse

Si les linteaux droits sont plus complexes à dater, celui-ci est avéré de 1745. On note sous l'enduit des pierres de taille en soubassement



Parcelle CP 1332
Rue du Collège

Linteau sur coussinets. Parcelle qui en 1828 était réunie avec la CP 1629 qui comporte des vestiges d'escalier en vis et de fenêtres à méplats chantrournés.



Parcelle CP 271
12 rue Garibaldi



Avis DPI?

Parcelle CP 808
Impasse Raspail



Parcelle PC 362
39 rue Denfert Rochereau



Parcelle CP 746
rue Roumanille



ENCADREMENTS DE BAIES : les fenêtres

Si pour les périodes médiévales et Renaissance, les façades conservées sont rares, on trouve en revanche quantité de fenêtres de ces périodes saupoudrées dans la ville, leur mise en valeur constitue un enjeu patrimonial.

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

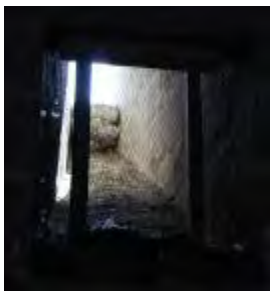
III.3.1. Vocabulaire architectural

Encadrements de baies

Fenêtres du XII au XIV^{ème} siècles

Parcelle CP 1246
Tour d'Argent

Prises de jour, vues depuis l'intérieur et l'extérieur.



Ce sont essentiellement des baies de prises de jour très réduites qui nous sont parvenues présentant la particularité d'être de petites dimensions avec des embrasures très pentues. On peut donc les trouver sur les tours nobiliaires par exemple dont elles traduisent le caractère défensif. Mais bien sûr il y avait d'autres types de fenêtres que l'on peut découvrir en cœur d'îlot.

Parcelle CP 1246
Rue Roumanille

Baie située dans une pièce voûtée en rez-de-chaussée.



Fenêtres à croisées : XV^{ème} et XVI^{ème} siècles

Elles peuvent être en pierre de taille mais aussi en bois et plâtre, leurs encadrements peuvent être moulurés, droits, chanfreinés, les vestiges sont parfois ténus. Il convient d'être attentif lors des décroutages de façades car elles peuvent comporter des vestiges remarquables sous l'enduit.

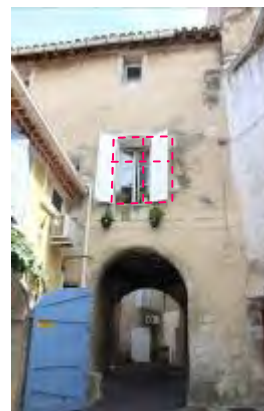
Parcelle CP 953, Façade sur jardin



Croisée gothique tardif : surmontée d'un larmier mouluré, sur un appui isolé avec une moulure caractéristique, héritée des cordons filants (voir page suivante).

Parcelle CP 1173
Impasse Raspail

Au-dessus d'un arc chanfreiné : vestige possible de croisée de pierre, modifiée au XVIII^{ème} siècle.



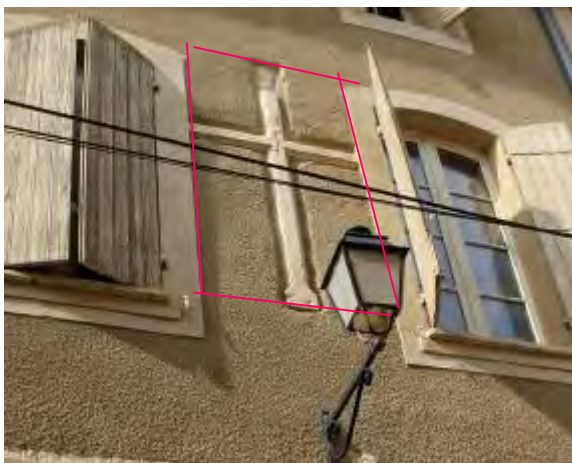
Parcelle CP 805, rue Raspail

On remarque sous l'encorbellement, un entablement avec un appui mouluré de même largeur. Tous deux dessinent le vestige d'une croisée Renaissance très remaniée a posteriori (un nouvel appui de fenêtre a été rajouté sur l'appui initial).



Parcelle CP 238, rue Denfert Rochereau

Vestige de croisée de pierre, murée lors de la reprise de façade (contour de la fenêtre en rose). La face avant du décor semble avoir été bûchée pour être escamotée sous l'enduit.



→ Et côté cour sur le même édifice : une demi-croisée murée.



Parcelle CP 1407

Vestige de croisée de plâtre et bois.

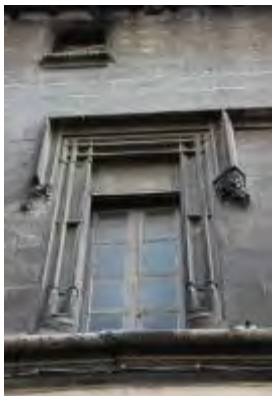


ENCADREMENTS DE BAIES : les fenêtres

Croisées de pierre : XV^{ème} et XVI^{ème} siècles

Elles se situent essentiellement au premier étage sur rue et leurs encadrements peuvent être très simples ou très travaillés : à moulures complexes, doubles, à baguettes ... leurs décors sont représentatifs de leurs époques de construction.

Parcelle CP 1497, rue Carnot



Décor riche de style gothique flamboyant avec des culots sculptés de chimères (1). Croisement de fines baguettes et de tores.



La présence d'une pierre de petite hauteur à l'emplacement de la baguette indique que la traverse (figurée en rose en 2) a été supprimée et les pierres retaillées a posteriori pour transformer les croisées en baies à meau.

Parcelle CP 1407, rue de la République

Demi-croisée sur cour, moulures en tores. Celle-ci conserve sa traverse en pierre de taille.



La baie s'insère dans une façade de pierre de taille riche en modénatures : croisées de pierre, cordons d'appui, cordons-larmiers.



Parcelle CP 724
Place de la Liberté

La même baie vue depuis la place et vue de l'intérieur avec ses coussièges (1) et décors peints (2) sur l'arrière voussure et dans l'embrasure.



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Encadrements de baies

Parcelle CP 1100, rue Ledru Rollin



Ces fenêtres Renaissance prennent encore la forme de croisées mais s'ornent d'entablements (1) avec décor de caissons à fleurons, de colonnes cannelées (2), de culots à enroulement et feuilles d'acanthe (3).



Fenêtre sur cour, plus sobre.



ENCADREMENTS DE BAIES : les fenêtres

Petites fenêtres chanfreinées, XIV^{ème} et XVI^{ème} siècles

C'est le décor du chanfrein (coupé à 45°) qui est le plus commun aux XIV^{ème} et XVI^{ème} siècles. Il semble que dans le Comtat Venaissin il ne perdure pas au-delà du XVI^{ème} siècle. Le décor de chanfrein orne les baies à linteaux droits comme les arcs. L'ensemble des exemples ci-dessous illustre ce décor.

On trouve ces petites fenêtres majoritairement soit au deuxième étage, surmontant des fenêtres à croisée, soit au rez-de-chaussée à une hauteur supposée de fenêtre dite bâtarde éclairant une dépendance sans permettre de vue, ce qui correspond à la typologie des demeures des XV et XVI^{ème} siècles assez fermée au rez-de-chaussée.

Parcelle CP 1407, rue de la République

Baie rectangulaire chanfreinée, y compris en appui, surmontée d'un cordon-larmier. Elle se trouve au deuxième étage ainsi que la suivante.



Parcelle CP 1497, rue Carnot

Linteau taillé en anse de panier avec appui isolé



Parcelle CP 1160, Rue Ledru Rollin

Le chanfrein n'est pas mis en valeur par l'enduit d'une épaisseur inappropriée mais la fenêtre semble conserver son vitrail du XVI^{ème} siècle.



Parcelle CP 304, 72 rue Denfert Rochereau

Vestige de baie chanfreinée dans une façade très remaniée. Ici elle semble être réalisée au plâtre et serait contemporaine de l'escalier à vis qui appartient aujourd'hui à la parcelle CP 306.

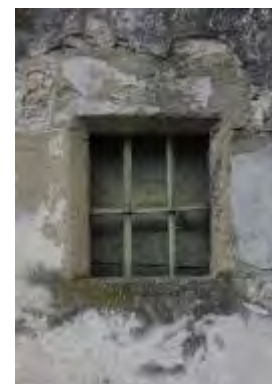


Parcelle CP 1173
impasse sur rue Raspail

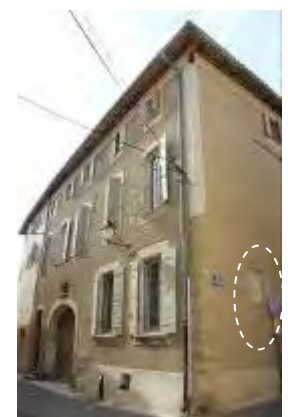
Bien cachée entre un tuyau et un réseau électrique.



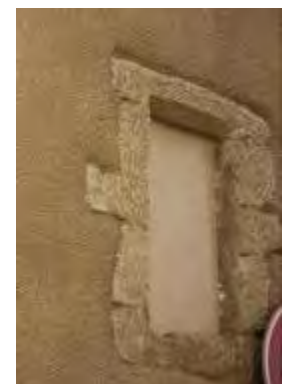
Parcelle CP 933
Quai Frédéric Mistral



Parcelle CP 238
Rue Denfert-Rochereau



Fenêtre chanfreinée vestige de la façade antérieure d'une maison qui daterait vraisemblablement du XVI^{ème} siècle au vu de son escalier.



ENCADREMENTS DE BAIES : les fenêtres

Baies isolées atypiques à l'Isle, XIV^{ème} à XVII^{ème} siècles

Parcelle CP 953, Façade sur jardin

Il s'agit ici d'une fenêtre à accolade, la seule que l'on ait trouvée en façade. Elle ne présente pas un chanfrein mais un profil également simple et contemporain de celui-ci : profil en cavet pour le linteau en accolade (1). On peut supposer qu'il se prolongeait sur les piédroits qui ont été modifiés au mortier car on devine un amortissement



Parcelle 1229, rue Molière

Fenêtre haute de l'ancienne église du couvent des Cordeliers. Elle a été très remaniée : munie d'une traverse formant le linteau d'une baie a posteriori murée. L'église fut construite fin XVI et début XVII^{ème} siècles.



Vue, au verso de la façade, des arcs de la nef de l'église des Cordeliers depuis le toit du chœur de la collégiale.



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Encadrements de baies

Hôtel Renaissance, parcelle 1547, rue Ledru Rollin

Surmontant les entablements des fenêtres de style renaissance du premier étage et datant vraisemblablement de tout début XVII^{ème} siècle : les fenêtres du 2^{ème} étage sont à chambranles moulurés à crossettes.



XVII^{ème} siècle, siècle de transition

Il semble qu'il reste peu de vestiges en façades du XVII^{ème} siècle : quelques portes mais peu de fenêtres représentatives. Il est fort possible que des vestiges en mortier aient été piochés et aient disparu.

Hôtel de Ganges, parcelle CP1124, place Denfert-Rochereau

Chambranles moulurés à crossettes, datant de la fin du XVII^{ème} siècle et comportant donc un arc surbaissé. La clef qui l'orne est très saillante. L'appui mouluré est sur allège présentant un ressaut en pierre de taille.

Une des fenêtres sur jardin semble conserver en imposte les menuiseries d'origine. Le corps central se différencie par ses baies de l'aile latérale réalisée en extension..

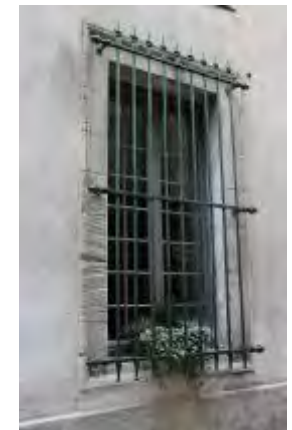


XVIII^{ème} siècle

Hôtel de Campredon



*Parcelle CP486
Mairie, rue Carnot*



ENCADREMENTS DE BAIES : les fenêtres à encadrement en méplats

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Encadrements de baies

Fin XVIII^{ème} siècle : encadrements en méplat avec appuis chantournés

Appuis en pierre de taille moulurés

Hôtel Inguibert, rue de la République

Les encadrements en méplat, arc surbaissé avec clef saillante, l'appui est chantourné. L'encadrement de baie est en pierre de aille comme l'ensemble de la façade.



*Parcelle CP 93
rue Théophile*

Fenêtre de style Directoire.
Remarquer l'appui de fenêtre contemporain et chantourné qui a été conservé au contraire du reste de l'encadrement.



Parcelle CP 1496, rue Michelet



Parcelle CP 543, rue Michelet



Parcelle CP466, pl. Juiverie.

Parcelle CP 1629, impasse Carnot

Ici les appuis en pierre de taille et bandeaux en méplat de pierre de taille sont restés en place mais les proportions de baie ont été complètement modifiées. De qui banalise complètement la façade. Son potentiel serait à exploiter.



*Parcelle CP 512
rue Carnot*

Encadrement de même inspiration mais réalisé au plâtre.



ENCADREMENTS DE BAIES : les fenêtres

XIX^{ème} siècle & début XX^{ème} siècle, les formes et les finitions se diversifient. Le temps s'accélère

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

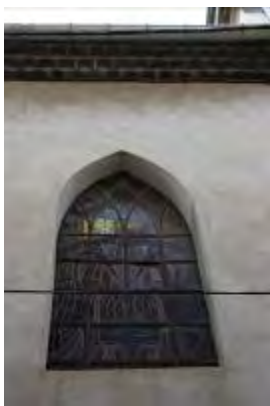
Encadrements de baies

XIX^{ème} siècle

A CONFIRMER PAR DPI

Mairie

Baie néogothique



Parcelle CP 1211, quai Rouget de l'Isle



Parcelle CP 480, 6 Place Juiverie

Appui de fenêtre en pierre r de taille de profil plus « nerveux » qu'au XVIII^{ème} siècle, encadrement en méplat réalisé au plâtre.



Parcelle CP 1531, rue de la République



Fin XIX^{ème} siècle & début XX^{ème} siècle

Parcelle CP 1336, quai Lices Berthelot

Du style le plus épuré au style le plus ornementé

Parcelle CP 588
quai Rouget de l'Isle



Parcelle CP 1211, quai Rouget de l'Isle



Parcelle CP 569, quai Rouget de l'Isle



MENUISERIES : les portes

Portes XVI^{ème} à XVII^{ème} siècle

Parcelle CP 1547, rue Ledru Rollin



Porte refaite de style Renaissance avec une imposte à montants quasi rayonnants et deux panneaux semi(?) fixes latéraux. Panneaux rapportés sur âme de planches.

Ilot tour d'argent



Fin XVII^{ème} siècle, l'imposte en demi cercle est ornée d'un ange, à l'image de ceux qui « peuplent » l'intérieur de l'église. Ses ailes sont traitées comme des volutes. La traverse d'imposte est une guirlande de feuilles. Les clous sont losangés.



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Menuiseries

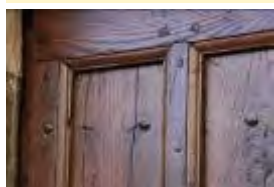
Hôtel de Ganges, monument historique
parcelle 1124, rue Denfert Rochereau,

Fin XVII^{ème} siècle

Porte à panneaux et clous losangés, traverse d'imposte sculptée, et partie supérieure d'imposte en dentelle végétale.



Parcelle CP 981, rue de la Flûte



Porte piétonne de style Renaissance avec fond de planches raidi par cadres appliqués. Chevilles et clous forgés.



Parcelle 496
Rue Danton
(porte sous porche)

Elle a été modifiée: rajout d'un panneau vitré avec grille au XX^{ème} siècle.



les portes des styles XVIII^{ème} siècle sont nombreuses à L'Isle

Portes cochères

Parcelle CP 63, rue de l'Ecrevisse

Porte à linteau portant une date.



Portes piétonnes

Parcelle CP 519
Rue Ledru Rollin



Parcelle CP 604, rue
Michelet



Portes « bâtardes »

Ci-contre à gauche : porte début XVIII^{ème} siècle : remarquer comme les détails sont plus en rondeurs et exagérés que ceux de la porte fin XVIII^{ème} ci-contre. A droite les moulures sont plus anguleuses, les gouttes plus discrètes. Noter les arêtes vives et les motifs de grecques.

Hôtel de Casal, parcelle



Parcelle CP120, impasse rue Lamartine

Porte cochère d'accès à une cour.



Parcelle CP 323, 37 rue
Denfert Rochereau



XIX^{ème} siècle

On trouve de nombreuses de portes à panneaux mais aussi, un modèle récurrent à l'Isle : la porte à trois panneaux séparés par des pilastres (baguettes) plus ou moins ornementés, avec ou sans chapiteaux, munies d'impostes vitrées à petits bois verticaux avec traverse d'imposte moulurée.

Hospice d'humanité
Parcelle CP 400,
5 rue Autheman



La Charité



Parcelle CP 485
rue de l'Hôtel de Ville



Parcelle CP 187
Rue Denfert-Rochereau



Parcelle CP 480
6 place Juiverie



Parcelle CP 1336
Quai Lices Berthelot



Un travail de menuisier très sculpté : perles, chute de fleurs et fruits, cartouche, oves et denticules...



Parcelle CP 1097
Rue du Dr Jean Roux

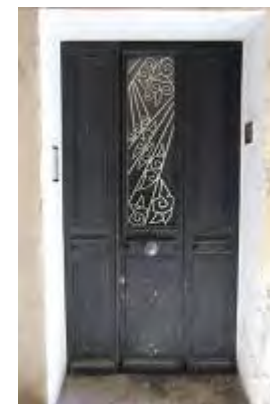


Portail daté de 1908

Parcelle CP 409-410
Rue Carnot



Parcelle CP 531
Soustet rue Carnot



Parcelle CP 232
rue Pasteur



Les portes de style Art déco comportent souvent des grilles intéressantes.

XX^{ème} siècle, première moitié

Début de siècle : portes de style éclectique

Cours Anatole France



MENUISERIES : les devantures en applique

La devanture en applique apparaît au XIX^{ème} siècle. Elles se prolonge durant le XX^{ème} siècle jusqu'à la banalisation des vitrines en aluminium. Sa conception découle directement de sa disposition et de sa fonction.

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Menuiseries

Parcelle CP 511, rue Carnot



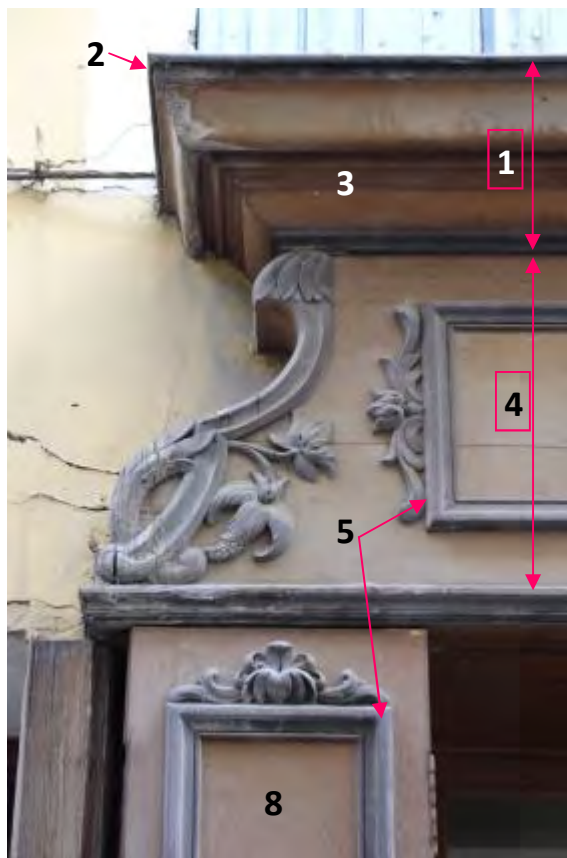
Devanture d'inspiration Art Nouveau à motifs végétaux et enroulements, elle peut dater de 1900.

En règle général la devanture est disposée en applique sur la façade . Exposée au ruissellement des eaux pluviales de la façade, elle est donc surmontée d'un auvent avec une corniche assurant le débord et protégé d'une couvertine de zinc, auvent qui éloigne les eaux de la façade.

L'auvent abrite le tableau qui est le support de l'enseigne peinte. Ici le tableau est mis en scène par un effet de fronton presque baroque avec un décor floral de style Art Nouveau. Une moulure rapportée sur l tableau sert de cadre aux lettrages.

Les panneaux latéraux sont rabattables pour protéger la vitrine lors de la fermeture du commerce.

1. auvent
2. couvertine zinc
3. corniche
4. tableau
5. moulures rapportées
6. enseigne en lettres peintes
7. vitrine
8. panneaux latéraux ornés, rabattables et montés sur paumelles
9. cimaise « filante »
10. panneaux de bois de même hauteur sur la porte et les panneaux fixes latéraux
11. décor au droit de la traverse d'imposte
12. porte desservant escalier de l'immeuble



Place Ferdinand Buisson (ancienne place aux Herbes)



Parcelle CP 378, rue Alphonse Benoit



MENUISERIES : les devantures

Certaines devantures sont surmontées de grandes marquises qui participent de la présence des commerces sur l'espace public. Elles sont couvertes d'une toiture initialement en zinc, ceinturée de lambrequins festonnés.

Parcelle CP 624, place de la Liberté



Le café de France, outre le fait qu'il ait été rendu célèbre par la photographie de 1979 par Willy Ronis (ci-contre), comporte une composition de devanture et des ornements de bois d'un élégant style 1900.



Parcelle CP 505, place de la Liberté



On trouve début XX^{ème} siècle des devantures à imposte vitrée et vitrines fermées par des ais (volets portatifs), maintenus en haut par des panneaux en fer et en bas par des boulons à clavette. Si le système de fermeture est plus sommaire, elles arborent aussi parfois des ornements (denticules, panneaux à rosace de style art déco).

Parcelle CP 148
rue J.-J. Rousseau



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Menuiseries

Parcelle CP 255, rue Denfert Rochereau



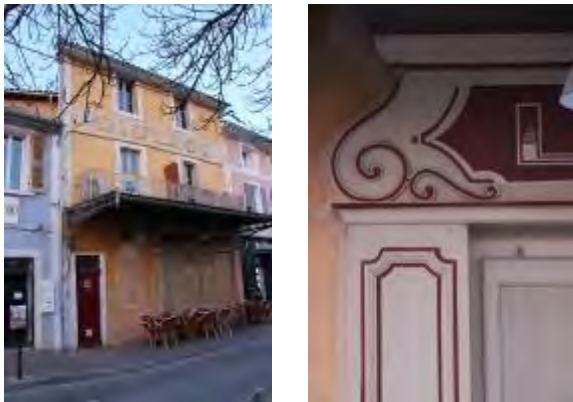
Parcelle CP 1573 & 957, rue du docteur Jean Roux



MENUISERIES : les devantures et leurs auvents

Parcelle CP 414, quai de la Charité

La devanture forme un ensemble avec la façade, l'auvent etc. les teintes sont harmonieuses entre elles, les lettres de l'enseigne sont peintes, le mobilier est assorti.



De la Libération



Parcelle CP 670, quai Rouget de l'Isle

Couvertine de l'auvent en zinc à lambrequin festonné.



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Menuiseries

Parcelle CP 982, rue Denfert Rochereau



L'évolution des fenêtres à travers l'histoire est liée à la fois à l'évolution des techniques et notamment du vitrage et des machines à bois et à celle de l'évolution des styles architecturaux.

XV et XVI^{ème} siècles

On ne sait fabriquer le verre à des prix abordables que dans de petites dimensions, c'est l'époque des « vitraux » de petit module à motif losangé ou à bornes (on peut trouver aussi des assemblage d'hexagones par exemple). Ils sont soit fixés directement dans la pierre des baies, soit sur des cadres de bois fixes ou ouvrants, dont tous les panneaux ne sont pas forcément vitrés.

XVII^{ème} siècle

Le développement de la fabrication du verre entraîne une disparition progressive des « vitraux ».

Cependant les dimensions des panneaux vitrés sont encore réduites, on fabrique donc des petits carreaux. Les cadres de bois qui les supportent sont donc des petits bois à petits carreaux qui recourent le vantail à la fois en hauteur mais aussi en deux ou trois carreaux sur la largeur du vantail.

Les croisées de pierre disparaissent au profit des croisées de bois.

XVIII^{ème} siècle

Les petits bois restent d'usage courant au début du XVIII^{ème} siècle. Sur la croisée de bois, le meneau central en bois disparaît. La traverse est souvent conservée ce qui crée des impostes au-dessus des fenêtres.

Fin XVIII^{ème} on ouvre la totalité de la baie en deux vantaux sans imposte fixe. La vitrerie a encore progressé dans sa fabrication et permet de prévoir des grands carreaux de la largeur du vantail, les petits bois le recoupant dans sa hauteur.

Au XIX^{ème} siècle les profils des menuiseries sont de plus en plus fins.

La fin du XIX^{ème} et le début du XX^{ème} siècle restent sur un travail assez proche du début du XIX^{ème} siècle, les emboitements de menuiseries, les profils et les quincailleries évoluent beaucoup, la partition des carreaux et les profils des petits bois évoluent.



Illustrations extraites des fiches du secteur sauvegardé d'Avignon.

XVI^{ème} siècle

Les fenêtres à croisées n'étaient pas toujours équipées de vitrage sur tous les vantaux, il arrivait que seules les parties hautes soient vitrées et les parties basses seulement équipées de volets bois : on pouvait dissocier l'éclairage du logis de son aération

Parcelle CP 617, rue Ledru Rollin

Un « vitrail » conservé, directement scellé dans une petite baie carrée chanfreinée : vitrerie diaphane à losanges.



Parcelle CP 238
rue Denfert-Rochereau

Vitrail en trompe l'œil, motif dans un oculus sur un fronton de porte XVII^{ème} siècle



Barreau de section cylindrique rapporté a posteriori?

Vergette scellée dans la maçonnerie, tenue au panneau par des attaches en plomb enroulées.

Plombs de sertissage : ils bordent les tranches de deux pièces de verre voisines.

Le profil très aplati des plombs les date du XV ou XVI^{ème} siècle.

transition

1

XVI^{ème} siècle
- Croisée de pierre ou de plâtre.
- Vitrerie à losanges



2

XVII^{ème} siècle
- Croisée de bois
- Petits carreaux



XVII^{ème} siècle

Les fenêtres du XVII^{ème} siècle remplacent progressivement les vitreries à losanges serties aux plombs (1) par des vitres sur des cadres bois munis de petits bois dont la feuillure permet de poser le verre en rajoutant du mastic. (2) et (3)

Les châssis sont entièrement vitrés et équipés de volets intérieurs.

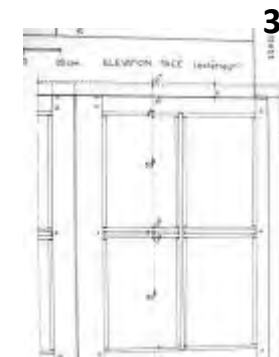
Les exemples rencontrés à l'Isle sont des demi croisées.

Parcelle CP 617, rue Ledru Rollin



SIMILITUDE

Exemple de détail de la fenêtre XVII^{ème} rue Basse à Avignon (extrait des cahier du CRMH)



Parcelle CP 617
place de la Liberté



Parcelle CP 1390, rue Raspail

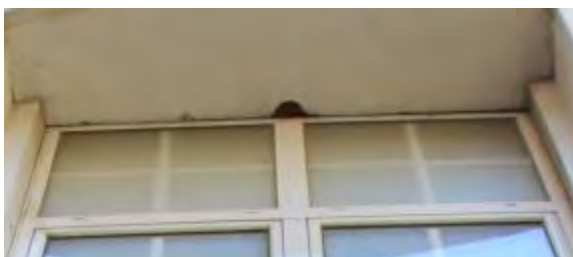


Parcelle CP 108, rue Molière



Trace du profil en demi-rond du montant de la croisée de bois.

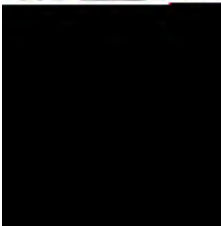
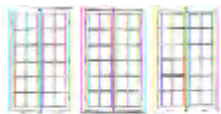
Aujourd'hui la fenêtre sans relief avec petit bois dans l'épaisseur du double vitrage dénature la façade qui se mettait en scène à l'angle de la rue par une expressivité toute en courbes et en contraste avec la sobriété des façades environnantes.



MENUISERIES : les fenêtres

XVIII^{ème} siècle

Fenêtre type du début XVIII^{ème} siècle



Extrait du « Roubot ». Planche des vues en coup de détails des petits bois et des montants de battement.

Parcelle CP685, impasse



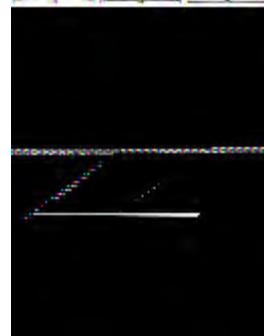
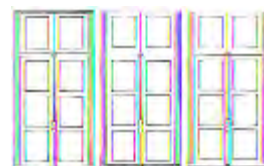
Hôtel Dieu

Remarquer que les vitrages en impostes sont sertis de plomb et non pas de bois.



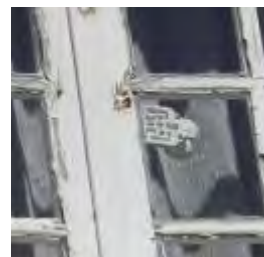
Parcelle CP649, rue du Crédit

Fenêtre conservant son vitrage ancien qui présente des irrégularités.



Parcelle CP659

Remarquer la mise en œuvre des petits bois et le détail de l'espagnolette.



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Menuiseries

Fenêtres refaites style XVIII^{ème} siècle

Hôtel de Campredon



Mairie



A FINALISER

XIX^{ème} siècle

début XX^{ème} siècle

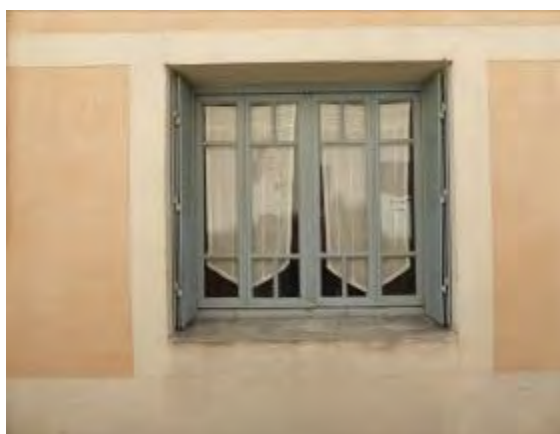
Moustiquaire à guil-
lotine



Parcelle CP 1525, rue Michelet



Parcelle CP685, impasse de la République



Cours Emile Zola



MENUISERIES : volets, contrevents, stores & lambrequins. Fin XVIII^{ème} siècle, à début XX^{ème} siècle

Définitions : Les volets sont situés à l'intérieur pour permettre d'occulter et protéger du froid : les volets intérieurs ont précédé les vantaux vitrés et ils sont restés un équipement de fenêtre jusqu'au XIX^{ème} siècle voire jusqu'au XX^{ème}.
Les contrevents sont apparus fin XVIII et début XIX^{ème} siècles.

Hôtel de Casal, parcelle CP 484, 6 rue de l'hôtel de Ville

Contrevent à lames larges croisées avec petits jours persiennés, supposés XVIII^{ème} siècle



Parcelle CP 187, rue Denfert Rochereau

Avec lambrequin prévu pour disposer un store en bois extérieur type store vénitien ou « jalousie lyonnaise » pour se protéger du soleil.



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Menuiseries

Ilot tour d'argent

Les volets intérieurs permettent l'occultation et la protection contre froid.



Parcelle CP 1096 rue du Docteur Roux

Supposés de 1908 : contrevents persiennés dont la partie inférieure sur charnière peut permettre une vue tout en faisant brise soleil



Parcelle CP 466, rue Carnot / place Juiverie

Un lambrequin est mis en place dans le jour entre l'arc surbaissé et le contrevent de bois rectangulaire. L'étréoussse des vantaux de contrevent permet de les ouvrir dans l'épaisseur de l'embrasure qui est contenue par un balcon. Malgré son élégance, ce système a vraisemblablement été rajouté a posteriori.



Parcelle CP 480, 6 Place Juiverie

Contrevents persiennés XIX^{ème} siècle



FERRONNERIES : les balcons et leurs garde-corps au XVIII^{ème} siècle

Les balcons avec garde-corps en ferronnerie n'apparaissent dans l'ornementation architecturale qu'à partir du XVII^{ème}, époque à laquelle ils restent très rares. Nous n'en connaissons pas à l'Isle qui conserve en revanche plusieurs spécimens du XVIII^{ème} siècle.

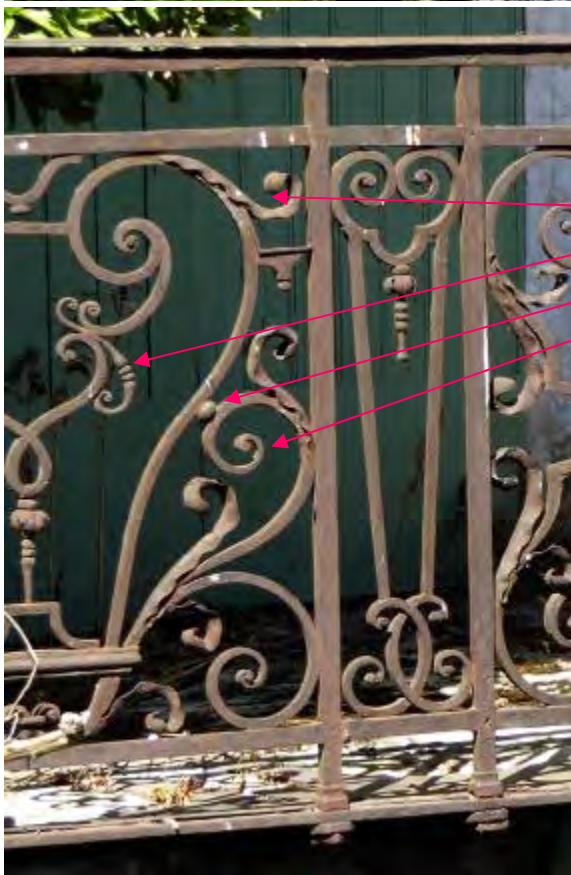
Hôtel de Palerne, côté canal de l'Arquet, place Rose Goudard



Ce balcon donne sur le canal de l'Arquet au rez-de-chaussée et est donc relativement atypique, on peut s'interroger sur son réemploi, groupé avec un garde-corps de style Louis XVI, il est représentatif du style Louis XIV. Les droites s'opposent aux courbes et on observe une alternance symétrique de grands panneaux (a) et de petits panneaux (b) (les pilastres ou balustres).



- Feuille d'eau en tôle repoussée
- Pistil et graines
- Bille
- Volute en corne de bélier (nœud plus large que le profil)



Deux des immeubles de la juiverie conservent au premier et deuxième étage de délicats balcons en pierre de taille moulurée présentant à peine plus de saillie qu'un appui de fenêtre. La ferronnerie est d'un style Louis XV très léger

Parcelle CP 466, rue Carnot place Juiverie



Parcelle CP 1427, rue Carnot



Photographie Direction du patrimoine de l'Isle

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Ferronneries

Parcelle CP 1054, Quai Rouget de l'Isle

Sur les quais, un balcon du XIX^{ème} utilisant des ferronneries du XVIII^{ème} siècle en réemploi. Ceci lui donne une grande légèreté.



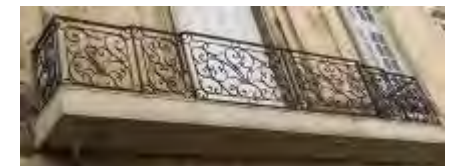
Parcelle CP 465, place Juiverie

Les montants comportant des motifs de pommes de pin nous orientent vers un garde corps Louis XVI (postérieur) à 1760, mais qui pourrait être une réinterprétation ou un remploi partiel car l'immeuble n'existait pas en 1828 (?).



Parcelle CP 717, rue de la République

L'hôtel d'Inguibert comporte une élégante ferronnerie qui n'est pas mise en valeur par le coffrage du balcon et le traitement du rez-de-chaussée.



FERRONNERIES : les balcons et leurs garde-corps du XIX^{ème} siècle

Le XIX^{ème} siècle (vers 1830) voit l'apparition des garde-corps en fonte qui sont moulés d'un seul tenant et ouvre un champ infini de motifs décoratifs. Le fer forgé reste néanmoins encore en usage.

*Parcelle CP 1687
rue du docteur Jean Roux*

Décor d'ogives de style néogothique.



*École parcelle CP 1636
Rue Denfert-Rochereau*

Barreaudage vertical bagué. Le balcon sur consoles de pierre a été prolongé pour rajouter un escalier de secours avec un barreaudage simple.



Parcelle CP 328, côté impasse

Garde-corps de fonte au motif répétitif à dominante verticale.



Parcelle CP 22, rue Denfert-Rochereau

Garde-corps d'acier au motif répétitif à dominante verticale.



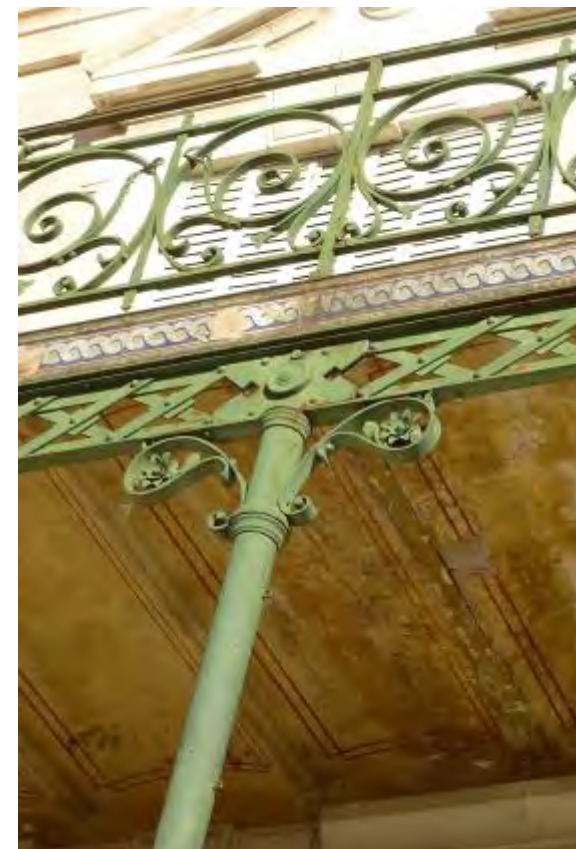
III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Ferronneries

Maison Gauthiez

Fin de siècle, une esthétique nouvelle apparaît : on trouve ici des motifs végétaux à enroulement de tendance Art Nouveau sur un plancher à voûtains sur profilés métalliques, poutre treillis rivetée et poteaux ornés de pseudo-chapiteaux formant un ensemble avec la ferronnerie du garde-corps.



Parcelle CP 411, Rue de la République

Garde-corps en fonte d'un balcon de planche de bois supporté par des consoles en fonte en forme d'animal fabuleux ailé.



FERRONNERIES : les garde-corps en appui de fenêtre

Le XIX^{ème} siècle (vers 1830) voit l'apparition des garde-corps en fonte qui sont moulés d'un seul tenant et ouvre un champ infini de motifs décoratifs.

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Ferronneries

XVIII^{ème} siècle

Garde-corps en ferronnerie avec motifs de courbes caractéristiques réunies par des billes et surmonté de grecques.

Deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle

Hôtel de Campredon



CP 331, rue Docteur Jean Roux



XIX^{ème} siècle et début XX^{ème} siècle

Hôtel de Ville



Parcelle CP 346, rue Alphonse benoit



Parcelle CP 294, 15bis quai Clovis



Parcelle CP 1531, rue de la République



Parcelle CP 1417, rue Denfert Rochereau



XX^{ème} siècle

*Parcelle CP 103
rue Molière*



Art déco



*Parcelle CP811
quai Jean Jaurès*



éclectique



FERRONNERIES : les grilles d'imposte

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Ferronneries

XVII^{ème} siècle

Parcelle CP614, rue Monition



Signalé comme immeuble du Mont de Piété sur le cadastre de 1828.

Si la porte semble avoir été refaite, le portail et la grille d'imposte sont du XVII^{ème} siècle.

La grille est d'un style un peu sec, entre le style Louis XIII et le style Louis XIV.



Ci-dessous le détail du panneau central maintenu dans un cadre et comportant un motif de C adossés (ou X).

1. bagues moulurées dites « liens à cordons »
2. Pistils à graines étampées
3. Rosace



XVIII^{ème} siècle

Parcelle CP649, rue de Crédit

La grille d'imposte très fine, est ici limitée à un oculus cerné de moulures et enroulements de feuillages, à la manière d'un cartouche. L'ensemble (portail, portes menuisées, imposte et sa grille) est de style Louis XV avec des palmettes d'influence Louis XIV.



Parcelle CP 400 rue Autheman

La grille semble être du XVIII^{ème} malgré la date de 1818 qui a pu être rajoutée a posteriori



Parcelle CP649, rue de Crédit



La grille d'imposte sur la largeur de la porte, ce qui est plus courant, le motif en est très gracieux.



À FINALISER

XIX^{ème} siècle

XX^{ème} siècle

Cours Emile Zola

Parcelle CP 1633 quai
Clovis Hugues

CP 331, rue Docteur Jean
Roux



Parcelle CP 103
rue Molière

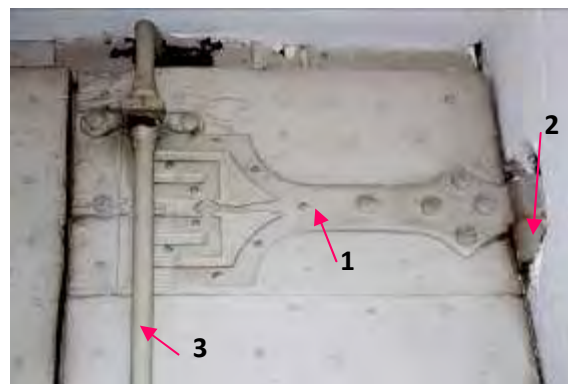
Parcelle CP 466
rue Carnot place Juiverie



CP 506, rue Ledru Rollin

Les pentures vont dans les gonds directement scellés dans la pierre des piédroits.
Les fers déclinent des motifs de grecques fin XVIII^{ème} début XIX^{ème} siècle.

1. Penture à motif de grecques et à clous bombés
2. Gond
3. Espagnolette du vantail semi fixe
4. serrure
5. targette
6. planches cloutées



Portail style Directoire et sa porte supposée légèrement remaniée sur sa face extérieure.



Potences d'enseignes et bras de lumière XVIII à début XX^{ème} siècles

Potences de stores

SIMILITUDES

Bras de lumière XVIII^{ème} siècle : Avignon, musée Calvet, base Mérimée.

Le bras de lumière est un élément qui permet de disposer sur un mur une chandelle, bougie, torche. C'est un élément que l'on trouve dans les églises mais aussi parfois en extérieur pour l'éclairage public, ce qui a été le cas à Avignon.

Potence d'enseigne XVIII^{ème} siècle : Avignon, musée Calvet, base Mérimée. L'enseigne y était suspendue.

Ci-dessous : potence d'enseigne de fin XIX ou début XX^{ème} siècle, disposée bizarrement au droit du portail.

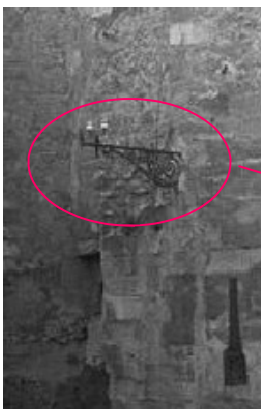


Parcelle CP 260, rue Emile Char

Une partie est manquante, potence d'enseigne ou bras de lumière? Celui-ci semble en fonte et daterait donc du XIX^{ème} siècle



Ci-dessous, sur le chœur de l'ancien couvent des cordeliers, on aperçoit une potence de ce type, comme elle supporte un éclairage du début du XX^{ème} siècle, on peut supposer qu'il s'agit là d'un bras de lumière qui a conservé son usage après l'apparition de l'électricité.



Potence d'enseigne

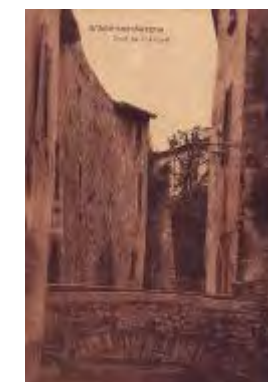
Parcelle CP 1427
rue Carnot



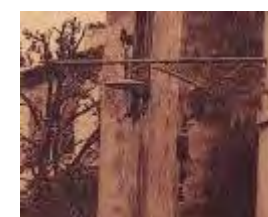
Référence Viollet-le-Duc? Dixit FG DPI



Même modèle que le précédent : bras de lumière au droit du ponceau qui passait l'Arquet avant que la création de la place Rose Goudard ne démolisse les immeubles rive droite.



Ces petites potences datant du XV ou XVI^{ème} siècle, étaient destinées à disposer une barre (vraisemblablement de bois au vu de la section de la courbure) qui supportait une toile permettant de créer une ombre portée sur la baie tout en laissant passer un peu d'air. La partie en loggia avec garde-corps au-dessus de la fenêtre a été modifiée depuis lors.



XV^{ème} siècle

Elément de serrurerie conservés au Musée Calvet/ Photos base Mérimée.

Entrée de serrure :



Anneau de tirage de porte :



XVI à XVII^{ème} siècle

Chapelle de Vellorgues

Heurtoir en pendeloque



Heurtoir rustique en pendeloque, style XVI ou XVII^{ème} siècle, avec platine découpée à décors incisés.

Parcelle CP 145

Porte intérieure d'origine XVII^{ème} siècle. L'entrée de serrure en tôle découpée et repercée comporte un décor de ciselures ce qui la rendrait contemporaine de sa porte (surtout ne pas tenir compte de la poignée bien postérieure)



Parcelle CP 1105, impasse rue Alphonse



XVII à XVIII^{ème} siècle

Hôtel Dieu

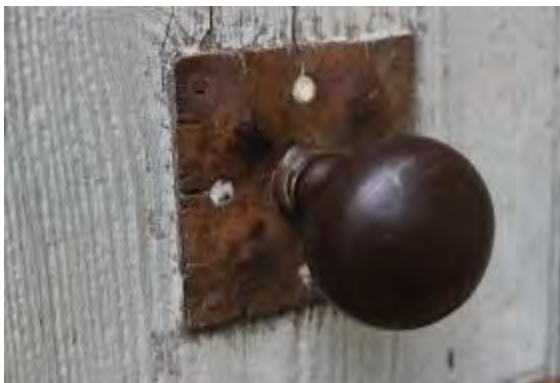
Œilleton- parloir de l'aile des sœurs Congrégation, à l'Hôtel Dieu.



Parcelle CP 323, 37 rue Denfert Rochereau



Le fait que la platine du heurtoir à marteau en pendeloque (et à volutes) comporte des ciselures, ainsi que celle de la poignée peut indiquer qu'elles datent du XVII^{ème}



Hôtel de Ganges, monument historique parcelle 1124, rue Denfert Rochereau,

Poignée de porte avec décor de mascaron, supportée contemporaine de la porte, style fin XVII^{ème} siècle.



FERRONNERIES : garnitures et heurtoirs

XVIII^{ème} siècle

Parcelle CP 830, rue Raspail

Entrée de serrure et loquet à poucier, avec des décors «pris dans la masse» ce qui représentait un vrai savoir faire et constituait un décor coûteux.



Motif dit de « tête de coq »



Parcelle CP 331, rue Docteur Jean Roux

Heurtoir en boucle et cuisses de grenouille sur platine découpée et repercée, XVIII^{ème} siècle.



Parcelle CP 306, 68 rue Denfert Rochereau

Bouton de porte à rosace avec ornement pris dans la masse style Louis XVI, fin XVIII^{ème} siècle.



Hôtel de Casal

Entrée de serrure découpée et repercée.



Parcelle CP 357, 57 rue Denfert Rochereau

Heurtoir en boucle, platine découpée et repercée, heurtoir avec ornementation prise dans la masse en motif de main féminine, supposés des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles.



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Ferronneries

XIX^{ème} siècle

Parcelle CP 294, 37 rue Denfert Rochereau

Loquet à poucier



Les arrêts de contrevents aussi évoluent en fonction des époques. Ci-dessous deux arrêts à bascule.



Parcelle CP 828

Heurtoir en pendeloque, décor de poisson supposé XIX^{ème} siècle.



Fin XVIII^{ème} siècle

Les grilles dites « à tombeau »

Hôtel de Casal



Les grilles dites « à tombeau » qui prévoient un élargissement en partie basse de la fenêtre. Elles sont relativement courantes au XVIII^{ème} siècle et viennent se fixer en tableau ou en applique.

Parcelle CP 1324, rue Monition



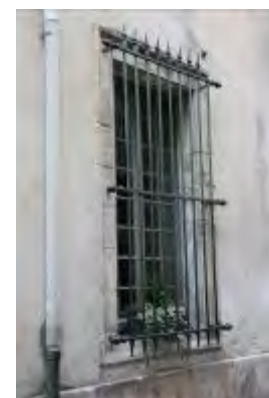
Hôtel de Campredon



Les grilles droites

Ci-dessous deux modèles de grilles posées en applique, scellées par devant dans l'encadrement de la fenêtre. Les montants se terminent par des fers de lance en fleurons et les traverses en pommes de pin.

Parcelle CP 357, 57 rue Denfert Rochereau



Mairie, rue Carnot



ESCALIERS en VIS en pierre de taille

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Escaliers

Ce sont les marches qui constituent le noyau cylindrique de l'escalier

XV^{ème} & XVI^{ème} siècles

L'escalier en vis représente le modèle dominant. C'est un escalier à noyau porteur qu'on trouve dans les hôtels particuliers comme dans des maisons plus élémentaires.

- Il se situe en général à l'articulation de deux corps de bâtiments, son accès se fait :
- directement depuis la rue ou par un couloir pour les édifices les plus modestes
- sur cour à laquelle on accède par un porche pour les demeures plus aisées.

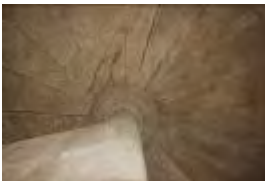
Parcelle CP 1173
impasse sur rue Raspail



Parcelle CP 188
ILOT 8 Rue



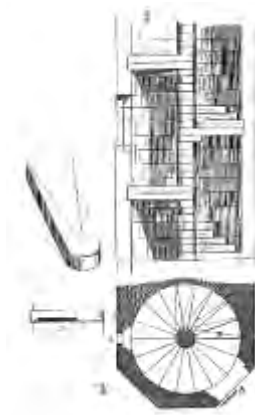
Parcelle CP 1100
rue Ledru Rollin



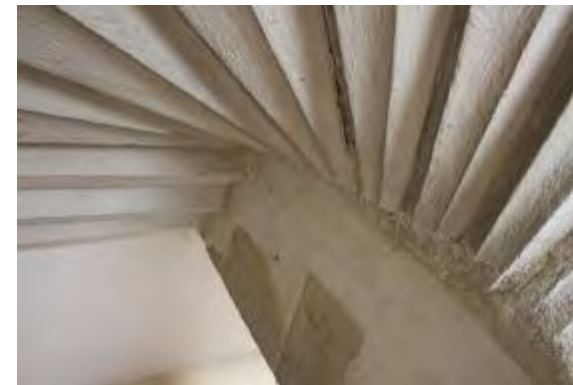
Parcelle CP 147
rue Danton



Parcelle CP 188
Quai Clovis Hugues



Fin XVI^{ème} ?

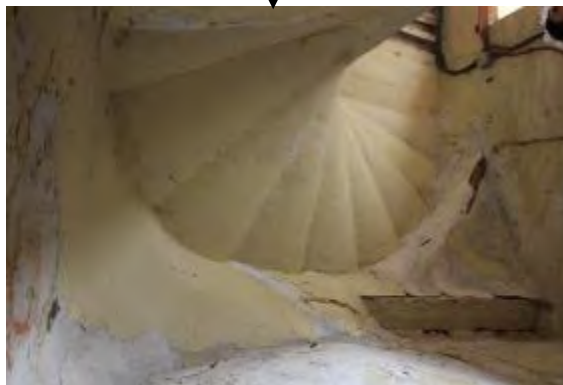


Parcelle CP 621
Rue Ledru Rollin

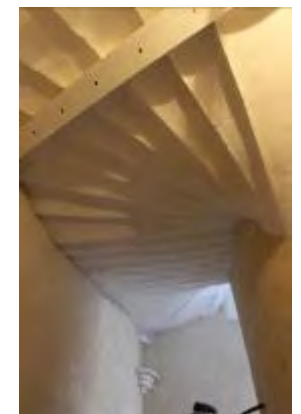
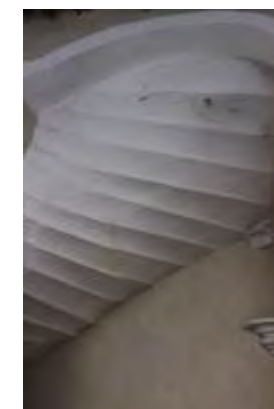
Modèle intermédiaire supposé fin XVI^{ème} : l'escalier en vis « basculant » vers l'escalier rampe sur rampe du XVII^{ème} siècle.

Pour la parcelle 261 comme pour la parcelle 1173, il est combiné avec un système de desserte en coursives sur cour intérieure qui desservent aujourd'hui plusieurs logements.

Parcelle CP 1173
impasse sur rue Raspail



Parcelle CP 145, rue Danton



ESCALIERS A VIS SUSPENDU : noyau évidé bois et plâtre

Les escaliers en vis suspendu ont un noyau évidé, ce sont les marches qui constituent le limon de l'escalier en dessinant une spirale. Viollet-le-Duc signale leur naissance, en pierre de taille dès le XIV^{ème} mais ils ont été mis en œuvre jusqu'au début du XIX^{ème} siècle.

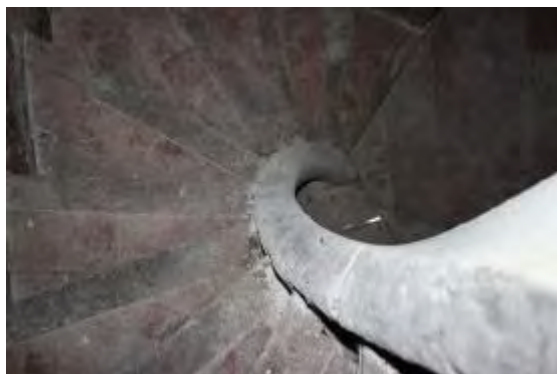
III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Escaliers

Escaliers en vis à noyau de bois : atypique

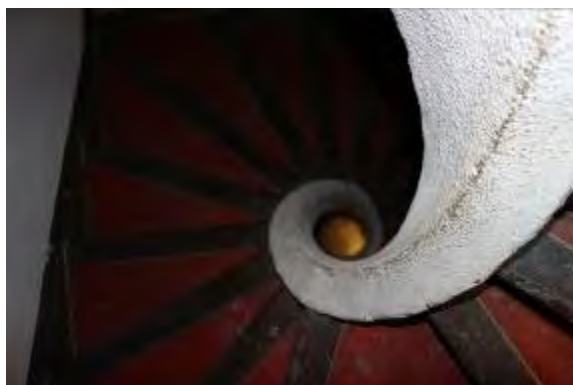
Parcelle CP 99, rue Lamartine



CP 245 rue Denfert-Rochereau



Parcelle CP 438, rue des Trois Coins



ESCALIERS rampe sur rampe

L'escalier rampe sur rampe succède à l'escalier en vis des XV et XVI^{ème} siècles. Il demande plus de surface pour se développer et se prête à une mise en scène des décors baroques, dont les balustres qui font alors leur apparition.

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Escaliers

Escalier rampe sur rampe à mur noyau (ou mur d'échiffre)

Parcelle CP 752, rue Roumanille

On y accède par un portail sur rue de style XVII^{ème} siècle. Le chapiteau (1) ainsi que la sous face des volées (3 & 4) se rapprochent dans leur expression d'autres observés sur des escaliers en vis du XVI^{ème} siècle. L'escalier est composé de deux volées droites portées par un mur d'échiffre (ou mur noyau). La deuxième volée (2) qui part du premier repos a été remaniée, vraisemblablement pour la rendre moins raide et ce repos formant retour complet est donc dénaturé. On devine tout de même le profil de l'extrémité du mur noyau.



Parcelle CP 614
Rue Monotien

Un escalier d'une grande simplicité avec un mur noyau plein relié par un arc en anse de panier à clef pendante avec tailloir au-dessus du premier repos.



Traces d'outil : layage croisé



Escalier rampe sur rampe à balustres du XVII^{ème} siècle

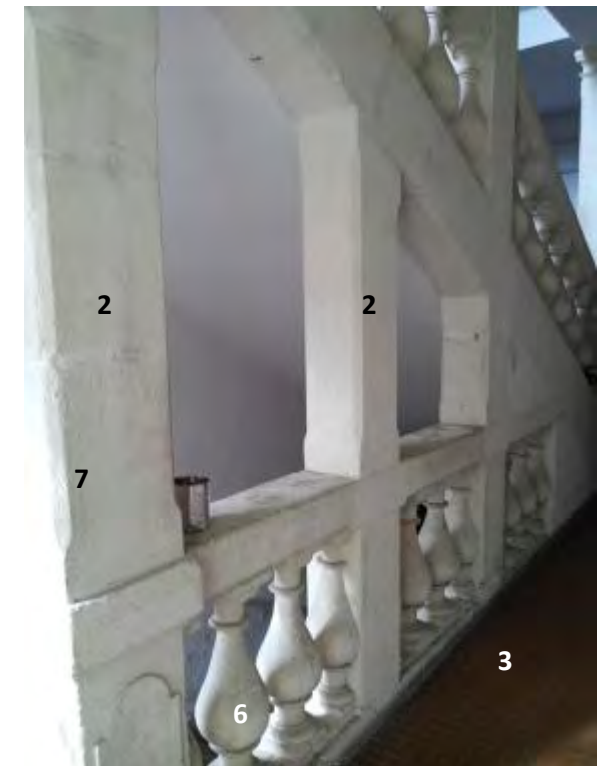
Parcelle CP 604, rue Michelet



On y accède par un arc en anse de panier (1), de la largeur d'une volée. Ici il n'y a qu'une volée par niveau à monter, les volées sont superposées et le retour se fait par une courive horizontale située de l'autre côté de la rampe. Celle-ci est constituée de quatre piliers (2) qui portent les planchers de courive (3) et les limons de volées (4).

La partie inférieure du garde-corps comporte des panneaux de style XVII^{ème} (5), similaires à ceux qu'on peut trouver sur des panneaux de portes.

Ici les balustres (6) succèdent aux panneaux, elles sont à panse galbée en tore. Les piliers de section carrées aux angles chanfreinés avec congés en cuiller (7) comportent également des décors de panneaux aux extrémités de la rampe, dans la hauteur de celle-ci.



ESCALIERS rampe sur rampe

Le mur d'échiffre accueille le visiteur avec sa volute baroque surmontée d'une agrafe en feuille d'acanthé.

*Parcelle CP 994
Rue Jean Théophile*



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Escaliers

**EN ATTENTE DOCUMENTS DPI
Cf. Inventaire détaillé**

ESCALIERS tournants à volées droites et à jour central : majoritairement du XVIII^{ème} siècle

Les volées sont les séries de marches qui constituent l'escalier. Un escalier peut être à marches balancées (comme les escaliers en vis) ou bien à volées droites. Il peut être constitué de deux, trois ou quatre volées autour du vide central

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

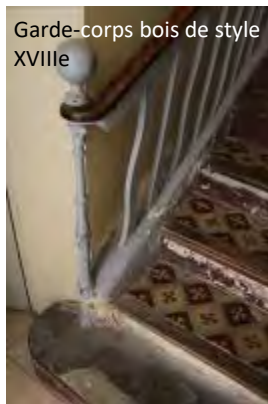
Escaliers

Parcelle CP 513 rue Carnot



CP 491 rue du Dr Jean Roux & Danton

Garde-corps bois de style XVIII^e



Décor peint XVIII^{ème} ?



Décor de cimaise en stuc-marbre supposé XIX^{ème} et carrelage en ciment, fin XIX^{ème}



EN ATTENTE DOCUMENTS DPI
Cf. Inventaire détaillé



CP 386
Hôtel Dieu



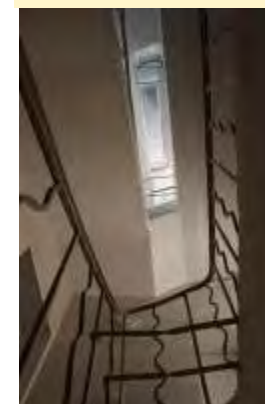
CP 1324, rue Monition



CP 733
Place Rose Goudard



CP 625
rue Ledru Rollin



CP 252
rue Denfert Rochereau

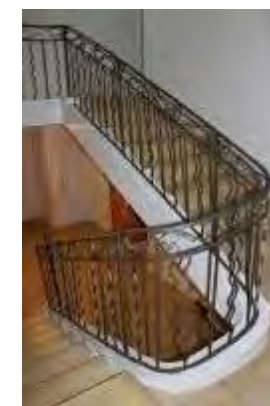
Situé dans un petit hôtel particulier et précédé par un vestibule, il enroule sur son limon un garde-corps en ferronnerie de style fin XVIII^{ème} siècle qui alterne les montants droits et ondulés

CP 506
rue Ledru Rollin



CP 623
rue Ledru Rollin

Avec décors de gypserie en plafond et niche votive sur culot à gaudrons.



ESCALIERS tournants desservant les demeures du XVI^{ème} siècle à coursives

Coursives (ou coursières en équerre sur cour desservies par un escalier balancé (dans le même registre formel que les escaliers en vis en pierre de taille du XV et XVI^{ème} siècle.

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Escaliers

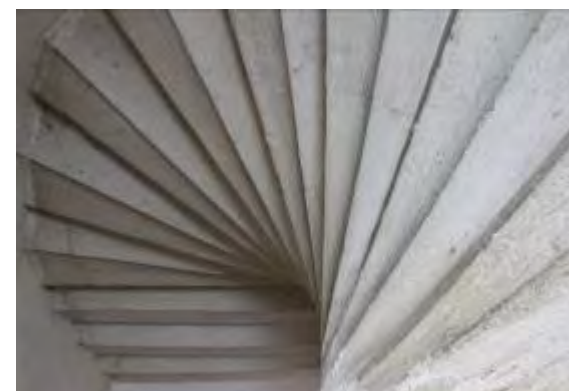
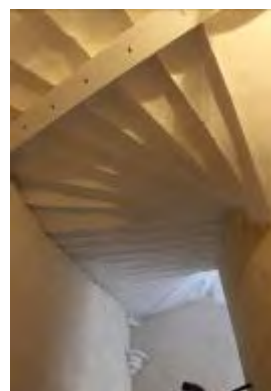
Parcelle CP 496, rue Danton



Parcelle CP 621, rue Ledru Rollin



À FINALISER
Ou bien à caser
dans typologies ?



En attente documents DPI (dallages pierre etc.)

Sols extérieurs

Les calades sont encore présentes dans les cours, sous les passages et constituent un revêtement de sol perméable à l'eau qui permet de conserver en bon état les maçonneries des murs anciens alors que les revêtements de béton ou d'enrobé (goudron) sont imperméables.

Parcelle CP 1048, rue J.-Jacques Rousseau



Parcelle CP 1407, rue de la République



Sols de plâtre sur plancher bois et carreaux de terre cuite sur chape de plâtre sur plancher bois.

Parcelle CP 1407, rue de la République

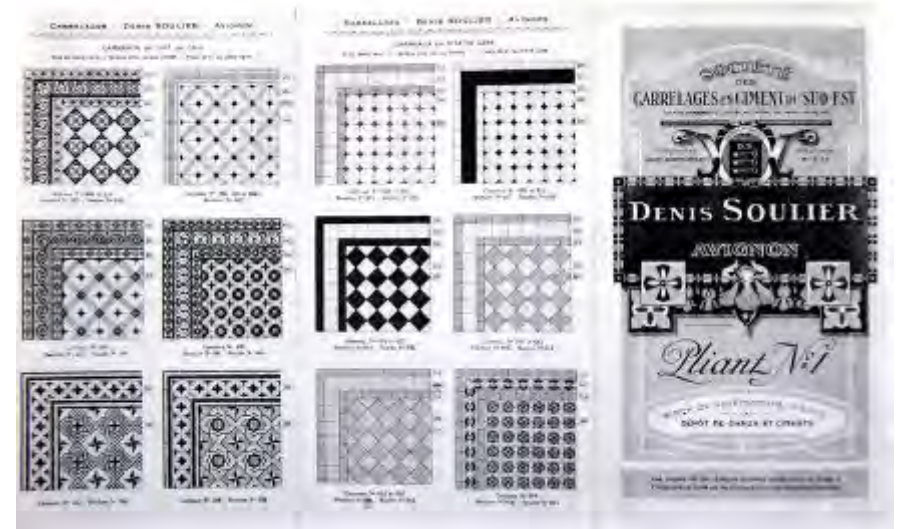


Parcelle CP 1048, rue Jean-Jacques Rousseau



Sols intérieurs

Les carreaux de ciment apparaissent dès 1850, ils demeurent à la mode du début du second Empire jusqu'aux années 1940. Il existait des fabriques notamment à Avignon cf. document ci-dessous extrait de « *Architecture et décoration du XVIIe au XIXe siècle* » (Jean-Luc MASSOT, 1992)

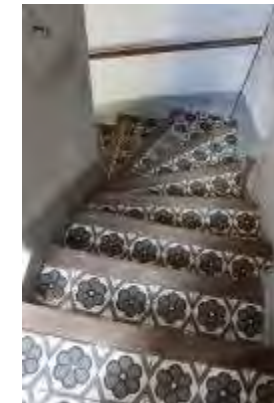


les exemples ci-dessous datent du début du XXème siècle.

Parcelle CP 1048, rue Jean-Jacques Rousseau



Parcelle CP 1525
rue Michelet



PLAFONDS

Indices de datation précieux, ils concernent les intérieurs mais aussi parfois les extérieurs, les passages couverts publics

Plafonds de solives bois et plâtre, XV et XVI^{ème} siècles

Intérieurs

Plafonds bois avec entrevous de plâtre, daté du XV^{ème} siècle et protégé monument historique



Autre plafond de l'îlot tour d'argent avec traces des closoirs.



extérieurs

*Couvert de la place de la Liberté
Parcelle CP500*

Les poutres sont moulurées, ce qui les dateraient du XV ou XVI^{ème} siècle.



Immeuble rue Carnot façade Renaissance (protégé MH) passage sous porche



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Plafonds

Plafond à décor de gypserie

Supposé fin XVII^{ème} ou début XVIII^{ème} : rosace de l'escalier d'un ancien hôtel particulier rue du Docteur Saurel. Les motifs sont pour la plupart sculptés et ciselés dans la masse.



A COMPLETER
En attente documents
DPI

PLAFONDS à décor de plâtre

Plafond à décor de gypserie XVIII^{ème} siècle

Les poutres en bois sont recouvertes de plâtre, les grands caissons rectangulaires qui en résultent sont ornés de moulures tirées au gabarit qui accentuent cette partition et mettent en valeur les poutres.

On voit des motifs muraux interrompus par ces cloisons, la salle a été redivisée au droit d'une cheminée.

Îlot de la Tour d'Argent : immeuble Bon Juge



Plafond à décor de staff XIX^{ème} siècle



Eglise des Pénitents Blancs, construite en 18xx, désaffectée. Rue du Docteur Roux.

Le fait que le plafond soit en partie ruiné permet de discerner le mode constructif spécifique du XIX^{ème} siècle : la rosace comme la plupart des éléments de décor sont en staff : ce sont des éléments de plâtre préfabriqués en atelier et collés sur chantier.



CHEMINEES

Bien que l'AVAP ne concerne pas les intérieurs, il se trouve que les cheminées peuvent avoir des parties en extérieur, vestige au sol dans des cours, souches en toiture, saillie en façade ou massifs maçonnés supports de foyers lorsque les pièces chauffées se trouvent au-dessus de passages. Elles constituent des éléments de datation intéressants dans un bâtiment et des éléments de patrimoine importants.

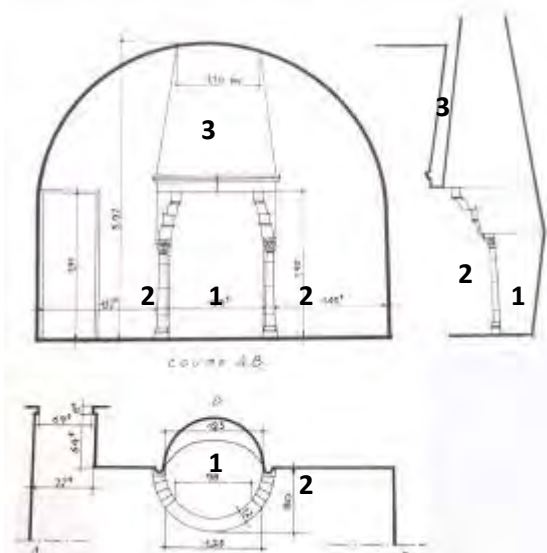
Vestige de cheminée médiévale

Découvert lors des fouilles archéologiques menées par le service de la direction du patrimoine de l'Isle sur l'îlot de la Tour d'Argent. Les vestiges étaient enterrés, et aujourd'hui la végétation regagne du terrain.



Illustration extraite du mémoire de Pauline Colo (rapport de fouilles DPI)

Dessins extraits de « *Cheminées : études de structures du moyen âge au XVIII^{ème} siècle.* », 2007 éditions du patrimoine, CRMH.



Le dessin de la base des piédroit de la cheminée comportant des colonnettes et celui de l'arc en creux dans la maçonnerie du mur, sa position au sein d'une tour médiévale nobiliaire en faisant vraisemblablement une cheminée du même type que celle des bâtiments canoniaux liés à la cathédrale du Puy suivant les coupes et élévation ci-jointes.

Noter que le fait que le tablier soit en pierre ne préjuge pas du fait que la hotte le soit aussi (cf. article du Bulletin Monumental : « la cheminée de la salle haute du « donjon » » de Remoulins, Gard qui comportait bien des piédroit de pierre de taille mais une hotte en bois et plâtre ou vragé.

1. foyer
2. piédroits du tablier
3. hotte

Massifs maçonnés sous foyer de cheminée dans les passages couverts

XVI^{ème} siècle?

Ces deux massifs sont supposés dater des XV à XVI^{ème} siècle car liés à des édifices comportant des baies de cette période. On peut remarquer la similarité de géométrie et le profil en cavet.

Parcelle CP 1407, rue de la République

Le massif est contemporain du mur : il est sculpté dans les mêmes lits de pierre que celui-ci. La cheminée elle-même, au premier étage, n'a pas été conservée.



Parcelle CP 1173, Impasse Raspail

Ici réalisé en bois et plâtre, on peut supposer que le propriétaire avait moins de moyens que le premier...



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Cheminées

Autre massif sous foyer de cheminée de forme plus rustique et voûtains de plâtre entre les solives du plancher. L'absence de décor le rend difficilement datable, si la cheminée est conservée, elle pourrait peut être nous renseigner.

Parcelle CP 1210, passage rue Paul Julian



Les vestiges d'arc peuvent indiquer aussi une construction XVI^{ème} siècle mais le plancher ne comporte pas de solives moulurées ou d'autre indice de datation.



CHEMINEES

Bien que l'AVAP ne concerne pas les intérieurs, il se trouve que les cheminées peuvent avoir des parties en extérieur, souches en toiture, saillie en façade ou massifs maçonnés supports de foyers lorsque les pièces chauffées se trouvent au-dessus de passages. Elles constituent des éléments de datation intéressants dans un bâtiment.

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.1. Vocabulaire architectural

Cheminées

Cheminée XVII^{ème} ou début XVIII^{ème} siècle ?

Parcelle CP 1048, rue J.-Jacques Rousseau

Cheminée aménagée dans un rez-de-chaussée médiéval. De facture simple, réalisée en bois et plâtre, le peu d'ornement qu'elle comporte et son dessin en rondeurs, avec sa corniche en doucine peuvent la dater du XVII^{ème} siècle.



On peut remarquer le mode de mise en œuvre :

- au droit de la tablette (1) on aperçoit l'ossature de bois



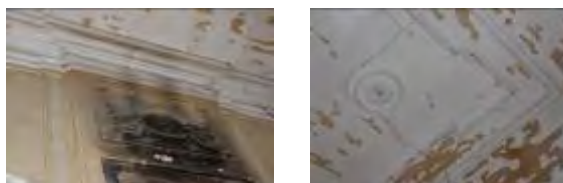
- en (2) sur la corniche première passe de plâtre gros puis plâtre fin en finition. Les moulures semblent réalisées au chemin de fer pour la sous couche et tirées au gabarit pour la finition, des réparations semblent avoir été rapportées après piochage d'accroche. A moins que le décor de surface ne recouvre un premier décor ?



Fin XVIII^{ème} siècle et XIX^{ème} siècle

Tour d'Argent

Cheminée aménagée au 1er étage de la Tour d'Argent. Elle semble contemporaine du plafond, dont les motifs sont de style XVIII^{ème} siècle.



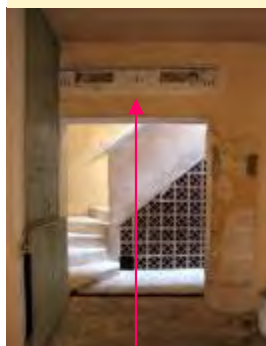
Parcelle mitoyenne de la tour d'Argent



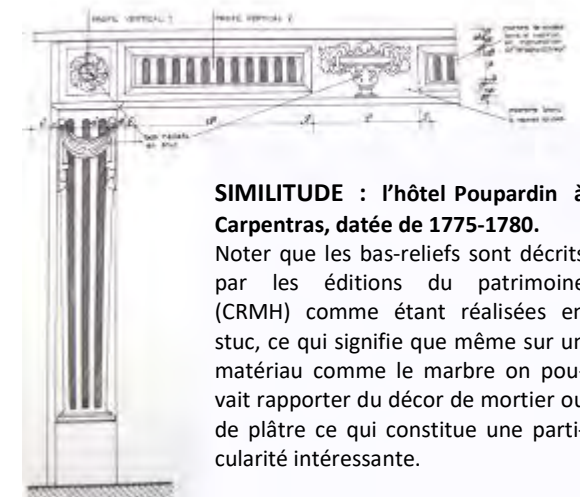
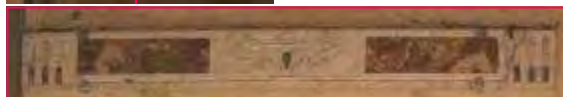
Cette cheminée semble comporter des décors de différentes époques du XVIII au XIX^{ème} siècle : gypserie à décor grotesque en couronnement, la corniche du plafond étant postérieure, et le tablier en marbre comportant un motif de soupière, avec marbre brun et ocre en incrustation dit « Brèche d'Alep » similaire à la cheminée précédente et à celle-ci-dessous.



Parcelle CP 1210, passage rue Paul Julian



Appui de tablier de cheminée utilisé en réemploi en ornement de linteau. Le décor est similaire à celui de la cheminée de l'hôtel Poupardin ci-contre.



SIMILITUDE : l'hôtel Poupardin à Carpentras, datée de 1775-1780.

Noter que les bas-reliefs sont décrits par les éditions du patrimoine (CRMH) comme étant réalisées en stuc, ce qui signifie que même sur un matériau comme le marbre on pouvait rapporter du décor de mortier ou de plâtre ce qui constitue une particularité intéressante.



III.3.2. Principales dénaturations du patrimoine bâti

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.2. Principales dénaturations

Introduction



Si le bâti de la ville de l'Isle-sur-la-Sorgue présente une grande richesse et une réelle diversité, il n'est pas toujours mis en valeur par les travaux qui ont été réalisés au fur et à mesure des réhabilitations.

C'est la connaissance de ce qui fait l'intérêt du patrimoine qui permet de corriger les dénaturations du bâti. L'objectif des pages suivantes est d'identifier les types de dérives qu'on peut rencontrer et comment y remédier.

Principales dénaturations

Ordonnancement de façade d'hôtel particulier

Remaniement d'édifice religieux

Séquence de façades

Mise en couleur inappropriée

Vocabulaires de terrasses et verrières

Balcons

Toitures

Remplacement de fenêtres

Revêtement de façades

Eventrement de façades

Remaniement de baies

Portails

Portes

Pose de menuiseries en retrait de la façade

Devantures commerciales

Consolidation « sauvage »

Équipements / éléments parasites

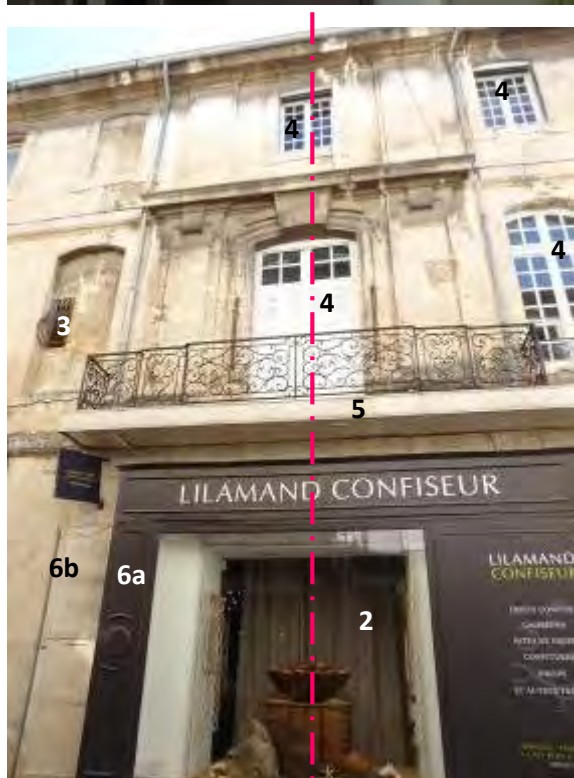


La façade de l'hôtel d'Inguibert comporte un ordonnancement tout en pierre de taille, ce qui est relativement rare à l'Isle. Cet ordonnancement a été rendu illisible par les interventions successives faites en façade. L'altération de l'architecture est d'autant plus importante que son intérêt est fort.



Ci-dessous une liste non exhaustive des points insatisfaisants qui mériteraient d'être corrigés, ceci au fur et à mesure des travaux qui seront projetés sur l'édifice. L'ampleur de la tâche suppose d'avoir un projet d'ensemble qui peut être phasé dans le temps.

- 1- ouverture d'une baie de garage (avec rajout d'une casquette en béton)
- 2- englobement de la travée centrale (supposée présenter un portail monumental avec entrée de l'immeuble) par une devanture en applique,
- 3- création de baie de fenêtre avec grille style années 1960 à tombeau, sans rapport avec l'architecture de l'immeuble dans une baie condamnée,
- 4- pose de menuiseries dépareillées, à faux petits bois dans l'épaisseur du double vitrage, en plastique(?), contrevents partiels, persiennes métalliques, lambrequins dépareillés,
- 5- coffrage du balcon avec ferronnerie du XVIII^{ème} siècle, prolongement en casquette aluminium style années 1960, ceci obturant la vue sur la façade et les balustres de la terrasse,
- 6- pose d'une devanture bois (6a) devant un parement pierre (6b) de style années 1960 qui n'a pas été retiré préalablement. L'ensemble efface les chaînes d'angle et autres modénatures originales,
- 7- construction d'un appentis sur la terrasse avec évacuation d'eau en façade,
- 8- suppression des garde-corps en ferronnerie.



Dénaturation d'une façade ordonnancée d'hôtel particulier

Exemple de l'Hôtel de Ricci

Après que sa présence ait été signalée par un angle d'expression baroque, l'hôtel particulier épouse l'inflexion de la rue Raspail, soulignée par la corniche sommitale et le bandeau d'appui du premier étage. Le portail représente la seule saillie d'origine qui attire le regard.



Aujourd'hui dans la courbe, il se trouve que l'on perçoit mieux les vitrines, enseignes, jardinières des deux commerces que le portail « monumental ».



Les commerces perturbent l'ordonnancement de la façade.



Ci-contre : vitrine blanche avec imposte sur toute la largeur de baie + enseigne panneau débordante + grilles de protection extérieure + cadre pierre (ou carrelage?) collé. Panneau latéral rapporté + jardinières en « lévitation ».



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.2. Principales dénaturations

Façades

DERIVES :

Les travaux, même minimes, réalisés au fur et à mesure du temps sur l'immeuble ne vont pas dans le sens d'une mise en valeur du patrimoine.

CORRECTION A APPORTER :

Se poser la question notamment de la forme que prennent les commerces en RDC d'hôtels particuliers et de la nécessité d'obéir à l'ordonnancement, donc de déterminer un projet d'ensemble.

Tout les « attributs » du commerce sont à prendre en compte :

- proportion de baie
- dessin, matériau, couleur de la vitrine, protection éventuelle
- enseigne (s) et éclairage
- autres éléments d'accompagnement comme les jardinières

2- conservation de portes-fenêtres début XX^{ème} siècle? Désaxement du montant d'imposte par rapport aux ouvrants + enseigne



La désaffectation des couvents remonte à la Révolution, ils ont donc été systématiquement démantelés mais ils gardent des vestiges qui nous racontent l'histoire de la ville et méritent à ce titre d'être conservés et mis en valeur.



Au détour de la rue, on perçoit les contreforts de l'ancienne église des Cordeliers et ce qui se présente au regard entre deux contreforts est en contradiction avec cette architecture :

Balcons de style années 1970 avec grille à tombeau.

Fenêtres de proportions quasi carrées, bois vernis et faux petits bois.

Enduit texturé au ciment.

Porte de garage de teinte dépareillée



Intervenir sur un édifice religieux désaffecté pour en faire une habitation suppose de proposer une architecture qui sait s'effacer par rapport au vocabulaire existant. Il s'agit de dessiner avec soin les proportions des ouvertures, choisir les teintes et les matériaux pour mettre en valeur ce qui fait le patrimoine, ce qui est exceptionnel et caractéristique, ce que l'on ne construira plus. Plus encore que sur les immeubles d'habitation de la ville ancienne, on comprendra qu'il n'est pas acceptable de recourir à au vocabulaire standardisé de l'habitat pavillonnaire : enduit écrasé, fenêtres ou portes fenêtres de proportions quasi carrées, balcons, porte de garage etc.

Au détour de la rue du Docteur Taillet : la niche votive est un vestige du couvent. Son appui est de style XVII^{ème} siècle. Le portail semble avoir été refait après démantèlement à la Révolution, ceci sur la base d'un portail plus ancien, qui pouvait être relié par le sommet à l'appui de la niche votive.



Façade rue Molière, ancien mur gouttereau de l'église



1. Baie rectangulaire transformée en baie à arc surbaissé (en taillant une pierre mais sans prévoir la structure adéquate)
2. Baie en arc en plein cintre condamnée partiellement pour y installer une porte à linteau droit.

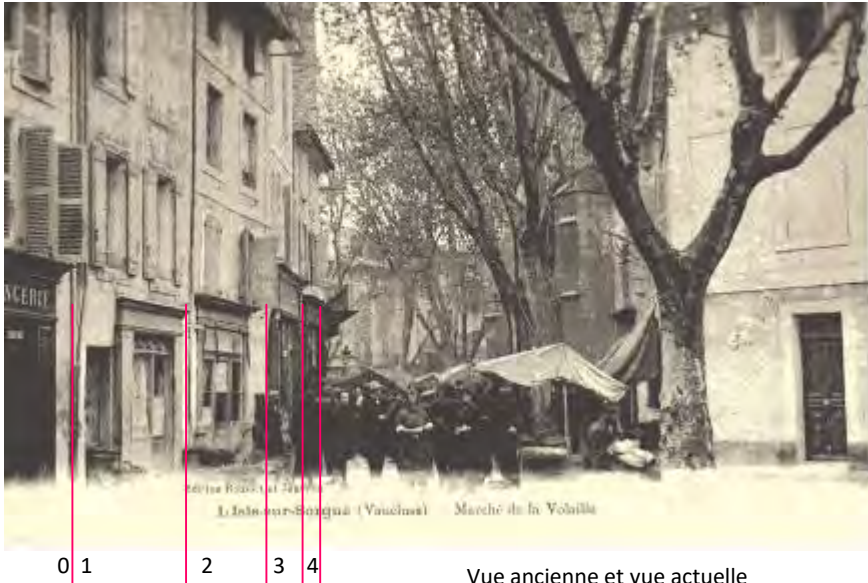


3. Baie en plein cintre chanfreinée, a posteriori munie d'un linteau pour y poser une fenêtre standard et murée au ciment artificiel... Une réhabilitation supposerait de les remettre en valeur pour ce qu'elles sont, en utilisant leurs qualités techniques et esthétiques... et non pour ce qu'on voudrait qu'elles soient.

Dénaturation de séquence de façades Exemple de décalage entre façades exprimées et façades réelles

Pour que l'architecture soit perçue dans ce qui fait sa qualité et sa valeur, il convient de ne pas envoyer des signaux contradictoires. Le traitement des façades constitue un outil important de mise en valeur, il peut être un élément destructeur s'il n'est pas utilisé à bon escient.

Fusion de deux immeubles d'habitation



Vue ancienne et vue actuelle



Sur la vue ancienne, les immeubles (1) et (2) sont bien différenciés (hauteurs de toiture, hauteurs d'allèges différentes et vraisemblablement hauteurs de planchers). Or ils ont aujourd'hui un traitement de façade commun et une peinture blanche de rez-de-chaussée commune englobant par ailleurs celui de (0) l'immeuble précédent.

Le constat est que l'effet de soubassement continu dénature la séquence urbaine rythmée par le parcellaire.

La proportion élégante des maisons de ville disparaît par englobement dans un volume unique qui est perturbant du fait des hauteurs d'allège différentes.

Pour remédier à cette dérive, il convient au minima d'introduire des nuances dans les teintes de façades.

Pour que l'ensemble soit élégant et accompagne le regard sur le monument historique de la Tour d'Argent:

- la maison (0) gagnera à supprimer les appuis saillants, retrouver un enduit taloché et des encadrements en méplat et des contrevents du premier étage
- les fenêtres des immeubles (1) et (2) retrouveraient une certaine allure avec des fenêtres à deux vantaux et des modénatures.
- pour l'ensemble des façades, les proportions des baies des commerces doivent être pensées.

Peinture de soubassement commune à deux immeubles

Ces deux immeubles ocre orangé et rouge sont peints du même gris de soubassement pour le rez-de-chaussée jusqu'à hauteur d'allège du premier étage, seulement sur la façade sur la place.

Les devantures sont très qualitatives dans leur traitement (hormis le store de rattrapage intermédiaire). Elles suffisent amplement à raconter qu'il s'agit d'un seul commerce. La peinture grise donne un aspect froid et son aspect n'est pas sans rappeler les peintures de camouflage de graffitis. Elle efface par sa neutralité trop appuyée la qualité urbaine et animée qui est générée par une succession de façades et de commerces, harmonieux mais différents entre eux dans leurs teintes et leurs caractéristiques.

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.2. Principales dénaturations

Séquences de façades

Fragmentation artificielle de façades

Ici la tentative de venir redonner la lecture d'un petit parcellaire en façade a échoué : alterner de façon systématique les mêmes harmonies de teinte ne constituent pas une réponse satisfaisante : ce qu'on perçoit c'est qu'il s'agit d'une opération de logements sociaux et non pas une suite de maisons populaires. Par ailleurs si l'on consulte le cadastre napoléonien on constate qu'il n'y avait pas une multitude de parcelles. Un travail plus fin devrait être mené, y compris sur les génoises pour redonner un sens à cet îlot qui a un fort impact visuel dans la ville.



Dénaturation de façades par une mise en couleurs inappropriée

La mise en couleur doit tenir compte de la nature de l'édifice, des usages en vigueur pour la mise en valeur p de tel et tel type d'architecture. La volonté de différencier sa maison ou son commerce ne peut pas primer sur l'identité de l'architecture et l'harmonie de la séquence urbaine.

Les teintes et les décors doivent s'harmoniser avec les teintes alentours : les couleurs trop soutenues marquant une rupture trop forte avec les édifices alentours ou découpant des parties d'édifice de façon trop tranchée ne sont pas appropriés pour une mise en valeur du patrimoine : la perception des volumes en est modifiée.

Mise en couleur monochrome et sans nuance de la façade y compris ses modénatures, la fenêtre du deuxième étage, l'avant-toit, la descente d'eau pluviale : cela constitue une négation de l'architecture qui se trouve dénaturée car elle ne présente plus aucune nuance ni subtilité.



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.2. Principales dénaturations

Façades : mise en couleur

La mise en peinture beige rosé du rez-de-chaussée jusqu'au bandeau d'appui de la façade de la demeure gothique ne peut pas se faire en faisant abstraction de sa qualité patrimoniale : il s'agit avant tout de la mettre en valeur et donc de prévoir des matériaux et des teintes choisies à cet effet. Le commerce ne doit pas effacer la perception de cet édifice mais au contraire profiter de la valeur ajoutée que constitue la façade du XV^{ème} siècle.



De la même façon, les décors peints sans rapport avec l'architecture perturbent la perception des volumes. Les décors peints sont donc soumis à autorisation de la même façon que les ravalements de façade.

Dénaturation de façades par vocabulaires de terrasses et verrières non appropriés

Terrasses couvertes, terrasses ouvertes, vérandas et autres espaces de prolongement du logement ont un réel impact sur la perception du patrimoine

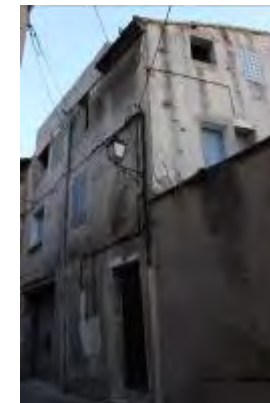
III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

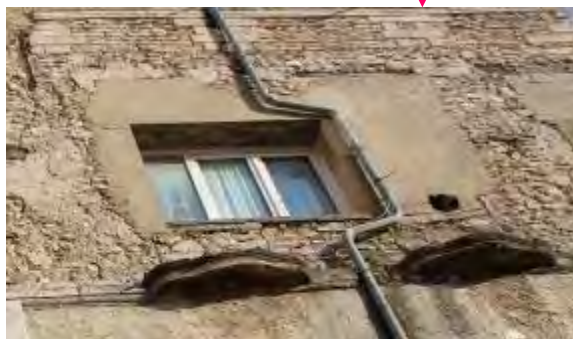
III.3.2. Principales dénaturations

Terrasses & verrières

Les volumes des terrasses couvertes ou non et leurs garde-corps doivent être en accord avec les styles représentatifs de l'architecture de l'Isle sans pasticher des édifices classiques ou XIXe qui en comportaient dès l'origine, les claustra de type années 1960 ou 1970 en terre cuite ne sont pas plus appropriées que les pergolas autres que des ossatures en fer ou en acier.

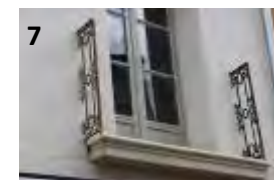
C'est là où les volumétries des maisons de l'Isle sont simples que l'Isle garde son caractère pittoresque. Lorsqu'il y a terrasse couverte en toiture, elle reste discrète. L'impact visuel sur l'espace public est limité, respectueux.





Le balcon constitue un élément essentiel de la façade, il est souvent le support d'une ferronnerie de qualité. Or il est souvent nié par les aménagements qui sont réalisés dont voici quelques exemples qui seront développés aussi dans les articles « devantures commerciales » :

1. négation complète par le percement de baies sans rapport avec la façade
2. remplacement du garde-corps en ferronnerie du XVIIIe par un nouveau des années 1970 sans rapport avec l'architecture et en contradiction avec les garde-corps conservés
3. empaquetage du garde-corps par camouflage du garde-corps
4. capotage du plancher du balcon sur 4 faces par des panneaux de pseudo-enseigne et fixation du store
5. pose d'un store déséquilibrant la composition de façade en décalage avec le balcon
6. support et abri de pompes à chaleur, unités extérieures de climatiseurs, enseignes, stores
7. enlèvement de garde-corps



Dénaturations des toitures

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.2. Principales dénaturations

Toitures

DERIVE : Pose de tuiles mécaniques dites romanes (1) et tuiles mécaniques standard (2).

INTERVENTION A PREVOIR : Pose de tuiles canal.

1



DERIVE : gouttière pendante et descente d'eaux pluviales en plastique PVC (3).

INTERVENTION A PREVOIR : Pose de zinguerie en zinc naturel.



DERIVE : Enduits très texturés réalisés sur les génoises.

INTERVENTION A PREVOIR : Supprimer l'enduit pour retrouver la tuile et un mortier lissé.



DERIVE : Couverture d'une terrasse visible depuis la rue avec un panneau de fibrociment ondulé (et l'extrémité en tuiles!)

INTERVENTION A PREVOIR : Reprendre complètement la couverture, voire le volume couvert.



DERIVE : descente d'eaux pluviales en zinc peinte de la teinte de la façade et posé en travers

INTERVENTION A PREVOIR : zinc naturel et disposition verticale en limite de parcelle



Vestige de cheminée ancienne (?) côtoyant des conduits de fumée en fibrociment.



Proportions de baies de fenêtres non adaptées dénaturant les façades

Les baies traditionnelles jusqu'à la moitié du XX^{ème} siècle sont généralement plus hautes que larges. La standardisation de la fabrication des menuiseries a entraîné la pose de nouvelles fenêtres qui ont contribué à déséquilibrer les façades des maisons traditionnelles, ordonnancées ou non.

Façades de maisons populaires non ordonnancées

Sur les façades des maisons populaires, la disposition des ouvertures est le résultat des savoir faire, usages et de l'histoire de l'édifice. Il se trouve qu'en général les façades qui ont résulté de ces différents facteurs présentent une réelle harmonie, mais celle-ci est particulièrement fragile et peu être anéantie par des interventions inappropriées.



A FINALISER

Pose de fenêtre standard. La proportion de la baie est modifiée, la façade aussi. Par ailleurs, l'appui est protégé d'un carrelage et l'enduit n'est pas retouché. La proportion n'est plus juste. La rehausse de l'allège pour pose d'une menuiserie standard a été faite sans soin ni respect.

Fenêtre modifiée dans les années 1860-1970, depuis lors l'enduit n'a pas été refait ce qui permet de voir le traitement des encadrements de fenêtre d'origine.



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.2. Principales dénaturations

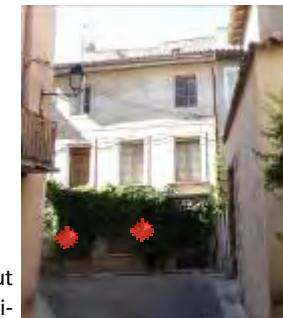
Baies & fenêtres

Façades de maisons ordonnancées

Dans ce cas l'ordonnancement devrait être respecté : axe des baies mais aussi proportion des ouvertures etc.



Ci-contre à gauche remarquer les fenêtres du rez-de-chaussée, élargies de façon inconsidérée. A droite la façade recouverte de végétation au retrouve un semblant d'authenticité.



Sur cet immeuble, on peut lire l'ordonnancement d'origine avec les modénatures en pierre de taille et notamment les appuis de fenêtres en méplat chantournés et le bandeau de niveau qui dessinent une élégante proportion de fenêtre aujourd'hui disparue.



Le **revêtement de façade, c'est la peau du bâti**. A l'Isle, l'enduit de chaux ou de plâtre ont été systématiquement appliqués sur les façades depuis des siècles car ce sont des revêtements adaptés au bon vieillissement de la maçonnerie ancienne notamment par rapport à son bon comportement par rapport à l'humidité, aux échanges de vapeur d'eau entre intérieur et extérieur.

Les techniques ancestrales, en répondant aux particularités des maçonneries anciennes ont généré une **esthétique indissociable des édifices** jusqu'au XIX^{ème} siècle. La deuxième moitié du XX^{ème} siècle voit apparaître de nouveaux produits industriels qui - s'ils sont adaptés aux nouveaux systèmes constructifs - d'une part compromettent la conservation du bâti dans son épaisseur et d'autre part en dégrade l'aspect.

La qualité des façades anciennes vient de l'enduit le plus souvent taloché et recouvert de badigeon de chaux teinté de pigments minéraux qui donnent des nuances et une vibration aux façades contrairement aux matériaux industriels. **Matériau, texture et couleur des façades sont indissociables les uns des autres et contribuent à l'identité d'un territoire.**

Ci-dessous en (1) une porte avec encadrement avec un enduit lissé. L'enduit de la façade, très texturé (trop) est par ailleurs réalisé en surépaisseur par rapport à l'encadrement.

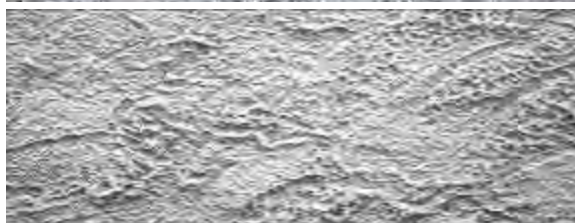
En (2) les encadrements sont bien exécutés en saillie par rapport à l'enduit courant de la façade mais ce dernier a une matière trop présente. Le fronton de l'ancien portail apparaît incongru, comme posé sur un bâtiment neuf alors que c'est lui qui devrait donner la règle à la façon de traiter la façade.



Ci-contre en (3) une fenêtre de style directoire avec un arc en plein cintre. L'encadrement en méplat n'a pas été reconduit lors du ravalement de façade qui a été réalisé avec un enduit inadapté au style de l'architecture : on a là un enduit industriel, de facture rustique qui présente un relief exagéré, alors que l'on devrait avoir un enduit taloché fin (lisse), recouvert d'un badigeon de chaux.

La feuillure périphérique signale la présence antérieure de contrevents. Une réfection de façade devra prendre en compte la recherche du dispositif d'origine. En (4) la vue d'ensemble de la façade et en (5) une vue ancienne.





Ouverture de baie avec rebouchement au ciment artificiel au nu extérieur de l'enduit conservé



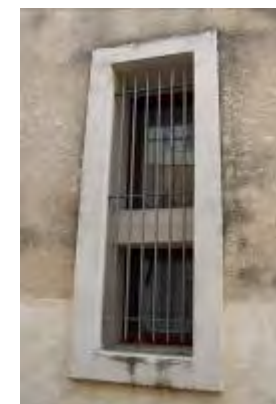
Façades inachevées
Fenêtres rebouchées,
enduites non enduites
avec des matériaux non
destinés à rester appa-
rents



Ci-dessous une façade
dont la maçonnerie an-
cienne a été complétée
en parpaings de béton et
non enduite.



Ci-dessous des éléments de « modénatures » fin XX^{ème} siècle qui ont trouvé leur sens dans un mouvement de mode et apparaissent aujourd'hui incongrus : déjà démodés et toujours en décalage avec l'aspect des façades et de l'architecture traditionnelle de la ville.



A FINALISER



La création d'une baie de garage dans une façade ancienne est un exercice délicat.

- 1- Éviter de positionner la menuiserie en retrait de la façade,
- 2 Éviter de multiplier le type de menuiseries et de teintes
- 3- Éviter les coffres en saillie
- 4- Éviter les formes de linteau qui ne font pas partie du vocabulaire
- 5- Éviter de retirer une ancienne devanture et si elles doit être remplacée par un garage, réaliser un ouvrage sur mesure qui mette en valeur la façade de l'immeuble.



Dénaturations des baies

DERIVE

Baie en arcade modifiée de façon inadaptée : rajouts successifs de structures, sols et menuiseries dans des géométries, des matériaux et des teintes différentes qui nuisent à la perception l'arcade de pierre de taille.

CORRECTIONS A APPORTER

Si souhait de conserver une fermeture de la baie avec plusieurs partitions, prévoir une ensemble menuisé harmonisé pour ne pas perturber la lecture de ce qui fait l'intérêt patrimonial de l'édifice.



A FINALISER

Portail XVIIème siècle dénaturé

Création d'un entre sol avec rajout de parties maçonnées

Pose de menuiseries standard de logement

Effacement des modénatures reprises au ciment.

Bien sûr il serait mieux de redonner à ce portail son rôle de desserte de l'immeuble (ancien couvent des Ursulines) mais si la fonction d'habitat est à maintenir, il vaudrait mieux prévoir par exemple un ensemble menuisé contemporain en acier, en retrait de la baie sur le même plan vertical pour le rez-de-chaussée et l'entresol.



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.2. Principales dénaturations

Baies

DERIVE

Dépose d'une ancienne devanture (imposte conservée), pose d'une fenêtre standard en plastique blanc, d'une grille de protection et d'une partie de volet roulant rouge.

CORRECTIONS A APPORTER

Dépose globale pour remplacement par un ensemble menuisé.



A FINALISER



DERIVE

Portail de jardin transformé en garage : le volume a été construit, et la baie munie d'un linteau et fermée par une porte inadaptée à la mise en valeur des piliers de pierre de taille.

CORRECTIONS A APPORTER





Portail avec agrafe et motif de guirlandes de fleurs.
La peinture grise qui recouvre la pierre de taille ne met pas en valeur.

Le même portail sur la façade en 1950 et aujourd'hui : remarquer que l'entablement se poursuivait sur la façade par des corniches supposées en plâtre. Aujourd'hui privé de ces modénatures et recouvert d'une peinture inadaptée, il n'est pas mis en valeur.



M

vers 1950





DERIVE sur une porte de portail du XVII en pierre de taille moulurée

Remplacement de la porte en bois mouluré par une porte métallique de style industriel XIXème avec conservation de l'imposte d'origine.

CORRECTIONS A APPORTER

Soit dépose de la porte et réfection d'une porte en bois à panneaux moulurés.

Soit dépose totale et mis en œuvre d'un châssis vitré complètement transparent avec cadre acier

Sur un autre type de portail : même dérive

Pour les deux cas le fait que les teintes des impostes conservées et des portes rapportées soient différentes accentuent la « fausse note ».



DERIVE

Porte en plastique blanc de style anglo-saxon.

CORRECTIONS A APPORTER

Remplacer par une porte en bois peint, en harmonie avec le style et la localisation de la maison

Panneau rogné en partie basse pour création d'une marche (dalle créée à l'intérieur)



Une simple mis en peinture ou mieux, la pose d'un châssis fixe de l'atelle de l'imposte, permettrait d'atténuer la présence du châssis rapporté a posteriori qui perturbe la lecture de la grille 'imposte.



1. Pose de larmier en tuiles
2. Pose de seuil carrelé trop présent
3. Pose de porte en plastique
4. Pose de porte anglo-saxonne (pastiche d'autre région)
5. Vantaux asymétriques non composés
6. Encadrement en pierres collées non adapté
7. Teinte non adaptée
8. Pose du cadre de la grille du volet de protection sur l'encadrement en pierre moulurée de la porte
9. Grille de dimensions inadaptée
10. Dimension de la porte non adaptée à la baie (il aurait fallu prévoir des panneaux latéraux menuisés)
11. Pose d'un volet de protection avec coffre en saillie sur la façade



Encadrement de pierre et porte sont de belle facture , ils peuvent dater du XVII ou XVIIIème siècle mais ne sont pas du tout mis en valeur.

Fenêtre en pavés de verre non adaptée au contexte à remplacer par un châssis vitré « normal » avec porte en partie inférieure donnant accès à une niche où loger les coffrets techniques.

Porte du début XXème cohérente avec la façade à condition de la « toiletter »

Tuyau à encastrer ou à disposer en intérieur

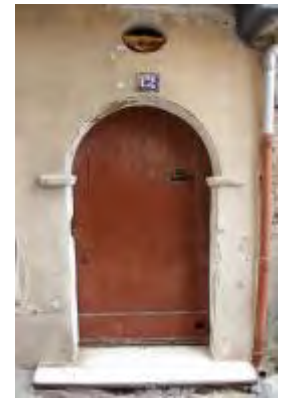
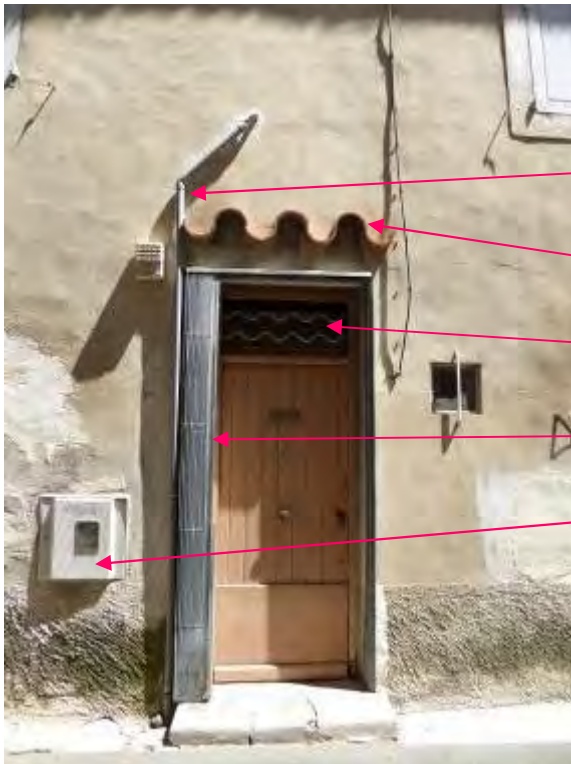
Larmier de tuiles à supprimer

Grille d'imposte claire à peindre en sombre

Grille de protection à supprimer

Coffret à encastrer derrière une porte au nu de la façade

Seuils non adaptés : matière, formes et couleurs sont à l'interface avec le sol de l'espace public et doivent en tenir compte dans leur conception et leur traitement



EFFET DE PASSAGE COUVERT

Sur ce petit immeuble, le choix a été fait de disposer la porte d'entrée en retrait de la rue.

Le plafond est traité de façon traditionnelle mais le sol est recouvert d'un carrelage très brillant, alors que cet espace, du fait de son ouverture a un statut quasi-public. Par ailleurs les deux portes vitrées (dont la couleur blanche n'est pas adaptée) ont des traverses d'imposte qui ne sont pas alignées entre elles, ce qui donne un effet « récupération » ou « travaux provisoires ».

PORTE

La porte posée en retrait de plus de 20 à 40 cm n'est pas adaptée au bâti ancien, généralement il existe une feuillure dans le mur qu'il convient de préserver. Ici on se retrouve à plus d'1m50 de la façade.



DEVANTURES COMMERCIALES

Pour un certain nombre de devantures commerciales, les vitrines ont été posées en retrait de la rue, ménageant un espace couvert. Les années 1970 à 1990 ont généré des vitrines en biais qui non seulement réduisent la surface du commerce et s'avèrent aujourd'hui démodées mais nuisent à la nature même des devantures en applique.



FENETRES

Ci-dessous une façade où les fenêtres ont systématiquement été posées au nu intérieur d'une isolation thermique par l'intérieur qui a dû être généralisée.

Depuis l'extérieur on se retrouve avec des profondeurs d'embrasures incongrues et austères.

Depuis l'intérieur, on ne peut pas de tenir dans l'embrasure de la fenêtre ce qui est une qualité appréciable du bâti ancien. La perception est celle d'un logement neuf.



Dénaturations des fenêtres



Menuiseries de moustiquaires posées au nu extérieur

Pose de menuiserie PVC en rénovation : quel pourcentage de clair de vitrage reste-t-il?

Remplacement de fenêtre sans remplacement de l'imposte : et la mise en peinture?

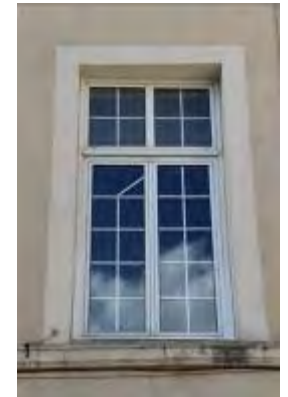
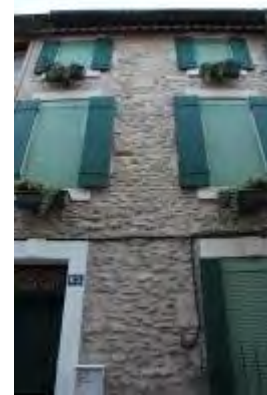
Ceinture et bretelles: les volets roulants en pus des contrevents ... dans ces cas là, le store extérieur serait plus adapté.

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.2. Principales dénaturations

Fenêtres

Remplacement d'une menuiserie bois par du PVC avec faux petits bois à l'intérieur du double vitrage



Coffres de volets roulants plastique apparents: dans l'épaisseur du mur, en applique sur la façade



DERIVE

Pose de volets roulants à coffres saillants en façade en doublon des contrevents de bois. Inutile et inadapté.

CORRECTIONS A APPORTER

: Dépose simple.



Quand on adapte les dimensions des baies à celle des fenêtres ...



Impact chromatique des baies commerciales

Installer un commerce en centre historique, c'est oublier les teintes du supermarché et se tourner vers celles de l'épicerie fine.



La devanture ne peut pas s'affranchir de la façade sur laquelle elle est disposée ni des façades et devantures voisines : C'est non seulement sa composition (disposition en façade, par rapport aux baies existantes, aux balcons mais aussi du point de vue des harmonies de couleur.

1- le jaune mis en œuvre ne s'harmonise pas avec la façade rouge. Si on pose l'hypothèse de la conservation du rouge, le jaune devrait être désaturé en y rajoutant du blanc et du rouge pour le faire tirer vers un orangé ou bien remplacé par un vert doux en camaïeu avec les contrevents.

2- le rêve serait bleu? c'est non seulement la couleur mais aussi l'emprise sur la façade et le motif qui posent question en terme d'insertion dans le site : débordement sur le premier étage, photographie de plages des tropiques qui sont du ressort de la décoration intérieure, « engluement » d'un arc en anse de panier dans le « motif », surdimensionnement et redondance des enseignes. La façade commerciale n'est pas adaptée au contexte patrimonial : elle est dans une négation absolue du déjà là ...

3- enchaînement de devantures rouge vermillon : un rouge beaucoup trop vif, basique et violent qui écrase les teintes du bâti alentours, plus en nuances, désaturées.



Vitrines et devantures

Il existe deux grandes familles de façades commerciales :
- les devantures en appliques (qui sont d'inspiration XIX^{ème} siècle)
- les vitrines dans des baies préexistantes : arcades ou baie à linteau droit.



La vitrine doit s'effacer : les menuiseries sont les plus fines et de teinte moyenne à foncée pour que d'une part la façade, sa baie soient vues et d'autre par l'intérieur du commerce)



La devanture en applique doit respecter l'esprit des devantures anciennes : partie en vitrine dans la teinte du cadre en bois, partition tenant compte de la composition générale, etc.



1- Mur en simili pierre sèche formant jardinière rapporté en parement du soubassement de la devanture en applique style XIXe : cette réponse n'est pas adaptée au contexte, si le soubassement est maçonné, il est enduit et non pas d'aspect rustique, plus souvent il est en bois et de la hauteur des panneaux pleins de la porte de vitrine (qui devraient être de la même teinte que les panneaux formant devanture en applique).

2- les enseignes sur ce type de devanture sont peintes, en lettres claires si le fond de devanture est foncé, et en lettre foncées si le fond de devanture est clair. Le texte ne peut pas être plus long que la largeur de la vitrine (largeur de baie)

3- Panneaux de menu ...

DERIVES

Pose d'une devanture ayant condamné la porte d'accès aux étages.

Grille de protection extérieure opaque avec coffre saillant et de teinte criarde.

Pompe à chaleur en façade.

Projecteurs en avant toit à l'échelle de la rue.

CORRECTIONS A APPORTER

Dépose de la grille de protection pour un modèle intérieur ou refaction d'une vitrine en verre securit.



DERIVES

L'enseigne parallèle (panneau de façade) est redondante avec le store et les adhésifs sur la vitrine (trop d'informations tue l'information) (sans compter le l'enseigne drapée)

Parements de soubassement de façade brique flammées + carrelage : doublement inadapté à la qualité de la façade.

La porte d'accès aux étages a été condamnée par un distributeur de boissons.

CORRECTIONS A APPORTER

Dépose de l'enseigne panneau et des adhésifs.

Dépose des parements de façade rapportés.



Le choix a été fait de poser une devanture en applique. Or le magasin n'a pas besoin de vitrine mais d'intimité et y remédie par la pose d'un vitrage dépoli. Il aurait été moins coûteux, plus élégant et efficace de prévoir des vitrines des dimensions des baies et une enseigne en lettres découpées ou peintes.

Coffre saillant de la grille de protection qui se trouve à l'extérieur : à supprimer et passer en intérieur.



Exemples de devanture sous casquette béton année 1960-1970 :

Les casquettes sont conservées et utilisées comme élément de « composition » de la devanture : les enseignes s'alignent dessus.

Le problème est que leurs proportions ne sont pas adaptées à la composition générale de la façade.

La première est disposée trop haut et a une trop grande largeur par rapport à la façade. La deuxième déborde également largement de la baie commerciale.

Il existe deux grandes familles de façades commerciales :

- les devantures en appliques
- les vitrines dans des baies préexistantes : arcades ou baie à linteau droit.



Dénaturations par des devantures

Commerce sur façade d'immeuble de ville ordonné avec balcon : un de chaque côté de la porte d'entrée qui est axée.

- vitrine « blanc pur » avec effet patchwork ou récupération du fait de l'imposte rajoutée au-dessus des portes tiercées dont la traverse basse ne s'aligne par ailleurs pas avec l'allège du panneau fixe (1).
- grille de protection est extérieure avec son coffre (2) posé en applique sur la façade, au dessus de la vitrine. Le cadre de la grille déborde sur le cadre mouluré de l'entrée de l'immeuble (3).
- le store (4) est posé au-dessus dont il est trop haut pour que le lambrequin qui forme enseigne soit lisible.
- unité extérieure de climatisation ou pompe à chaleur en (5)
- l'enseigne drapeau (6) est fixée sur la chaîne d'angle de l'immeuble voisin.



Commerce sur façade refaite intégralement :

Le capotage d'eau pluviale (1) sert de support d'enseigne. La peinture de soubassement (2) est de la teinte gris foncé de la devanture (3) qui présente une saillie importante par rapport au nu de la façade et dont le coffre de grille de protection (4) est saillant.

La devanture reçoit des éléments de signalétique qui sont posés en biais ou en cercle ce qui donne un effet «magnet sur frigo» certes ludique et visible mais qui d'une part porte atteinte au pittoresque de la rue mais nuit même à la lisibilité car trop d'information tue d'information.



III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.2. Principales dénaturations

Devantures

Décalage de vocabulaire :

- le portail à fronton en tôle apparaît incongru dans le contexte urbain de l'Isle,
- le parement de façade rapporté en galets est sans rapport avec l'architecture.

Le vocabulaire adopté est celui des modes de la décoration intérieure.



Dénaturations par les devantures commerciales

Emprises de devantures, panneaux et enseignes : quel impact?

Immeuble d'angle avec balcon : hier et aujourd'hui



Ce que la carte postale ancienne nous raconte (façade repérée avec étoile blanche) c'est qu'il n'y avait pas de commerce et que les deux travées (celle de la porte d'entrée de l'immeuble et celle du balcon) doivent être traitées de façon disjointe.

S'il n'est pas nécessaire de revenir à une fenêtre au lieu de la baie vitrée créée sous le balcon, il faut néanmoins que la devanture créée ne dépasse pas de son emprise et reste dans le plan de la façade.



Aménagements non adaptés au contexte, dénaturant la qualité de l'édifice et son balcon :

- coffres des grilles de protection posés en applique, formant des saillies sur la façade + grille de protection devant la vitrine
- store avec ossature blanche posé en nez du balcon lui-même capoté,
- affiche à l'étage dans encadrement de fenêtres condamné
- panneaux latéraux très « bavards » : très présents visuellement, ils sont néanmoins peu lisibles

Redonner sa légèreté au balcon :

- passer les grilles de protection en intérieur ou remplacer par du vitrage de type sécurité
- retirer le coffrage du balcon
- disposer un store aux armatures dans la teinte du store de largeur au ras de la façade
- disposer le texte de l'enseigne sur le lambrequin du store

III.3. LA DIVERSITE ARCHITECTURALE

III.3.2. Principales dénaturations

Devantures

Deux devantures non valorisantes

En bleu, une devanture en applique filant sur deux façades d'immeuble : elle perturbe la lecture du parcellaire. Prévoir de rediviser la devanture en deux parties : celle sous le balcon doit être axée sur celui-ci.

Ensignes en caisson posées en applique ne sont pas adaptées au contexte : sur une devanture en applique, on prévoit soit des lettres peintes, soit un panneau de la largeur du tableau de la devanture.

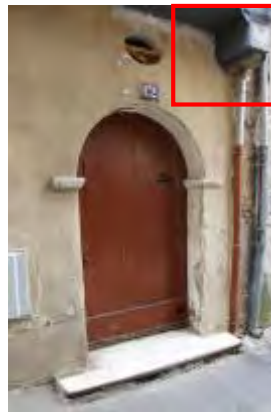


Sur les immeubles fin XXème siècle, la qualité doit aussi être au rendez-vous : la disposition et le graphisme des panneaux de signalétique rapportés, très présents visuellement mais peu lisibles, ajoutés au volet roulant en plastique blanc forment un ensemble peu valorisant.





Façade en pan de bois avec encorbellement
Le décor est pittoresque, la porte de style Renaissance mal mise en valeur mais surtout on découvre une structure métallique incongrue dans ce contexte. Si la solive munie d'une atèle aussi conséquente devait comporter une fragilité, la solution qui a été mise en œuvre ne convient pas. Sur des éléments de patrimoine, il convient d'intervenir avec les techniques adéquates du point de vue technique mais aussi du point de vue de la mise en valeur du patrimoine : les consolidations doivent se faire, soit de façon visible avec des matériaux traditionnels à l'ancienne, soit de façon à être invisibles une fois terminées.



Immeuble d'angle avec balcon : hier et aujourd'hui



DERIVE

La pose de blocs de climatiseurs ou pompes à chaleur en façade sur rue : porte atteinte à la fois à la mise en valeur de l'espace public et des édifices, y compris un point de vue sonore.

CORRECTIONS A APPORTER

Réfléchir à des solutions alternatives : déplacement à des endroits non visibles de l'espace public, encastrement, dans des baies existantes (A) ou dessin de devanture adéquat, changement de mode de rafraîchissement ou chauffage



A



DERIVE

Pose de tuyaux d'évacuation des eaux usées en façade

CORRECTIONS A APPORTER

Les passer à l'intérieur de l'immeuble.

Ventouses de chaudières, tuyaux en attente en pied de façade, ventilations de chutes de WC, etc.





III.4. Les éléments d'accompagnement du patrimoine bâti

Les fontaines

Les jardins de la plupart des hôtels particuliers de L'Isle-sur-la-Sorgue comptent une fontaine, un des éléments de prédilection de l'Art des Jardins.

De la simple vasque à la fontaine monumentale, ces éléments évoquent la maîtrise de l'homme sur la ressource vitale. Parmi les thèmes ornementaux des fontaines (masques grimaçants ou hiératiques, lions ou chiens marins...), le plus fréquent est le dauphin, adossé, dressé sur la tête, la queue recourbée...

Élément de prestige, les fontaines monumentales sont parées d'ornements inspirés des arcs de triomphe antiques. Dans le tissu dense de la ville, les fontaines sont généralement adossées contre un mur ou un bassin ; elles sont très rarement indépendantes. Lorsqu'elles ne sont pas visibles ou mises en scène pour être vues depuis les espaces publics, leur présence est parfois révélée par la silhouette singulière de leur mur arrière, généralement arrondi, surmonté d'un ou plusieurs pots-à-feux.



Hôtel

Donadeï de Campredon



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

III.4. Eléments d'accompagnement du bâti

Les fontaines



Fontaine

de l'Hôtel-Dieu

L'Isle-sur-la-Sorgue compte plusieurs fontaines monumentales du XVIII^{ème} siècle. Somptueusement décorées, la fontaine du Jardin de l'Hôpital (Hôtel-Dieu) fut édifée en 1768, quelques années avant celle de l'Hôtel Donadeï de Campredon ; toutes deux furent conçues par Jean-Ange BRUN (1702-1793), héritier d'une dynastie d'architectes entrepreneurs.

*Fontaine édifée en 1789
Maison de M. Joseph Savourin,*



*Hôtel de
Guilhem*



Les fontaines

Les jardins ou cours de certaines maisons de la ville ont, eux aussi, une fontaine ou un bassin.

De dimensions modestes, il s'agit généralement d'une borne-fontaine, adossée contre un mur. La borne dans laquelle est aménagée l'arrivée d'eau alimente un petit bassin généralement en pierre, ou plus rarement édifié en maçonnerie carrelée.

La présence de cet élément accompagne un habitat populaire pour lequel l'espace libre extérieur fait partie intégrante du mode d'habiter...

III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

III.4. Eléments d'accompagnement du bâti

Les fontaines



Les revêtements de sols extérieurs

Le revêtement des sols extérieurs contribue à la qualité des espaces libres, qu'ils soient privés ou publics, contribuant à l'esthétique et la fonctionnalité des lieux.

La nature des matériaux employés et le soin apporté à leur mise en œuvre sont particulièrement déterminants dans la mise en valeur de l'architecture des hôtels particuliers et des éléments d'accompagnement qui répondent aux principes de l'Art des Jardins.

Dans les cours et jardins privés de L'Isle-sur-la-Sorgue, les revêtements des sols extérieurs peuvent être, utilisés seuls ou combinés :

- des calades, en galets agencés selon des motifs décoratifs,
- des dallages de pierres calcaires,
- des carreaux de terres cuites.

Dans la plupart des hôtels particuliers, la mise en scène du portail d'entrée s'accompagne de la mise en œuvre d'un revêtement du sol extérieur soigné, de même nature que celui de la cour intérieure : c'est le traitement du sol qui affirme la relation-continuité entre les deux sphères : l'espace familial, privé, et l'espace public.



**Calade sous un porche
derrière de la Chapelle des Pénitents Bleus**

**Calade du jardin paysager
de la Villa Datris**



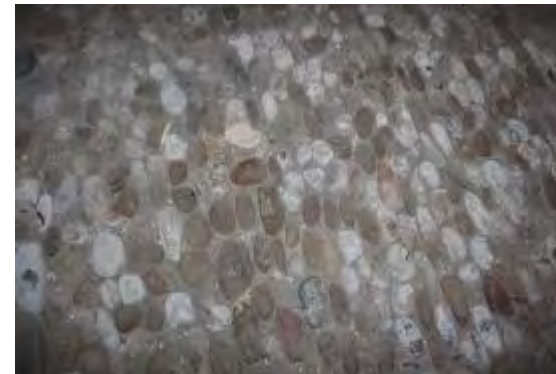
**Pavage de la Cour
de l'Hôtel de Campredon**



Calade à l'entrée



**Calade
sous le porche**



M a l h e u r e u s e m e n t ...
Incohérent avec le contexte patrimonial de la ville, l'emploi de matériaux industriels et/ou d'usage courant porte largement préjudice à la présentation de l'architecture de la ville historique.
C'est le cas, par exemple, des pavés autobloquants (issus d'un registre hygiéniste industriel), du bitume (renvoyant au registre routier) ou encore les carrelages (empruntés aux matériaux de décoration intérieure)...

Les murs de clôture des jardins et parcs privés

Malgré la présence de nombreux jardins et cours privés, la ville ancienne compte peu de grands espaces libres délimités par une clôture. Dans ce cas, il s'agit généralement de murs maçonnés soit intégralement enduits, soit seulement enduit à pierre-vue, d'une hauteur d'au moins 2 mètres, positionnés à l'alignement des façades sur rue, de manière à estomper leur présence dans la séquence urbaine et effacer le « vide »



Château Reboul

Dans les faubourgs historiques de la ville, les grandes propriétés des « châteaux » sont délimitées par des murs-bahuts maçonnés et enduits, surmontés d'une grille en ferronnerie ouvragée qui s'harmonise avec le portail d'entrée.

De même, les jardinets antérieurs des maisons mitoyennes formant l'alignement caractéristique des boulevards, sont clos par des murs surmontés d'éléments de ferronnerie du XIX^{ème} ou XX^{ème} siècle, cependant de plus modeste facture. Dans certains cas, les grilles ont été remplacées récemment par des éléments de clôture préfabriqués de la grande distribution, en bois, fer ou PVC, ou par un rehaussement du mur, et les parties maçonnées recouvertes d'un enduit pré-formulé : de telles interventions contribuent à la banalisation des perspectives visuelles qu'offre l'alignement des délimitations du domaine public.

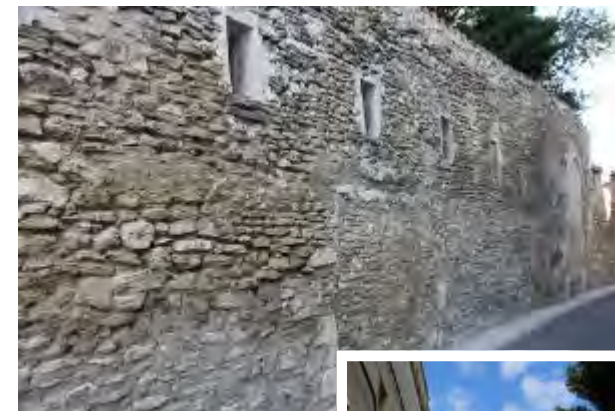


Rue de l'Anguille

Hôtel-Dieu : L'austérité de ce mur aveugle et très haut est compensée par l'émergence des cyprès et autres arbres du jardin et la qualité architecturale de l'édifice.



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL III.4. Eléments d'accompagnement du bâti Les murs de clôture des jardins-parcs privés



Rue A. Benoit : mur
d'un ancien bâti démolit

Outre l'appareillage des maçonneries en pierre, le rythme des percements contribue à la qualité de l'ambiance paysagère de la rue.

Malgré l'étroitesse de la rue, qu'accentuent la hauteur du mur et celle de la façade arrière de l'hôpital, cette séquence est remarquable, d'autant que le rythme et la forme des ouvertures du mur de l'hôpital (R+3) et son matériau (pierre massive) font écho aux caractéristiques du mur ancien et renforcent ainsi la qualité et la cohérence de l'ensemble.

Les Ponceaux « privés »

Dans la rue des roues, sur tout le long du Canal de l'Arquet, de nombreux ponceaux permettent le franchissement dudit canal et l'accès aux habitations le bordant. Les ponceaux sont constitués d'une voûte en pierre, recouverte de grandes dalles de pierre. Ils sont généralement bordés par des murs en gros blocs de pierre.

Les vestiges de ponceaux disparus...

Le long de l'Arquet persistent encore plusieurs corbeaux en pierre faisant saillie du mur de soutènement des berges. Ces éléments sont les vestiges d'anciens ponceaux reliant les deux berges et/ou témoignent du positionnement d'ouvrages liés à l'utilisation de la force hydraulique de l'eau.



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

III.4. Eléments d'accompagnement du bâti

Les ponceaux privés



Originellement, le ponceau avait la largeur du percement donnant accès à l'intérieur du bâtiment, généralement la porte d'entrée. Au fil du temps, certains ponceaux ont été élargis du côté de la rue pour faciliter l'accès, comme devant le portail de l'hôtel du Dr Roux.

Avec la généralisation-multiplication des véhicules privés, les ponceaux ont été progressivement élargis, pour souvent atteindre la largeur totale de la façade du bâtiment.

Outre la moindre perception de l'eau courante, ces élargissements des ponceaux sont fortement préjudiciables à la perception de ce patrimoine hydraulique, notamment par :

- la disparition (visuelles) des voûtes en pierre,
- les revêtements de sols en matériaux traditionnels (dalles calcaires, galets...),
- l'emploi de matériaux peu patrimoniaux (béton, bitume...)... auxquels se rajoute le stationnement de véhicules au-dessus des portions couvertes du canal...



Elargissement des ponceaux originaux...



Les quais-balcons privés

De nombreuses maisons disposent d'un accès direct à l'eau. Généralement, il s'agit de grandes dalles de pierre disposées à la manière d'un petit quai privatif, positionné à quelques dizaines de centimètres au-dessus du niveau de l'eau. Cette proximité à l'eau facilite l'usage de l'eau pour les activités domestiques, mais aussi embarcation dans une barque.

Pour la plupart, ce petit quai privatif joue véritablement le rôle de « balcon sur l'eau », sur lequel il est très agréable de venir se détendre ou prendre un verre...



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL III.4. Eléments d'accompagnement du bâti Les quais-balcons privés

Les balcons sur le canal de l'Arquet

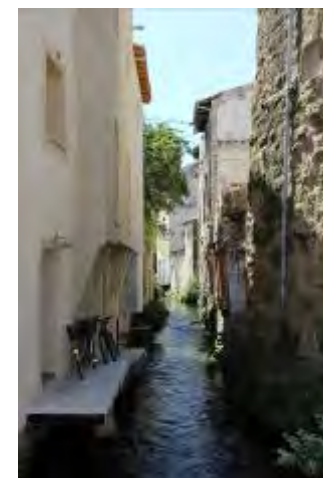
La recherche d'une expression plus contemporaine...



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL III.4. Eléments d'accompagnement du bâti Les quais-balcons privés

Les quais-balcons privés

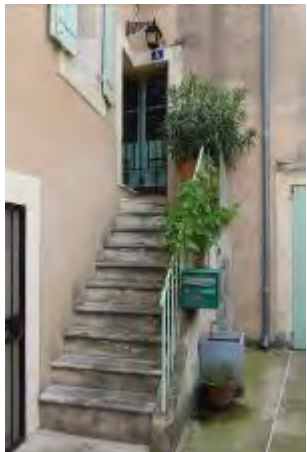
La recherche d'une expression contemporaine...



Les escaliers extérieurs

Quel que soit le statut de l'immeuble qu'ils desservent (habitat populaire, hôtel particulier, édifice religieux, quais...), à L'Isle-sur-la-Sorgue, les escaliers extérieurs sont en pierre de taille.

Cependant certaines interventions récentes rendent parfois difficile la perception du matériau d'origine : béton, carrelages... sont fortement préjudiciables à l'équilibre et l'esthétique de l'élément d'accompagnement de l'architecture.



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL III.4. Eléments d'accompagnement du bâti Les escaliers extérieurs

Le portail des jardins et parcs privés

Positionné à l'interface entre l'espace public et l'espace privé et marquant ostensiblement l'entrée de la propriété, le portail des jardins et parcs privés constitue un élément majeur qui accompagne l'architecture, qu'il s'agisse d'habitation ou d'institution.

Encadré par deux piliers en pierre de taille, le portail se compose de deux vantaux en ferronnerie ouvragée.

De part et d'autre des piliers se développe un mur de clôture, surmonté d'une grille, dont les ornements s'accordent avec les motifs décoratifs du portail pour en renforcer le caractère magistral.

Château Giraud



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

III.4. Eléments d'accompagnement du bâti



Hôtel-Dieu



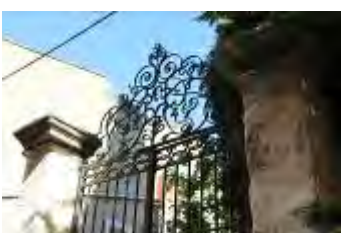
Hôtel de Campredon



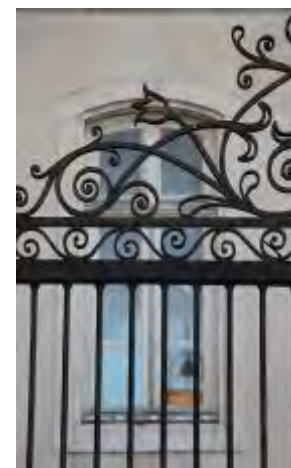
Ecole Maternelle



Rue Michelet



Château Reboul





**III.4. Les éléments d'accompagnement
du patrimoine bâti *spécifiques à la ville extra muros***

Les pergolas, treilles & tonnelles

III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL III.4. Eléments d'accompagnement du bâti Les pergolas, treilles & tonnelles



Les vérandas



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

III.4. Eléments d'accompagnement du bâti

Les pergolas, treilles & tonnelles

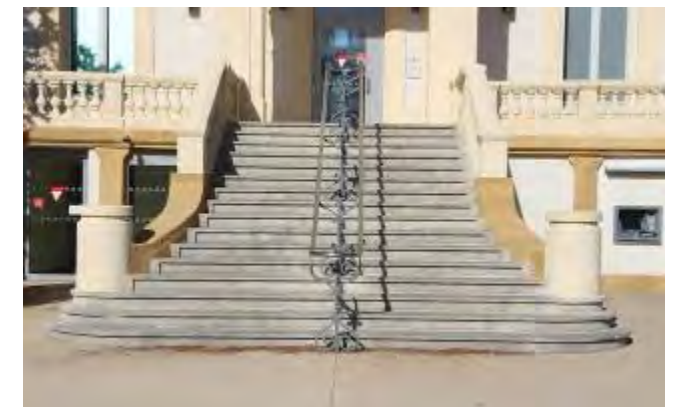
Les marquises



Les escaliers extérieurs

Quel que soit le statut de l'immeuble qu'ils desservent (habitat populaire, hôtel particulier, édifice religieux, quais...), à L'Isle-sur-la-Sorgue, les escaliers extérieurs sont en pierre de taille.

Cependant certaines interventions récentes rendent parfois difficile la perception du matériau d'origine : béton, carrelages... sont fortement préjudiciables à l'équilibre et l'esthétique de l'élément d'accompagnement de l'architecture.



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL III.4. Éléments d'accompagnement du bâti Les escaliers extérieurs



Les passerelles privées

Sur les contours de la ville ancienne s'est développé un habitat de faubourg très singulier du fait de son implantation sur une île en bordure de Sorgue et de l'aménagement de passerelles privées qui en assurent l'accès privatif.

Ainsi l'ensemble de maisons mitoyennes bordant la Sorgue de la Cigarette, de même que le Château des Névens, sur la Petite île, créent un paysage urbain très spécifique du fait même de la succession des passerelles qui les relient au boulevard. Cette particularité tient à la fois à la cohérente dans le traitement du franchissement de la Sorgue et à la diversité des formes, matériaux et teintes des passerelles.

Élément d'accompagnement de l'architecture de faubourg, les passerelles privées contribuent au charme et au pittoresque de L'Isle-sur-la-Sorgue, constituent une spécificité patrimoniale à préserver.



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL III.4. Éléments d'accompagnement du bâti Les passerelles privées



Le portail des jardins et parcs privés

Positionné à l'interface entre l'espace public et l'espace privé et marquant ostensiblement l'entrée de la propriété, le portail des jardins et parcs privés constitue un élément majeur qui accompagne l'architecture, qu'il s'agisse d'habitation ou d'institution.

Encadré par deux piliers en pierre de taille, le portail se compose de deux vantaux en ferronnerie ouvragée.

De part et d'autre des piliers se développe un mur de clôture, surmonté d'une grille, dont les ornements s'accordent avec les motifs décoratifs du portail pour en renforcer le caractère magistral.

Château Giraud



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL III.4. Eléments d'accompagnement du bâti Le portail des jardins et parcs privés



Hôtel-Dieu



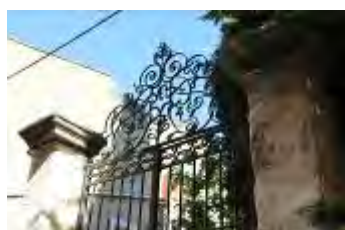
Hôtel de Campredon



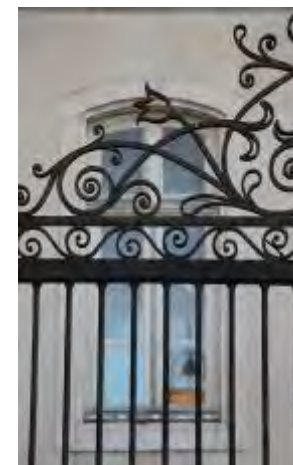
Ecole Maternelle



Rue Michelet



Château Reboul



Le portail des jardins et parcs privés

Positionné à l'interface entre l'espace public et l'espace privé et marquant ostensiblement l'entrée de la propriété, le portail des jardins et parcs privés constitue un élément majeur qui accompagne l'architecture, qu'il s'agisse d'habitation ou d'institution.

Encadré par deux piliers en pierre de taille, le portail se compose de deux vantaux en ferronnerie ouvragée.

De part et d'autre des piliers se développe un mur de clôture, surmonté d'une grille, dont les ornements s'accordent avec les motifs décoratifs du portail pour en renforcer le caractère magistral.



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL III.4. Eléments d'accompagnement du bâti Le portail des jardins et parcs privés



Les murs de clôture des jardins et parcs privés

Malgré la présence de nombreux jardins et cours privés, la ville ancienne compte peu de grands espaces libres délimités par une clôture. Dans ce cas, il s'agit généralement de murs maçonnés soit intégralement enduits, soit seulement enduit à pierre-vue, d'une hauteur d'au moins 2 mètres, positionnés à l'alignement des façades sur rue, de manière à estomper leur présence dans la séquence urbaine et effacer le « vide » qu'ils représentent le parc-jardin dans le tissu bâti.



Dans les faubourgs historiques de la ville, les grandes propriétés des « châteaux » sont délimitées par des murs-bahuts maçonnés et enduits, surmontés d'une grille en ferronnerie ouvragée qui s'harmonise avec le portail d'entrée.

De même, les jardinets antérieurs des maisons mitoyennes formant l'alignement caractéristique des boulevards, sont clos par des murs surmontés d'éléments de ferronnerie du XIX^{ème} ou XX^{ème} siècle, cependant de plus modeste facture. Dans certains cas, les grilles ont été remplacées récemment par des éléments de clôture préfabriqués de la grande distribution, en bois, fer ou PVC, ou par un rehaussement du mur, et les parties maçonnées recouvertes d'un enduit pré-formulé : de telles interventions contribuent à la banalisation des perspectives visuelles qu'offre l'alignement des délimitations du domaine public.

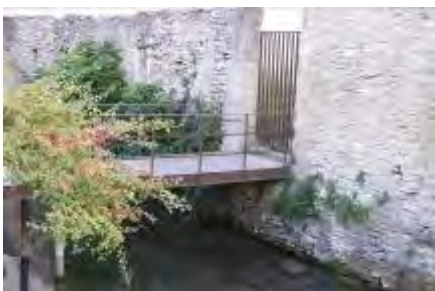


III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL III.4. Eléments d'accompagnement du bâti Les murs de clôture des jardins-parcs privés



Les murs de clôture de jardins et/ou d'anciennes fabriques

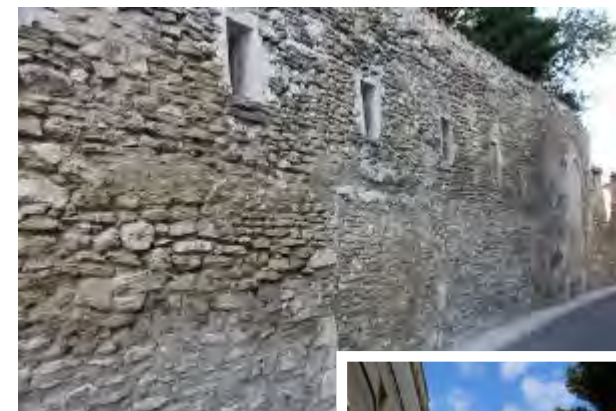
Malgré la présence de nombreux jardins et cours privés, la ville ancienne compte peu de grands espaces libres délimités par une clôture. Dans ce cas, il s'agit généralement de murs maçonnés soit intégralement enduits, soit seulement enduit à pierre-vue, d'une hauteur d'au moins 2 mètres, positionnés à l'alignement des façades sur rue, de manière à estomper leur présence dans la séquence urbaine et effacer le « vide » qu'ils représentent le parc-jardin dans le tissu bâti.



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

III.4. Eléments d'accompagnement du bâti

Les murs de clôture des jardins-parcs privés



Rue A. Benoit : mur d'un ancien bâti démoli

Outre l'appareillage des maçonneries en pierre, le rythme des percements contribue à la qualité de l'ambiance paysagère de la rue.

Malgré l'étroitesse de la rue, qu'accroissent la hauteur du mur et celle de la façade arrière de l'hôpital, cette séquence est remarquable, d'autant que le rythme et la forme des ouvertures du mur de l'hôpital (R+3) et son matériau (pierre massive) font écho aux caractéristiques du mur ancien et renforcent ainsi la qualité et la cohérence de l'ensemble.



**Les murs de clôture
incohérents, disparates ou incongrus...**



Alignement des clôtures et façades sur l'emprise du domaine public

III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL
III.4. Eléments d'accompagnement du bâti
Les murs de clôture dénaturants...

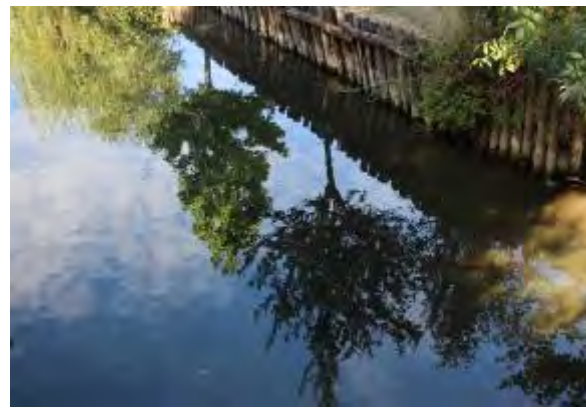


Discontinuité
des limites parcellaires
Rupture d'alignement

Hétérogénéité de traitement des clôtures...

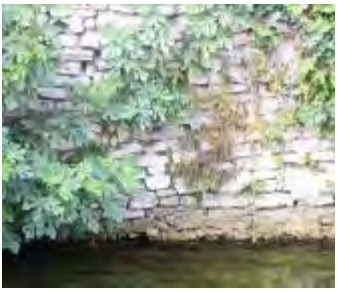


Les berges



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL III.4. Eléments d'accompagnement du bâti Les berges

III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL
III.4. Eléments d'accompagnement du bâti
Les berges



Les berges des Sorgues & les quais



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL III.4. Eléments d'accompagnement du bâti Les berges des Sorgues & les quais



CROQUIS / constitution des quais



Les quais sont parfois mis à rude épreuve...
C'est le cas du stationnement qui fait peser sur les dalles de pierres et les murs de soutènement des quais de très lourdes charges.
C'est également le cas des aménagements récents destinés à estomper l'impact visuel des conteneurs de poubelles ...





III.4.b.

Les principales dénaturations du paysage urbain

Des ruptures d'alignements...

Malgré la densité urbaine relativement faible des faubourgs historiques de la ville, ceux-ci se caractérisent par des limites très nettes bien que souvent discrètes entre les espaces libres privés (cours ou jardins) et l'emprise publique, ainsi que par un alignement des clôtures et du bâti sur les limites séparatives avec la voirie.

Cet alignement est fortement menacé par :

- L'éventrement des murs de clôtures par la multiplication des accès privatifs aux habitations, propriétés ou lotissements ;
- L'élargissement des accès, notamment dans le cas de desserte de lotissements ;
- L'aménagement d'espaces privatifs devant un portail d'entrée à la propriété, vraisemblablement motivé par une sécurisation des manœuvres d'entrée-sortie lorsque la voie est très passante ;
- L'aménagement d'espaces de stationnement pour les commerces proches.



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

III.4. Eléments d'accompagnement du bâti

Les dénaturations du paysage urbain



Clôtures & portails hétéroclites et incohérents

III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL III.4. Eléments d'accompagnement du bâti Les dénaturations du paysage urbain

Dans les faubourgs historiques de la ville,

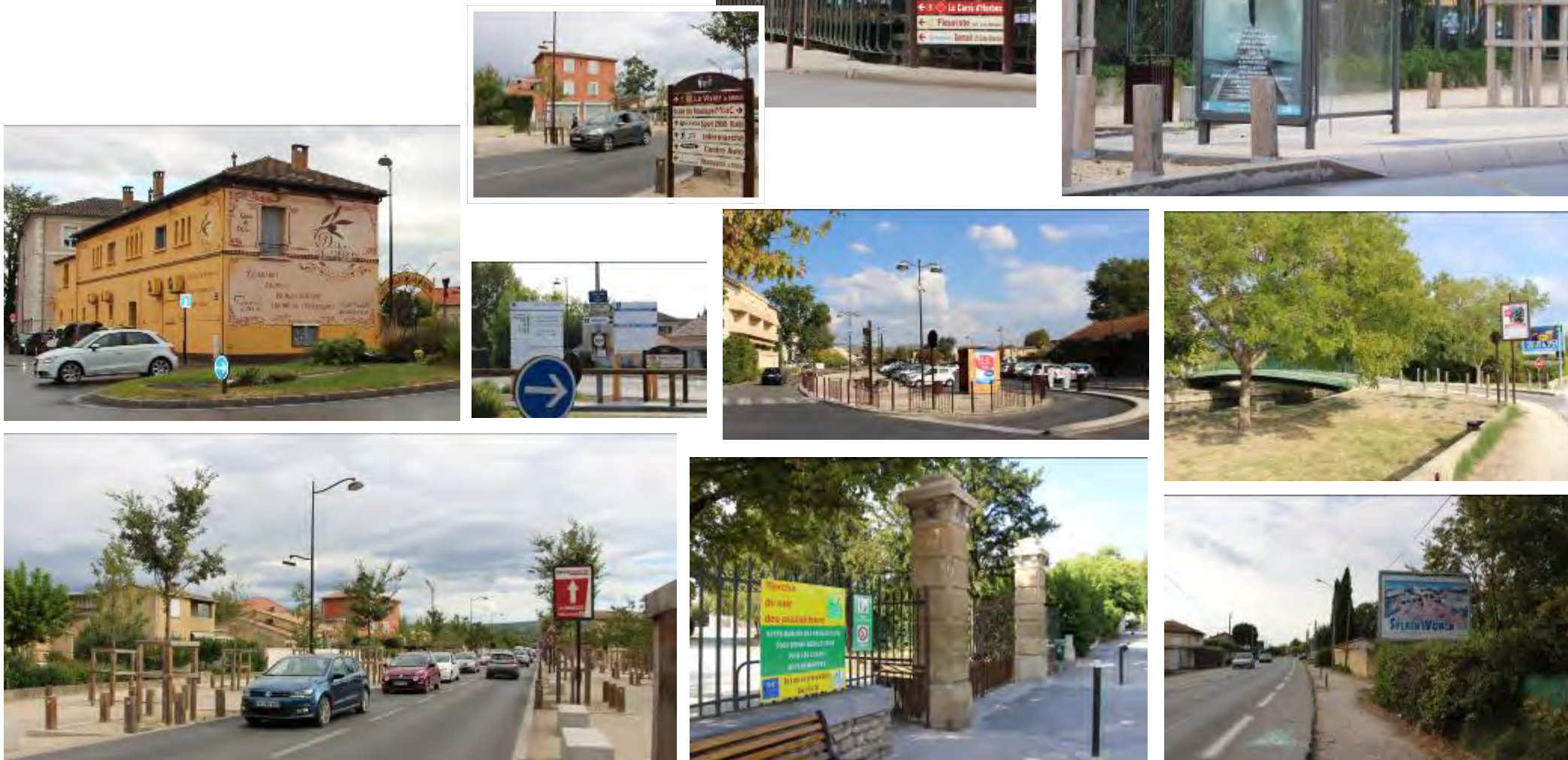


La surabondance d'enseignes, signalisation et signalétiques...

Dans les faubourgs « historiques » de la ville, la surabondance d'enseignes, de mobilier de signalisation et de signalétiques diverses est fortement préjudiciable à la perception de la valeur patrimoniale des lieux et/ou des alentours. Outre sa vraisemblable non-efficacité, cette surabondance d'indications et sollicitations en tous genres tend à banaliser le paysage urbain, détourner le regard des éléments qualitatifs et des spécificités patrimoniales du secteur...

III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL III.4. Eléments d'accompagnement du bâti Les dénaturations du paysage urbain

Trop d'information nuit à l'information...



La surabondance de panneaux publicitaires, enseignes, signalisation et signalétiques...

Dans les faubourgs « historiques » de la ville, la surabondance d'enseignes, de mobilier de signalisation et de signalétiques diverses est fortement préjudiciable à la perception de la valeur patrimoniale des lieux et/ou des alentours. Outre sa vraisemblable non-efficacité, cette surabondance d'indications et sollicitations en tous genres tend à banaliser le paysage urbain, détourner le regard des éléments qualitatifs et des spécificités patrimoniales du secteur...



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL III.4. Eléments d'accompagnement du bâti Les dénaturations du paysage urbain

La banalisation « publicitaire » des lieux... L'abandon des lieux aux profits publicitaires...



Des enseignes, signalisation et signalétiques de piètre qualité, incohérentes vis-à-vis des lieux patrimoniaux...

Dans les faubourgs « historiques » de la ville, la surabondance d'enseignes, de mobilier de signalisation et de signalétiques diverses est fortement préjudiciable à la perception de la valeur patrimoniale des lieux et/ou des alentours. Outre sa vraisemblable non-efficacité, cette surabondance d'indications et sollicitations en tous genres tend à banaliser le paysage urbain, détourner le regard des éléments qualitatifs et des spécificités patrimoniales du secteur...



III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL
III.4. Eléments d'accompagnement du bâti
Les dénaturations du paysage urbain

Des enseignes banalisantes...



Revêtements de sols



Revêtement de sols banalisant

Le traitement des sols contribue largement à la qualité du paysage urbain. L'emploi de certains matériaux (enrobé d'asphalte) et les aménagements de type « routier » banalisent l'espace libre que représentent les aires de stationnements, indispensables à proximité du centre-ville, mais inoccupés une grande partie de l'année, des saisons, des semaines, des jours...



Clôtures



Clôture discordante du Parc Gautier

Le traitement des limites du Parc Gautier, aménagé en véritable parc urbain, n'est pas à la hauteur de la qualité de ce vaste espace libre qui constitue un espace de respiration singulier dans la ville. L'emploi de clôture semi-rigide industrielle banalise du parc qui a pourtant conservé, sur rue, certains éléments de clôture tout à fait remarquables, comme les piliers et les portails d'entrée, le mur-bahut surmonté de la grille de ferronnerie...

III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

III.4. Eléments d'accompagnement du bâti

Les dénaturations du paysage urbain



Les éléments de clôture du parc du Château Char

Au gré du renouvellement urbain de la ville sur elle-même, certains éléments d'accompagnement de l'architecture ont été maltraités et certains espaces libres ont perdu leur rôle dans le tissu urbain.

C'est le cas du Parc du Château Char qui non seulement a été tronqué (amputé) d'une grande partie de sa superficie pour la construction de petits immeubles collectifs, mais a perdu sa prégnance dans le quartier par la réduction drastique de sa masse boisée, arborée et/ou jardinée, malgré la préservation de quelques sujets arborés isolés.

Des efforts de végétalisation des espaces libres actuellement dévolus au stationnement des véhicules de nouveaux habitants des lieux (revêtements semi-enherbés, tonnelles d'ombrage, plantations arbustives d'accompagnement...) pourraient estomper l'atteinte très préjudiciable au bâtiment remarquable qu'est le Château tout en requalifiant l'ensemble en renforçant le contraste et/ou la complémentarité entre les espaces bâtis (château, immeubles) et les espaces libres environnants (végétal).

Des usages incohérents et/ou déqualifiants des espaces libres (publics)...



Une surabondance de mobiliers pour maîtriser l'envahissement par les véhicules...

III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL III.4. Eléments d'accompagnement du bâti Les dénaturations du paysage urbain

La végétalisation des aires de stationnement permet d'atténuer considérablement l'artificialisation des sols et la banalisation du paysage urbain tout en améliorant très sensiblement l'image accueillante de la ville.



Une omniprésence des véhicules par manque de traitements des alignements (tels que des « écrans » végétalisés)...



